PROJET : INTEGRATION DES ELEVEURS TRANSHUMANTS DANS LES PRISES DE DECISION AU NIVEAU DES COLLECTIVITES LOCALES DECENTRALISEES ET DE LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLEMATIQUE PASTORALE DANS LES SCHEMAS D'AMENAGEMENT FONCIER

UNE CONTRIBUTION À LA COMPRÉHENSION DE

L'ELEVAGE MOBILE
DANS LES REGIONS DE ZINDER ET DE DIFFA - NIGER

PETIT ATLAS ANALYTIQUE ET SYNTHÉTIQUE

Contributions

(par ordre alphabétique)

Les personnes avec lesquelles nous avons échangé:

Les éleveurs (notamment ceux nommément cités dans les typologies), les agropasteurs, les agriculteurs, les chefs traditionnels, les conseillers communaux, les maires, etc.

L'équipe du programme ZFD : sous la direction de M. Bernhard Alberti (Directeur DED-ZFD Niger)

Assistants Techniques DED-ZFD

Anna Coendet

Eric van Sprundel

Florian Kholer

Irina Voss

Patrick Sauter

Sirio Lubreto

Équipe locale Zinder

Aïchatou Gordi Inoussa Djadou

Amadou Siddo

Habou Mahamane

Moussa Bawada

Moussa Ibrahim Lado

Ousmane Amadou Saga

Yahaya Hamidan

Équipe Locale Diffa

Moctari Mahamane

Nassirou Mahamane

Les personnes ressources, consultants:

Alhassane Younfa, Nathalie Hiessler, Roland Tapia, Steve Anderson

Les structures partenaires :

FNEN Daddo Région de Zinder (Fédération Nationale des Eleveurs du Niger)

PSSP Zinder (Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux)

AREN Région de Zinder et Diffa (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger)

Les Secrétaires Permanents du Code Rural de la Région de Zinder (Abdoulaye Moussa) et de la Région de Diffa (Mamadou Moustapha Bello Madai)

Les secrétaires Permanent des Commissions Foncières des Départements de Zinder et Diffa

Sources données cartes :

- Données ZFD récoltées sur le terrain 2005 - 2008
- PSSP Zinder (Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux)
- SIGNER, les limites des cartes concernant les communes sont des limites approximatives
- AGRHYMET

L'abreuvement des troupeaux en saison froide (janvier 2006) sur un puits traditionnel de la commune de Tenhia—Photo ZFD Zinder

SOMMAIRE

Avant propos et introduction ---- 4

Quelques données géographiques, le Niger, la région de Zinder et de Diffa ---- 7

L'importance de l'élevage mobile dans l'économie ---- 11

L'élevage mobile et l'abreuvement des troupeaux ---- 13

Essai de typologie des systèmes d'élevage mobile ---- 15

Principales problématiques des éleveurs mobiles et leur répartition spatiale ---- 47

La transhumance transfrontalière : transhumance post-hivernage d'un troupeau de provenance du Nigeria — Commune de Guidiguir, octobre 2007

AVANT PROPOS ET INTRODUCTION …

Avant propos

Le Niger est un pays à vocation d'élevage qui est majoritairement dit "traditionnel". Cette activité porteuse économiquement, contribue pour une part importante au Produit Intérieur Brut[1] et constitue la seconde source d'exportation après l'uranium[2]. Ce secteur connaît cependant de nombreuses difficultés liées notamment :

Aux aléas climatiques : les ressources (eau, pâturage) sont entièrement dépendantes d'une pluviométrie qui reste aléatoire. De plus les sécheresses des années 1973 et 1984 ont profondément modifié le paysage notamment par la raréfaction du couvert ligneux et l'accentuation du phénomène de désertification ce qui a contribué à la diminution notoire des ressources disponibles dans les zones pastorales du Nord.

A la croissance démographique qui a entraîné en 25 ans le doublement des surfaces cultivées avec une mise en culture des terres marginales et un non-respect de la limite Nord (au-delà de l'isohyète 300 mm, 200 mm aujourd'hui). Ceci a eu pour conséquences le refoulement des pasteurs dans les zones arides où la mobilité des troupeaux demeure le seul mode d'exploitation des ressources naturelles variables dans le temps et l'espace.

Aux politiques de développement qui intègrent peu les caractéristiques des milieux pastoraux et agropastoraux notamment en ce qui concerne le processus de décentralisation et d'accès aux services (santé, éducation, administration, etc.). La dangereuse marginalisation des pasteurs et agropasteurs serait entre autres due à leur mobilité. Elle est aussi due à l'inadaptation des modèles de développement conçus dans une « vision sédentaire » exclusive de la mobilité.

Tout cela aboutit à des conflits généralement perçus comme liés à l'amenuisement des ressources naturelles du fait de la démographie croissante et des aléas climatiques. Cet aspect réel n'en est pas la cause exclusive car l'absence d'équité dans la répartition des droits économiques, sociaux et fonciers crée des frustrations dont l'expression est l'intolérance dans la cohabitation. Ceci aboutit chaque année, lors des transhumances de fin d'hivernage et de démarrage de saison des pluies, à des conflits entraînant des morts.

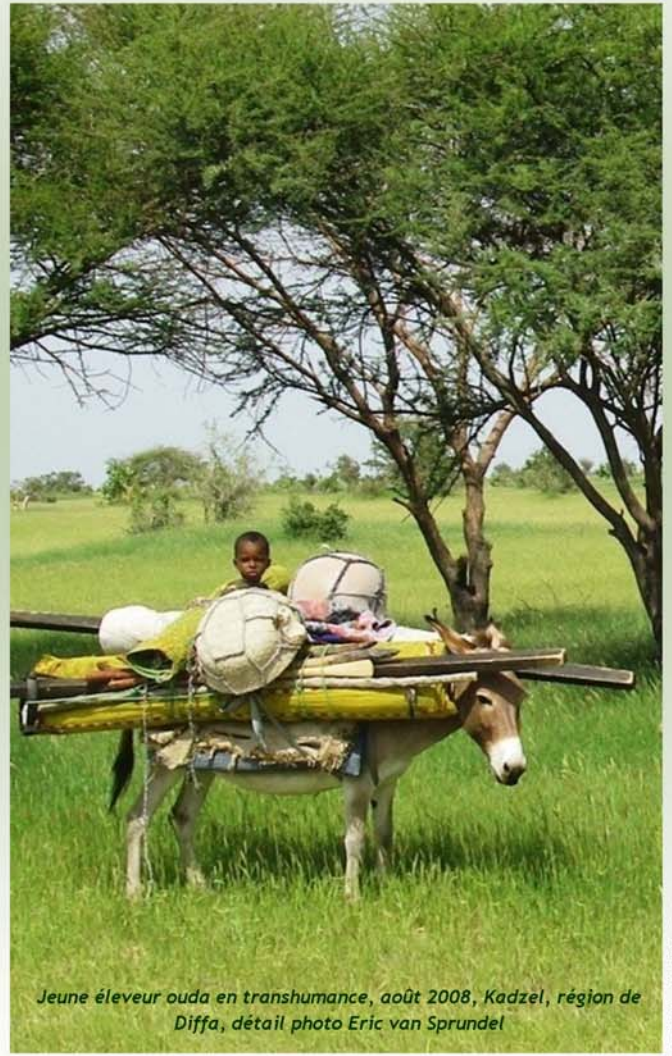

Jeune éleveur ouda en transhumance, août 2008, Kadzel, région de Diffa, détail photo Eric van Sprundel

Avec cependant la mise en œuvre de la politique du pays en matière du foncier rural, à travers le processus du code rural qui fixe le cadre juridique des activités agricoles, sylvicoles et pastorales dans la perspective de l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la promotion humaine, les conditions de sécurisation de l'élevage au Niger sont de plus en plus prometteuses. C'est pourquoi le DED (Deutscher Entwicklungsdienst) présent au Niger depuis près de 30 ans a souhaité intégrer la prévention des conflits dans ses secteurs d'intervention.

Pour cela, il a collaboré en 2002 avec le programme ZFD (Program ziviler Friedensdienst / Gestion civile de la paix) qui a été créé en 1999 par le BMZ (Ministère de la Coopération Allemande). Le choix de la région de Diffa et ensuite celle de Zinder s'est fait naturellement en raison des actions que le DED a menées dans cette partie du Niger en direction des populations rurales et pastorales au cours de ces 10 dernières années. Compte tenu de la philosophie du DED qui consiste à mettre à disposition son assistance technique auprès des structures étatiques et non-étatiques qui en font la demande, toutes les activités menées dans le cadre de ce programme depuis 2002 ont été réalisées avec l'ONG Karkara (Diffa de 2002 à 2006), le Secrétariat permanent du Code rural (Diffa et Zinder de 2005 à 2009) et la FNEN Daddo (Zinder de 2005 à 2009).

1. La part relative de l'élevage dans le revenu total du pays est estimée à 10%. L'agriculture vivrière constitue le poste de revenu le plus important, représentant près de 30% des revenus totaux de ménages. Enquête QUIBB, SRPD Niger 2008-2012.

2. « (…)sur la période 2000-2005, le secteur primaire a procuré en moyenne 33,97% des recettes d'exportation. Les produits de l'élevage, essentiellement les animaux sur pied, se placent au deuxième rang des exportations avec 23,48% en moyenne. Les denrées agricoles (…) occupent la 3ème place (15,16%) sont constituées essentiellement de produits bruts (oignon, niébé, souchet, dattes, arachide) et de coton égrené. » SRPD Niger 2008-2012

4

… AVANT PROPOS ET INTRODUCTION …

Ce programme ZFD vise la promotion de l'élevage pastoral de taille familiale car il concerne non seulement une portion importante de la population nigérienne mais aussi revêt une importance capitale dans l'économie locale (lait, viande, etc.). Dans ce cadre la promotion de la mobilité est un des axes forts sur lequel nous avons voulu orienter une grande partie de nos actions. En effet, compte tenu des conditions climatiques du Niger, l'une des meilleures pratiques de mise en valeur des ressources naturelles notamment dans la zone pastorale est fortement liée à la mobilité des troupeaux. C'est aussi un mode de vie ancestral qui reste socialement et économiquement performant malgré tous les arguments qui ont été développés à l'encontre de ce système. Il est en effet important de promouvoir l'élevage dans la zone agropastorale d'une part en facilitant l'accès aux ressources pour les populations migrantes (couloir de passage, enclaves pastorales, accès aux points d'eaux, etc.) mais également en cherchant à renforcer les liens qui existent avec l'agriculture (accès aux résidus de récolte, contrat pacage-fumure, etc.). Ce sont toutes ses réflexions, enquêtes, discussions, etc. que nous avons voulu présenter au travers de ce petit atlas analytique de la mobilité.

Abreuvement des troupeaux des grands transhumants lors de la transhumance post-hivernage en 2008—Photo ZFD Zinder

Introduction

Ce document avait pour objectifs de départ :

- d'établir un état des lieux visuel des problématiques d'accès aux ressources naturelles partagées et des risques de conflits liés à leur utilisation, dans l'optique de la promotion de la mobilité, base de nombreux systèmes pastoraux nomades ou semi-sédentaires dans les régions de Zinder et Diffa;
- de représenter d'une façon synthétique, simple et analytique l'élevage mobile (typologie des systèmes d'élevage mobiles, problématiques et enjeux, etc.)
- de valoriser l'élevage mobile en montrant la réalité par l'analyse de certaines données;
- d'être un outil de plaidoyer pour les organisations des éleveurs.

Il est de fait une compilation de plusieurs travaux réalisés par le projet ZFD Zinder en collaboration avec ses principaux partenaires. Le travail entrepris a engagé l'équipe du ZFD qui a collaboré avec :

- les secrétaires permanents des commissions foncières des départements de la région de Zinder et les Secrétariats/ Secrétaires Permanents Régionaux (SPR) de Zinder et Diffa;
- les organisations des éleveurs notamment l'Entente Pastorale Zinder-Diffa et la Fnen daddo;

Plus de 100 missions de terrain, 2 ateliers de «cartographie participative», des récoltes ponctuelles de données geo-référencées sur les ressources naturelles régionales enregistrées dans une base de données Access ad-hoc et un contrôle croisé de toutes les informations pour en vérifier l'exactitude constituent les différentes étapes qui nous permettent de compiler ce document.

Ce document se concentre sur l'élevage mobile des petits et gros ruminants. Il est en effet le mode d'élevage le plus répandu dans les régions de Zinder et de Diffa, au Niger et au Sahel. A notre connaissance nous n'avons pas rencontré de système d'élevage de ruminant, rentable et viable dans le long terme, qui ne soit contraint à la recherche de ressources par le biais de la mobilité du troupeau.

Marché de Kablewa, Diffa, Photo ZFD Ina Voss

Les chiffres officiels les plus récents (RGAC 2004/2007) citent un effectif total du cheptel au Niger de plus de 31 millions de têtes (bovins, ovins, camelins, caprins, équins, asins). Parmi ceux là, les deux régions de Zinder et Diffa représente 35% de l'effectif total (25% Zinder, 10% Diffa).

Aussi dans ce document, nous n'établissons pas de nouvelles définitions, notamment en ce qui concerne l'élevage transhumant ou l'élevage nomade par exemple. Les termes que nous utilisons sont tout à fait disponibles dans les dictionnaires communs. Ainsi les titres des typologies ne sont pas des définitions en soi mais un ensemble de mots qui caractérise de manière succincte et parlante tel ou tel type d'élevage.

… AVANT PROPOS ET INTRODUCTION

L'échelle géographique choisie est donc celle de la Région de Zinder et de Diffa. Toutefois, la mobilité sur ces régions ne peut être appréhendée qu'en sortant des limites des frontières de ces régions. Ainsi certains exemples de parcours prennent en compte ce fait (Laminou Tchiroma, Abdoulaye Nokal ou encore les arabes mohamid et les moutonniers qui traversent les frontières avec le Nigeria pour se rendre parfois jusqu'au Cameroun).

L'échelle temporelle de la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux devrait d'abord être analysée d'un point de vue historique. En effet, les espaces et parcours qui sont utilisés aujourd'hui le sont en fonction, entre autres, de l'histoire qui a conduit aux déplacements, aux migrations des populations (perturbations de l'époque coloniale, alliances, grandes sécheresses des années 70 et 80, etc.). Dans ce document nous n'abordons pas cet aspect, bien qu'il soit important, en raison du caractère synthétique que nous avons voulu lui donner. L'échelle temporelle consacrée est donc celle de ces dix dernières années.

L'échelle des groupes de déplacements qui comprennent les mêmes principales caractéristiques a été retenue comme échelle de typologie. Notons toutefois que, même si la mobilité a été ici envisagée au travers de cette échelle, les décisions de gestion des troupeaux restent du domaine familial pour la plupart des éleveurs, même si certaines décisions, telles que les transhumances collectives, sont parfois décidées à des échelles plus grandes.

Abreuvement des troupeaux sur un puits cimenté public villageois, saison froide, département de Tanout.

Au niveau de l'échelle de mobilité familiale, nous ferons référence aussi à un type de mobilité nommée « dissociée ». Celle-ci amène une partie du noyau familial à rester sur un même lieu, en général d'attache, et une autre partie à transhumer avec les troupeaux.

Notons également que nous n'avons pas reporté ici les préjugés non fondés tels que par exemple les stigmatisations sur certains groupes d'éleveurs ou encore certains cantons, transformant des cas particuliers en généralités.

Ce document, que l'on a souhaité simple et synthétique, commence avec une description générale du Niger, de la région de Zinder et de Diffa puis donne quelques illustrations sur la place importante de l'élevage dans l'économie locale.

Il présente également quelques données sur l'hydraulique pastorale.

Il propose ensuite une typologie des systèmes d'élevage dans le région de Zinder, divisée en 12 systèmes avec des fiches de présentation et des exemples de parcours. Certains types sont communes aux deux régions alors que d'autres y sont spécifiques. Cette typologie décrit également les principales difficultés et tendances environnementales auxquelles les éleveurs sont confrontés.

Il dresse enfin dans sa dernière partie et par régions, un état des lieux visuel et « spatialisé » des principales problématiques d'accès aux ressources naturelles communes et aux risques de conflits liés à leur utilisation partagée. Cette partie a été réalisée dans le but également de donner des éléments prospectifs de l'utilisation de l'espace de Zinder et de Diffa en ce qui concerne l'élevage mobile.

Cet outil pourrait ainsi servir de support pour aider les organisations des éleveurs dans leur plaidoyer mais également pour les communes ou tout autre acteur étatiques et non étatique. Pour ces derniers, il pourrait être un outil d'information pour la mise en œuvre des schémas d'aménagement foncier pour lesquels très peu d'information existe concernant la prise en compte de l'élevage mobile, notamment en raison de la méconnaissance de leurs systèmes.

Eleveur de la zone de Kabléwa, Diffa. Saison froide 2006. Photo de Sirio Lubreto pendant qu'il était en vacances.

Nous tenons, enfin, à remercier toutes les personnes et structures qui ont contribué à ce document et cités en p.2.

Photo de gauche : Abreuvement des troupeaux sur un puits cimenté villageois public.

Photo de droite : Eleveur de la zone de Kablewa, Diffa.

6

QUELQUES DONNEES GEOGRAPHIQUES
LE NIGER, LES REGIONS DE ZINDER ET DE DIFFA

Le Niger[1] est un pays enclavé de l'Afrique Sahélienne. Il est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigeria et le Bénin, et à l'Ouest par le Burkina et le Mali. Sa frontière la plus proche de la mer est à plus de 600 km du golfe de Guinée. La grande majorité de la population est concentrée dans une bande d'environ 200 km de large au Sud du territoire, où la pluviométrie est favorable à l'agriculture et à l'agropastoralisme.

Climat

Le climat nigérien est caractérisé par une température moyenne très élevée et des saisons bien marquées :

- une **saison des pluies** de juin à septembre, avec une température moyenne de 33°;
- une **longue saison sèche** d'octobre à mai, caractérisée par une baisse des températures de décembre à février (la saison sèche froide), et une période très chaude en avril et mai, avec des températures pouvant aller jusqu'à 46°C (la saison sèche chaude).

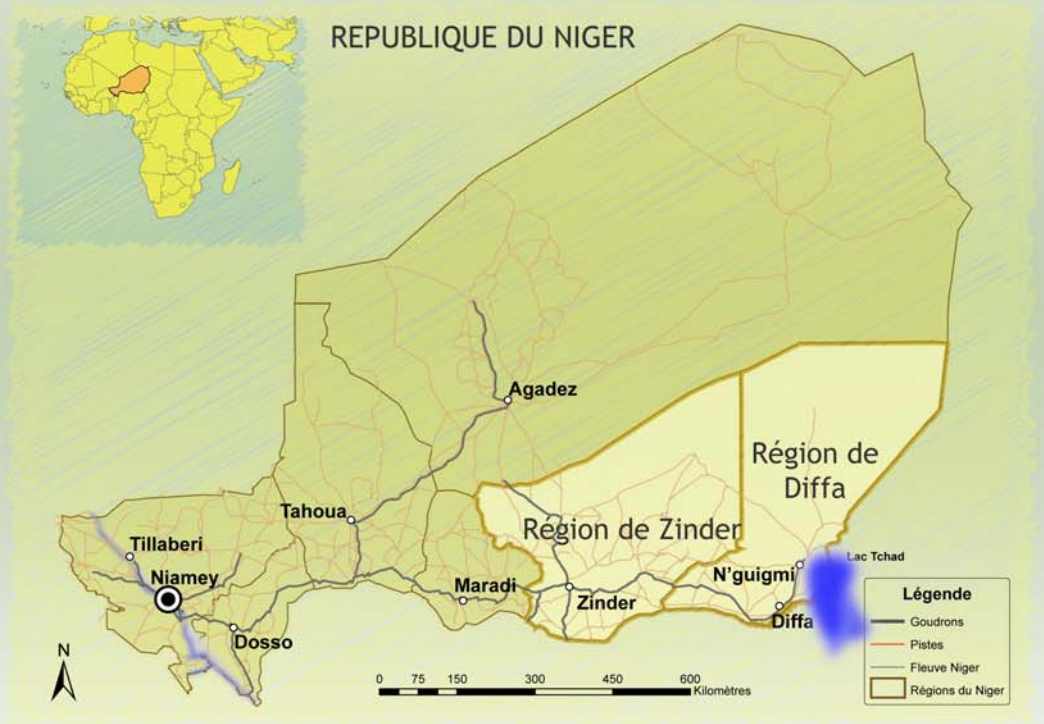

Immense plateau d'une altitude moyenne de 500 m, le Niger a un relief peu contrasté : les hauts plateaux du Nord-Est, le massif de l'Aïr (qui culmine à 2020 m au Mont Indoukat-n-Taglès, sur les monts Bagzan), les bas plateaux de l'Ouest, du centre et du Sud, le reste étant composé de plaines.

Le seul principal cours d'eau significatif et permanent est le fleuve Niger qui traverse le Sud-Ouest du pays sur environ 550 km.

La pointe Sud-Est du pays est bordée par le Lac Tchad, dont quelques affluents semi-permanents irriguent partiellement la région, dont la rivière Komadougou.

On distingue, du Sud au Nord, 5 types de zones climatiques :

- ***la zone soudanienne*** (moins de 3 % du territoire), partie Sud du pays qui est la plus arrosée avec plus de 600 mm de précipitations en moyenne par an. Elle abrite une très grande variété d'espèces végétales. C'est la zone de cultures vivrières par excellence et de quelques cultures de rente (oignons, souchet, etc.) ;
- la ***zone sahélo-soudanienne*** (10% du territoire) qui reçoit entre 400 et 600 mm de précipitations par an. C'est la zone de production céréalière (mil, sorgho), du niébé et de l'arachide ;
- la ***zone sahélienne*** (12 % du territoire), avec une pluviométrie de 300 à 400 mm où sont pratiqués une production céréalière aléatoire et l'élevage agropastoral;
- la ***zone saharo-sahélienne*** (12 % du territoire) avec une pluviométrie de 200-300 mm. Une végétation de steppe à épineux et acacias prédispose cette zone aux activités pastorales
- la ***zone saharienne*** (plus de 60% du territoire national) désertique; les cultures n'y sont rendues possibles que dans les koris, anciens affluents du fleuve Niger asséchés et berceaux de civilisations anciennes, et dans les oasis de Kaouar et de Djado au Nord-Est.

Quelques repères sur le Niger

Sources : Statistiques du Niger, PNUD (indicateurs sociaux), Banque mondiale, Document SDRP 2008-20012.

Superficie : 1.267.000 km^2

Population : 11,1 en 2001 *(RGPH-2001) et 12,9 millions habitants en 2006 (BCR, 2005)*

Croissance démographique : 3% en 2005, SDRP 2008-2012

Principales villes : Niamey, Zinder, Maradi et Tahoua

Taux d'urbanisation : 16,3 % avec une concentration de la population dans la capitale (39,4%), *SRPD 2008-2012*

Indice de Développement Humain (PNUD 2007-2008) : (174ème position sur 177)

Espérance de vie à la naissance : 55 ans en 2005 *EDS/MICS*

Population de moins de 15 ans : 47,6%, SRPD 2008-20012

Taux d'alphabétisation des adultes : 19,9% *QUIBB 2005 et MICS2000*

Scolarisation primaire : 41,7% en 2002-2003, *Annuaire du MEBA*

1. Textes extraits, adaptations et mises à jour des statistiques «Des services énergétiques face à la pauvreté et pour le développement , Analyse et perspectives en milieu rural au Niger » Aude Hubert-Brierre
2. Source : AQUASTAT 2005

Une rupture dans le régime des pluies a été observée au début des années 70 dans toute la région. L'évolution du climat sahélien est depuis lors marquée par un assèchement progressif rendant de plus en plus aléatoires les activités agricoles et pastorales. Au cours de ces dernières décennies, les sécheresses récurrentes conjuguées au déboisement ont accéléré la désertification du territoire (progression de l'ordre de 12% en 20 ans[2]). La zone de transition (sahélienne) a été particulièrement marquée par la concurrence entre l'agriculture et l'élevage pour les mêmes espaces, induisant des conflits fonciers parfois durs. La pression démographique a entraîné la régression des pâturages, alors que les terres marginales défrichées se révèlent en majorité peu productives et se dégradent rapidement.

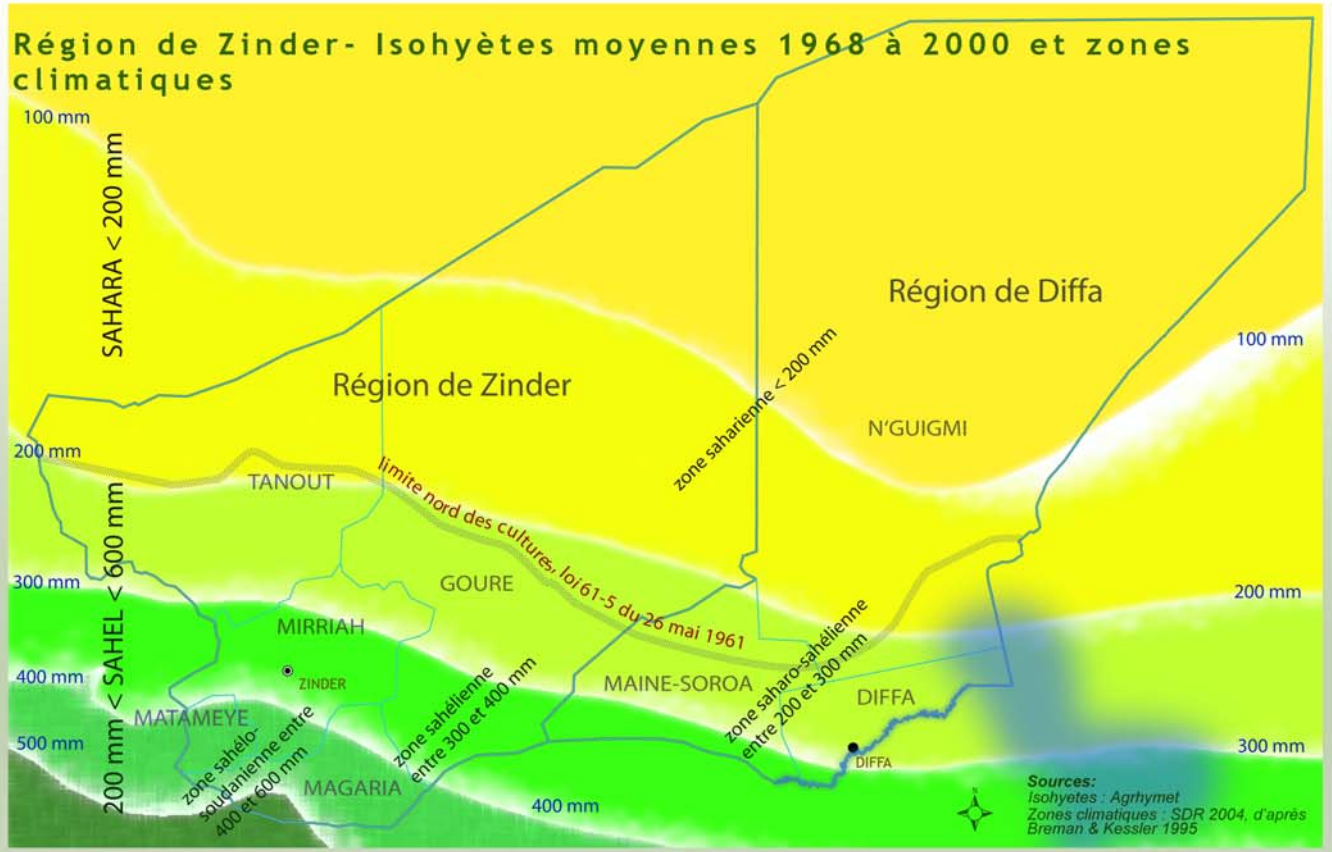

Population

Le Niger présente une grande diversité ethnolinguistique. Deux principaux groupes constituent les trois quarts de la population nigérienne : les Haoussas, principalement établis au centre et à l'Est du pays, entre le Dallol Maouri et Zinder, et les Djerma-songhaï, majoritaires dans plusieurs zones de l'Ouest du pays. Les Touaregs, Toubous et Arabes sont principalement établis au Nord et Nord-Est, tandis que les Kanouris et les Boudoumas vivent dans l'Est et l'extrême Est. Les Peuls sont disséminés sur tout le territoire.

Le taux annuel de croissance de la population, rurale à 82%, est actuellement estimé à 3,3%, ce qui correspond à un doublement en un peu plus de 20 ans, et induit une grande jeunesse de la population, dont près de la moitié (47,6%) a moins de 15 ans.

Les indicateurs sociaux sont très bas, avec un taux d'analphabétisme des adultes de plus de 80%, un taux de scolarisation primaire moyen affiché de 50%. Le Niger est classé en 2008 par le PNUD 173ème sur 177 pays en matière de développement humain[3].

Taux de Mortalité infantile: 123/1000 *EDS/MICS*

Pauvreté : 63% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. 85% de la population vit avec moins de deux dollars par jour, *QUIBB2005 et ENBC 89/90-92/93*

Accès à un point d'eau aménagé : 68,7% de la population *QUIBB 2005*

Taux de croissance du PIB réel : 4,9% sur la période 2002 2006 , *source INS/MEF «comptes Définitifs de 2001-2002 et 2002-2004 », août 2006*

PIB réel / tête sur période 2002-2006 : 132.000 FCFA , *INS/MEF « comptes définitifs 2001-2002 et 2002-2004 », août 2006*

Part du PIB par secteurs sur la période 2002-2006 : secteur primaire 42,8%, secteur secondaire 13,2%, tertiaire 44%.

Exportations

Les produits d'exportation sont principalement des produits miniers (Uranium 52%, Or 8 %), les produits agricoles et forestiers (15,1%, majoritairement Oignons, Niébé, Sésame, Souchet, Coton, Arachide, gomme arabique), les produits de l'élevage (16,6%, dont près de la moitié pour les bovins)[4], et, de façon plus limitée mais en progression, les produits de pêche.

3. Source : PNUD, Rapport de Développement Humain 2007-2008
4. Source : Délégation de l'Union Européenne au Niger, 2006, données 2004
5. Source : AQUASTAT 2004

Économie

Avec une contribution moyenne au PIB de 27% pour l'agriculture, près de 10% pour l'élevage, et respectivement 2,5% et 2% pour les produits de l'exploitation forestière et de la pêche, le secteur rural domine donc l'économie nigérienne, en dépit des contraintes climatiques. Il apporte une contribution majeure en matière d'emploi (84% de la population active en 2005).

La majorité de la production agricole est réalisée par des exploitations familiales de petite taille, tournées presque exclusivement vers l'autosubsistance. La quasi-totalité des terres cultivées est occupée par les cultures pluviales, principalement le mil et le sorgho, l'arachide, et le niébé. La majeure partie de la production (85%) est autoconsommée[5].

Le monde rural a eu un rôle moteur dans la croissance de l'économie sur la période 1998-2004. Le secteur agricole à lui seul (agriculture, élevage, forêts et pêche) a

Part des recettes d'exportations par secteur: secteur primaire **33,97%**. **Les produits de l'élevage**, essentiellement les animaux sur pied, se placent au deuxième rang des exportations avec **23,48%** en moyenne. Les denrées agricoles qui occupent la 3ème place **(15,16%)** sont constituées essentiellement de produits bruts (oignon, niébé, souchet, dattes, arachide) et de coton égrené. *Période 2000-2005 SRPD 2008-20012*

Taux d'endettement : 56,2% en 2005 *Comptes écono Nation, INS,2005*

participé à hauteur de 38% de la croissance. Si l'on associe les activités non agricoles en milieu rural, qui relèvent globalement du secteur informel, la part du secteur rural dans la croissance est alors de plus de 60%.

La Région de Zinder

La région de Zinder[6] est située au centre Est du pays, elle couvre une superficie de 146.170 km² soit 14.500.757 ha représentant 11,53% du Territoire National. Elle est limitée à l'Est par la région de Diffa, à l'Ouest par la région de Maradi, au Nord par la région d'Agadez et au Sud par la République Fédérale du Nigeria. La population est relativement jeune avec le groupe d'âge de 0 à 14 ans qui représente 46,20%. Elle est fortement rurale avec 87,5% vivant en campagne; ce taux peut atteindre 96% dans certains départements.

La majorité des sols de cette région est à dominance sableuse. On distingue d'un point de vue pédologique plusieurs types de sols. Certains sont caractéristiques du climat (sols zonaux) d'autres liés à des particularités locales (sols inter-zonaux et sols azonaux) parmi les sols zonaux on rencontre du Nord au Sud :

- Les sols évolués très pauvres en matière organique caractérisant le désert absolu
- Les sols sub-arides tropicaux de texture sableuse pauvres en matière organique (zone pastorale)
- Les sols ferrugineux tropicaux constituant l'essentiel de la zone agricole.

Données Générales sur la Région de Zinder

(Source étude régionalisation de la SDR / 2007)

Données	Région Zinder	% du Niger
Population totale (2006) hbt	2 345 356	18
Population agricole (2006) hbt	2 089 508	20,7
Densité de la population hbt/km²	16,4	10,3
Nombre de départements	5	-
Nombre de communes urbaines	10	-
Nombre de communes rurales	45	-

Potentiels et contraintes de la Région de Zinder

	Données	Atouts / potentiels	Contraintes
Potentiel terres cultivables ha	5 538 800	Zone pastorale immense. Potentiel fourrager. Intensification cultures d'hivernage. Développement des cultures irriguées. Près de 100 marchés à bétail. 17 marchés ruraux de bois.	Dégradation des terres et perte totale. Agriculture et élevage encore de type extensif. Saturation des terres cultivables au Sud. Pression sur les terres forestières et d'élevages. Conflits fonciers accrus. Feux de brousse.
Superficie emblavée ha (2006)	1 499 028 (27%)		
Potentiel terres irrigables ha	18 000 dont		
Superficie irriguée ha	8000 (44.4%)		
Superficie de forêts ha	910 000		
Production céréalière* (mil, sorgho) t	563 367		
Production culture de rente* (niébé) t	146 015		
Cheptel UBT*	1 476 069		
Principales filières	Bétail - viande Cuirs et peaux Niébé, arachide, sésame Chou, tomate, manioc, canne à sucre		

Moyennes 2001-2005 , (Source étude régionalisation de la SDR / 2007)

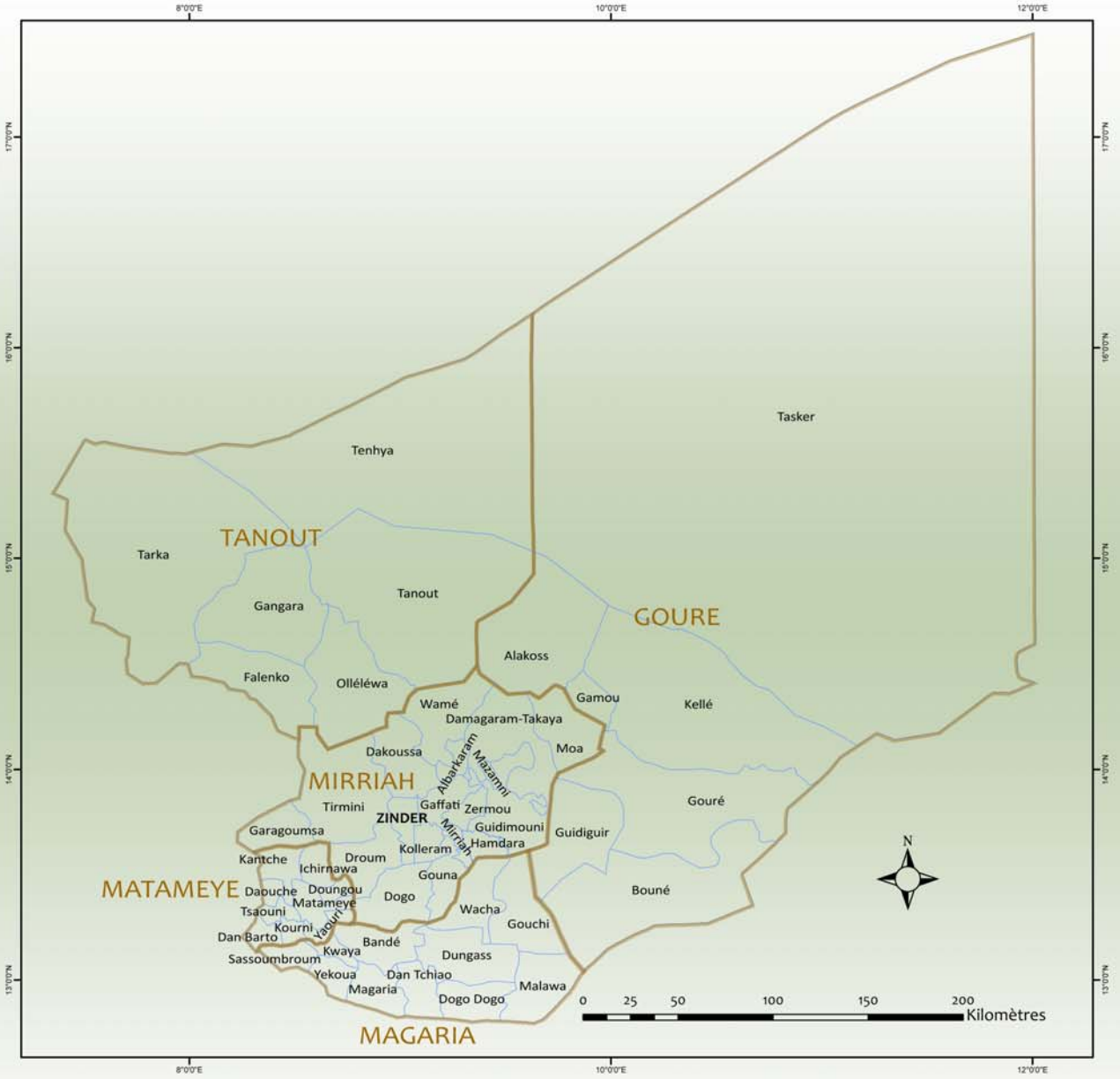

6. Textes pour la région de Zinder et Diffa: extraits et adaptations de « Etude régionalisation de la SDR / 2007 »

La pression démographique moyenne des terres est de 33 habitants / km^2. L'agriculture emploie plus de 80% de la population. Elle est considérée comme le moteur global de la croissance économique de la région. Les superficies emblavées représentent annuellement 2.937.616 ha soit 40 % de la superficie cultivable. Le taux d'occupation des terres agricoles varient de 33 % à Gouré, 100% à Matameye et Zinder Commune. Les autres départements ont respectivement 97% à Magaria et 87 % à Mirriah. Cette forte occupation des terres liée à une explosion démographique, est à l'origine des conflits entre agriculteurs et entre agriculteurs et éleveurs.

La Région de Diffa

La Région de Diffa est située à l'Est du pays. Elle a une superficie de 140.000 km^2, ce qui représente 11% du territoire national. Cette Région est avoisinée au Nord par celle d'Agadez, à l'Ouest par la Région de Zinder, au Sud par l'état Fédéral du Nigeria (dont une partie est délimitée par la Rivière Komadougou Yobé) et à l'Est par la République du Tchad. La population régionale a été estimée à 346,595 habitants en 2001, repartis entre 816 villages et 294 tribus. Ce chiffre représente 3,1% de la population du pays. En termes de groupe d'âge, 48,4% de la population régionale appartient à la tranche ayant 0 à 14 ans, 48,4% à celle de 15 à 64 ans et seulement 3,2% à celle de 65 ans ou plus. Le taux d'accroissement annuel moyen pour la période 1988 à 2001 est estimé à 4,77%, le plus élevé du pays.

Données Générales sur la Région de Diffa

(Source étude régionalisation de la SDR / 2007)

Données	Région Diffa	% du Niger
Population agricole (2006) hbt	245 436	3
Densité de la population hbt/km^2	2.6	10,3
Nombre de départements	3	
Nombre de communes urbaines	3	
Nombre de communes rurales	9	

Potentialités et contraintes sur la Région de Diffa

	Données	Atouts / potentiels	Contraintes
Potentiel terres cultivables ha	299 500	Fort potentiel en élevage, occupe 95% population. Elevage extensif soumis aux aléas climatiques. Terres irrigables. Ressources halieutiques. Débouchés du Nigeria. 48 marchés à bétail. 2 marchés ruraux de bois.	Ensablement. Déforestation. Surpâturage. Destruction des sols. Insécurité foncière. Mauvaise organisation des filières. Financement insuffisant. Génétique animale et végétale en dégénérescence.
Superficie emblavée ha (96-2005)	109 982 (37%)		
Potentiel terres irrigables ha	20 000 dont		
Superficie irriguée ha	6 349 (23.5%)		
Superficie de forêts ha	129 664		
Production céréalière* (mil, sorgho) t	40 000		
Production culture de rente* (niébé) t	2000		
Cheptel UBT*	1 800 000		
Principales filières	Bétail - viande Cuirs et peaux Poivron Poisson Gomme arabique		

Moyennes 2001-2005 , (Source étude régionalisation de la SDR / 2007)

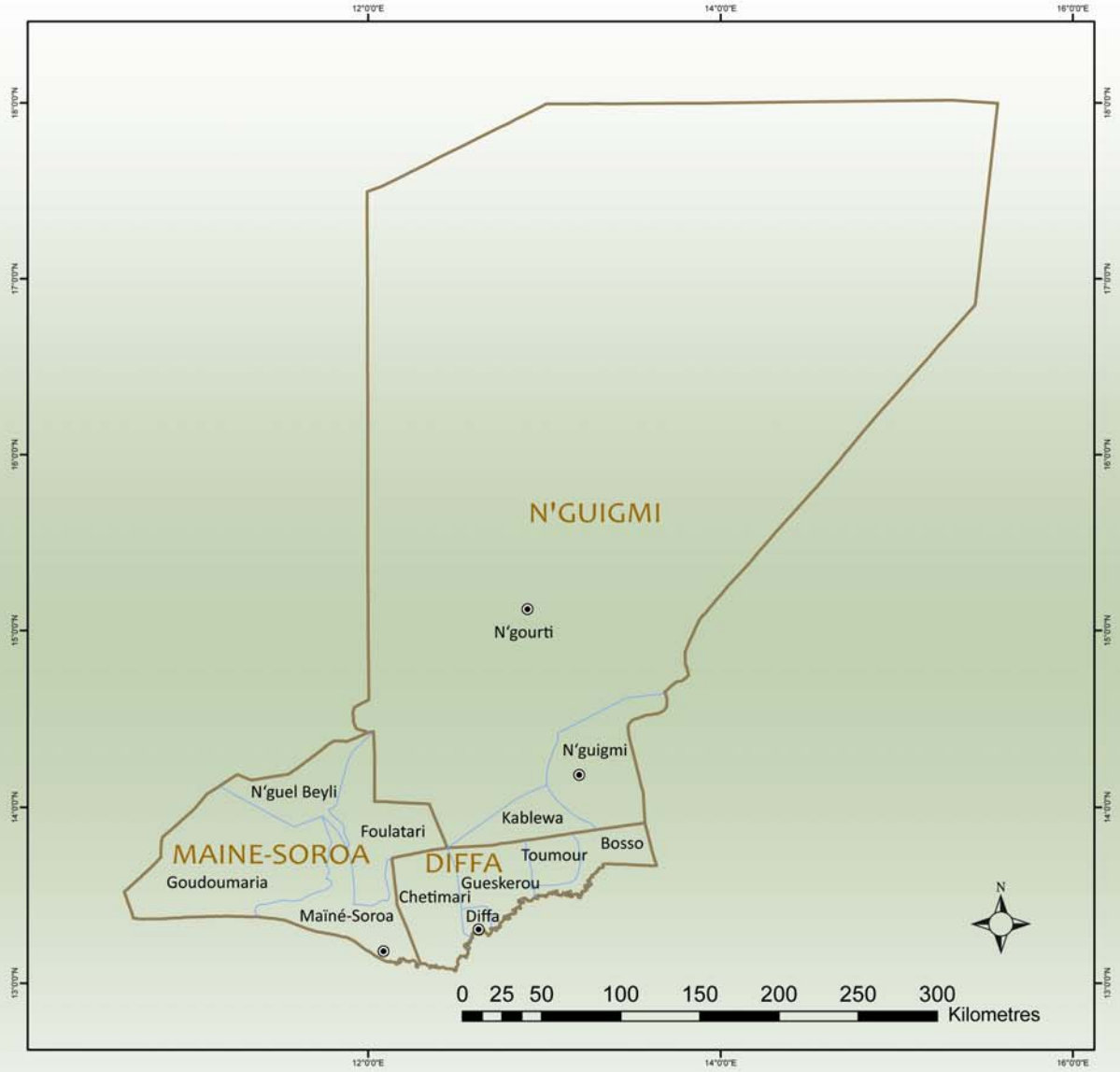

L'agriculture de la région repose sur trois systèmes de culture (cultures pluviales, cultures irriguées et cultures de décrue) de productivité assez faible mais très perfectibles en cas d'amélioration des conditions techniques d'exploitation et de mise en valeur des importantes terres agricoles (cuvettes 8000 ha des terres irrigables, Komadougou 75.000 ha et le lac Tchad 150.000 ha disponibles pour les cultures de décrue).

L'élevage est l'activité dominante de la région. Elle concerne environ 95% de la population et qui contribue pour près de 55% du produit annuel brut de la région. Le système de production est l'élevage extensif qui est soumis aux aléas climatiques, notamment la pluviométrie qui détermine l'abondance ou non des pâturages.

L'IMPORTANCE DE L'ELEVAGE MOBILE DANS L'ECONOMIE

L'élevage et l'économie dans la région de Zinder

Marché de Guidiguir (département de Gouré), ventes de bovins, moyennes calculées sur chiffres 2005-2006

Le marché de Guidiguir est la principale ressource fiscale du budget de cette commune. La vente des animaux sur pied y tient une part importante. Ce marché joue un rôle de marché de collecte pour le convoyage des gros ruminants, notamment bovins, vers d'autres marchés nigériens puis au Sud au Nigeria.

Sur ce marché, les animaux en provenance de l'élevage mobile (éleveurs transhumants et agropasteurs) y tiennent une part primordiale

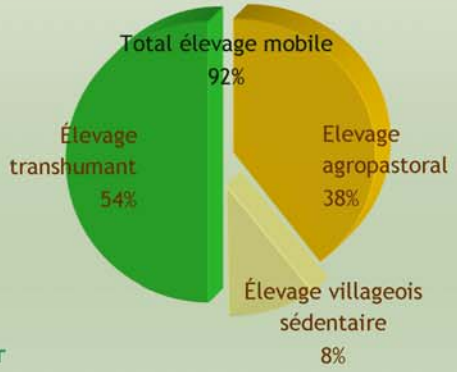

Nombre moyen de têtes vendues par jour de marché hebdomadaire

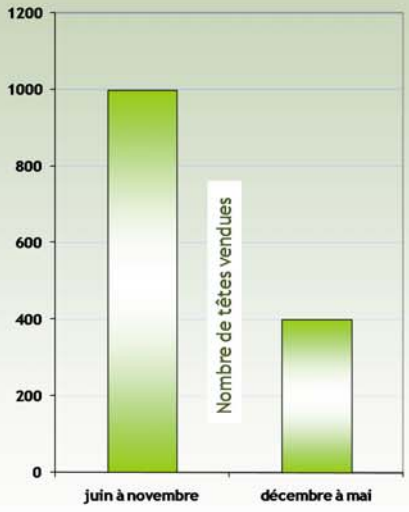

représentant 92% des ventes de bovins en 2005-2006 (voir graphique ci-dessus). L'élevage transhumant représente dans ce cas de figure les animaux provenant des éleveurs venant transhumer pour utiliser les ressources dans la zone d'influence du marché et l'élevage agropastoral représente les animaux provenant des agropasteurs c'est-à-dire les producteurs faisant de l'agriculture et de l'élevage avec une moindre mobilité.

Cet exemple montre bien l'importance fondamentale de l'élevage mobile dans l'économie en zone agricole, zone où l'élevage pastoral est valorisé sur les marchés. L'exemple montre également l'importance pour l'économie locale de la présence des transhumants dans les zones de marché quelque soit la saison (voir exemple du marché de Soubdou). Le graphique à gauche montre que la grande partie des ventes des bovins s'effectue de juin à novembre, période de présence des bovins des éleveurs transhumants et des agropasteurs dans la zone de Guidiguir.

Provenance des animaux sur total des têtes vendues toutes races confondues
Marché de Soubdou (Département de Gouré) 2005-2006

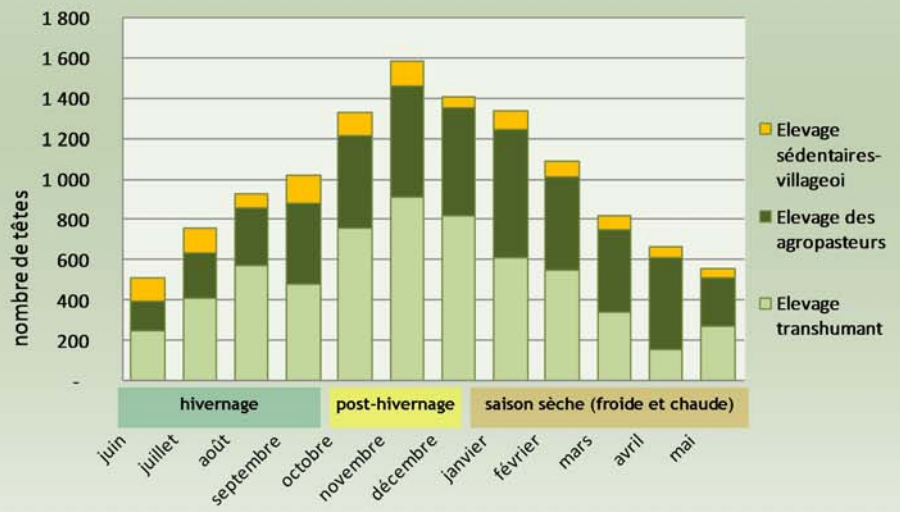

Le marché de Soubdou est un marché à bétail important dans la commune de Gouré. Les ventes de gros bétail concernent principalement les bovins et les camelins.

Dans l'exemple de ce marché, il est à noter sur le graphique au dessus que le pic de ventes d'animaux toutes races confondues se trouve dans la période de post-hivernage, saison à laquelle les troupeaux des transhumants se déplacent vers le Sud et l'Ouest après les récoltes pour profiter des résidus champêtres. C'est à cette période que la plupart des marchés de la zone agricole effectuent leurs principales recettes annuelles. C'est également à cette période que les agropasteurs achètent des animaux pour l'embouche ou la traction animale.

Source: Enquêtes Projet ZFD Zinder

L'élevage et l'économie dans la région de Diffa

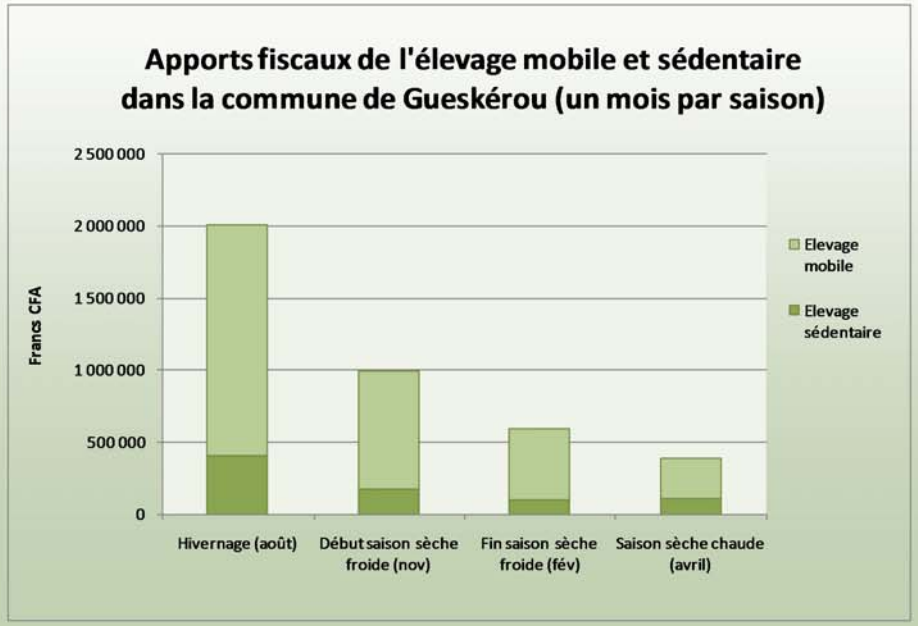

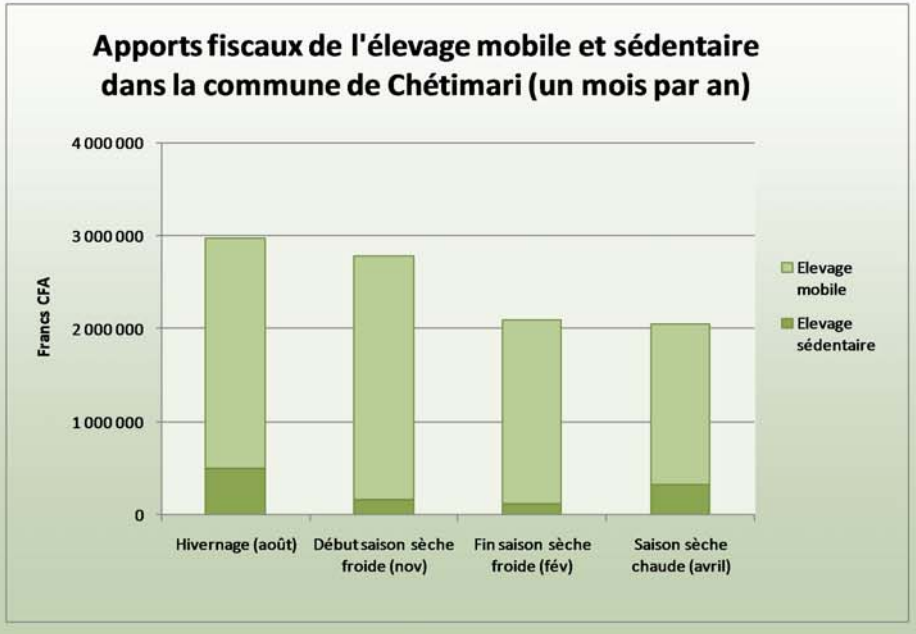

Plus de la moitié -55 %- du PIB régional de Diffa relève du secteur de l'élevage qui regroupe à la fois l'élevage des sédentaire et des éleveurs mobiles. La contribution de l'élevage mobile, en termes économiques, au sein d'une commune (structures administratives et économies familiales) peut être évaluée à partir de ses apports fiscaux captés par les différentes formes de taxation ainsi qu'à partir de la réaffectation des recettes générées par la vente du bétail et la stimulation de l'économie locale.

Les recettes municipales

Les marchés du Sud de Diffa bénéficient de manière importante de la production animale provenant du milieu pastoral. Des enquêtes sur les marchés de N'Guel Kollo (Commune de Chétimari) et Kindjandi (Commune de Gueskérou) ont étudié l'importance des taxes de présentation et d'identification du bétail sur pied qui y sont relevées par mois en fonction des saisons de l'année. Les résultats de ces enquêtes (présentés ci-dessus) révèlent l'importance des apports fiscaux de l'élevage mobile par rapport à celle de l'élevage sédentaire tout au long de l'année et notamment en saison des pluies jusque la saison sèche froide. Ces deux saisons correspondent à la période de la plus forte présence de nombreux éleveurs venus en transhumance dans la zone d'influence de ces marchés (voir explications détaillées au niveau de la partie des typologies des éleveurs dans la région de Diffa). L'élevage mobile en zone sédentaire contribue donc pour une grande partie à l'économie locale et donc celle de la commune.

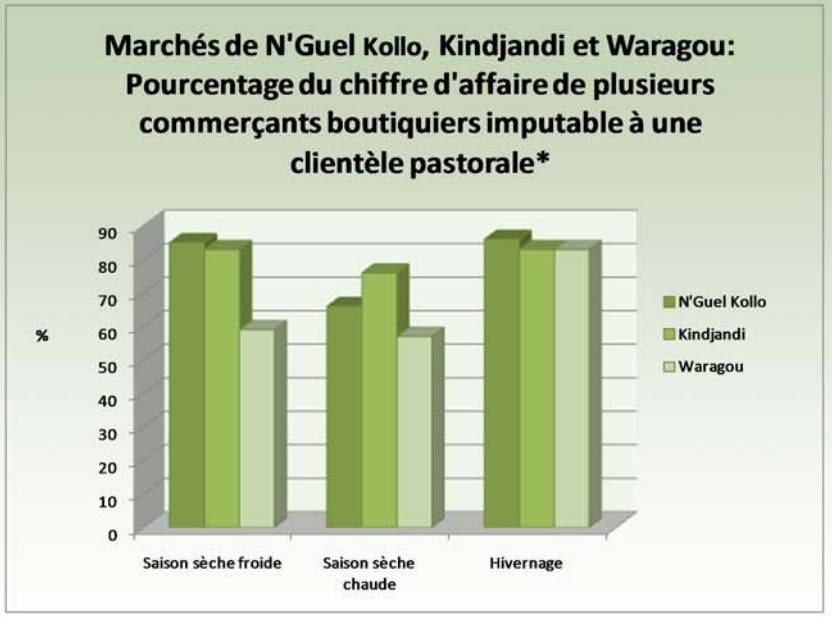

La stimulation de l'économie locale à travers la réaffectation immédiate des revenus

Les moyens générés par la vente d'animaux par les éleveurs mobiles sont en général rapidement dépensés au profit d'achat de produits fondamentaux du ménage comme les denrées alimentaires et des articles impossibles à fabriquer aux campements. L'éleveur réinvesti le plus souvent le montant de sa vente le même jour sur ce même marché.

Le graphique ci-dessus révèle que les dépenses effectuées lors au cours d'une journée de marché par les clients pasteurs représentent la principale source de revenus pour ces boutiquiers. Les pasteurs contribuent donc de manière cruciale à la stimulation de l'économie dans le Sud de la région de Diffa.

**une journée de marché par saison*
Sources : ZFD, « contribution pastorale à l'économie » Steve Anderson (2008)

L'ELEVAGE MOBILE ET L'ABREUVEMENT DES TROUPEAUX

Les troupeaux ne fréquentent pas majoritairement les points d'eau auxquels on pense généralement

L'abreuvement des éleveurs pratiquant le pastoralisme est très dépendante de l'eau qui conditionne l'accès aux ressources telles que le pâturage qui sera utilisé dans la zone d'emprise des points d'eau. Ces points d'eau ne sont pas toujours ceux auxquels on pense lorsqu'il s'agit d'hydraulique pastorale. Ainsi l'eau extraite des points d'eau dits modernes (puits cimentés publics, forages) ne représentent qu'une infime partie de l'eau utilisée pour l'élevage pastoral dans la région de Zinder.

Une enquête, réalisée par l'équipe du ZFD en collaboration avec la tribune pastorale de Niamey, illustre ce fait. Le graphique ci-contre extrait les données d'une partie de cette enquête relative à l'abreuvement des troupeaux des éleveurs.

Il est à noter que ces chiffres ne représentent pas l'entière réalité de la situation de la région de Zinder, mais permettent tout de même d'avoir une image à un moment donnée de celle ci. Notons également que la période de l'enquête a coïncidé avec une relative sécheresse ne reflétant pas une année de référence « moyenne ».

Du schéma ci-dessous nous pouvons retenir que les points d'eau utilisés par les éleveurs interrogés sont essentiellement les mares, les puisards et les puits traditionnels. Les puits cimentés publics et les forages villageois ou pastoraux ne sont que très peu voire pas du tout fréquentés pour diverses raisons. D'autres données (schéma ci-dessous) illustre également ce constat concernant les puits cimentés.

L'abreuvement est considéré comme une préoccupation majeure

Illustration des types de points d'eau utilisés par différents types d'éleveurs en fonction des saisons

Types de points d'eau utilisés	Hivernage 2004	Saison froide 2004-2005	Saison chaude 2005
Mares permanentes	31%	8%	non utilisé
Mares temporaires	12%	4%	Non utilisé
Puits traditionnels	10%	21%	55%
Puisards	6%	9%	17%
Puits cimentés	non utilisé	4%	1%
Forages villageois ou pastoral	0,5%	1%	0,5%

Symboles, voir p.17 pour détails

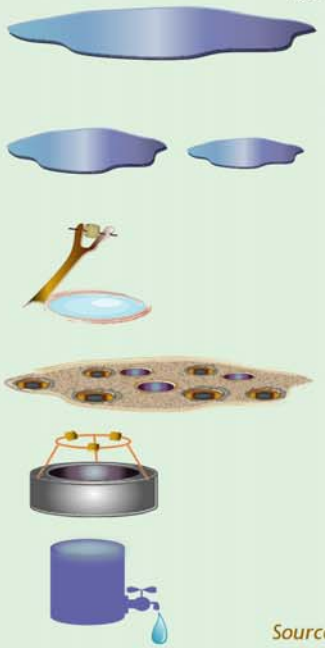

Pour cette petite enquête, un échantillon de 47 éleveurs ont été rencontrés sur leur parcours dans les départements de Gouré et Tanout en 2004 et 2005. Leur âge, tous des hommes, se situe entre 30 et 70 ans, avec une moyenne de 52 ans. Ils sont d'ethnies diverses : peul touareg haussa kanouri arabe. La composition de leur troupeau et leur mobilité est également variée, leurs parcours couvre les zones pastorales et agricoles. (source : document de capitalisation ZFD-Ilse Templaar).

Légende

Utilisé majoritairement par x% des éleveurs interrogés:

- 30 à 60%
- 20 à 30%
- 10 à 20%
- 5 à 10%
- Moins de 5%

Source : enquêtes ZFD Zinder 2004-2005

par tous les éleveurs mais ne représente pas une difficulté majeure pour tous. Toutefois des facteurs de contraintes rendant l'accès à l'abreuvement difficile existent. Ils ont été recensés dans l'enquête comme étant les suivant : peu de points d'eau en général et modernes en particulier ; et l'accès difficile aux points d'eau, modernes en particulier.

L'accès aux puits cimentés est dans la région de Zinder rendu en effet de plus en plus difficile que ce soit en zone agricole ou en zone pastorale. Les raisons évoquées dans l'enquête sont les suivantes : l'interdiction d'abreuvement ; le prix d'accès élevé sur ces points d'eau. Cette tendance tend à s'accroître et se généraliser notamment en saison chaude (ex. p.52 « PCPV »).

Une autre contrainte bien soulignée est celle de l'absence ou du blocage des servitudes d'accès aux points d'eau, notamment les mares en hivernage et post-hivernage, mais aussi les puits traditionnels et les puits cimentés.

Il semble donc évident, au vu de ces quelques données sur la région de Zinder, que la diminution de ces contraintes d'abreuvement passe par une amélioration de l'accès aux points d'eau déjà existants et les plus nombreux, telles que les mares, les puisards, les puits traditionnels. Cela passe aussi par une pérennisation de ces points d'eau (diminution de l'érosion des bassins versant des mares empêchant l'ensablement, amélioration technique des puits traditionnels augmentant leur durée de vie, etc.[1]). Ces aspects ne sont pas assez pris en compte en hydraulique pastorale et mériteraient d'être encouragées et développées. La solution la plus couramment envisagée et mise en œuvre, est le fonçage de points d'eau modernes publics. Toutefois, sans précautions (consensus social, règles d'accès appliquées) ne peut résoudre le manque d'accès à l'eau eu égard aux problèmes existants déjà et qui tendent à se développer (accès difficiles, refus d'abreuvement, vente à des prix élevés, etc.)

Proportion des puits sur la zone étudiée: 1 puits cimenté pour 21 puits traditionnels

Source : voir note 1 ci contre « puits traditionnels », étude intégrant des données du PSSP Zinder

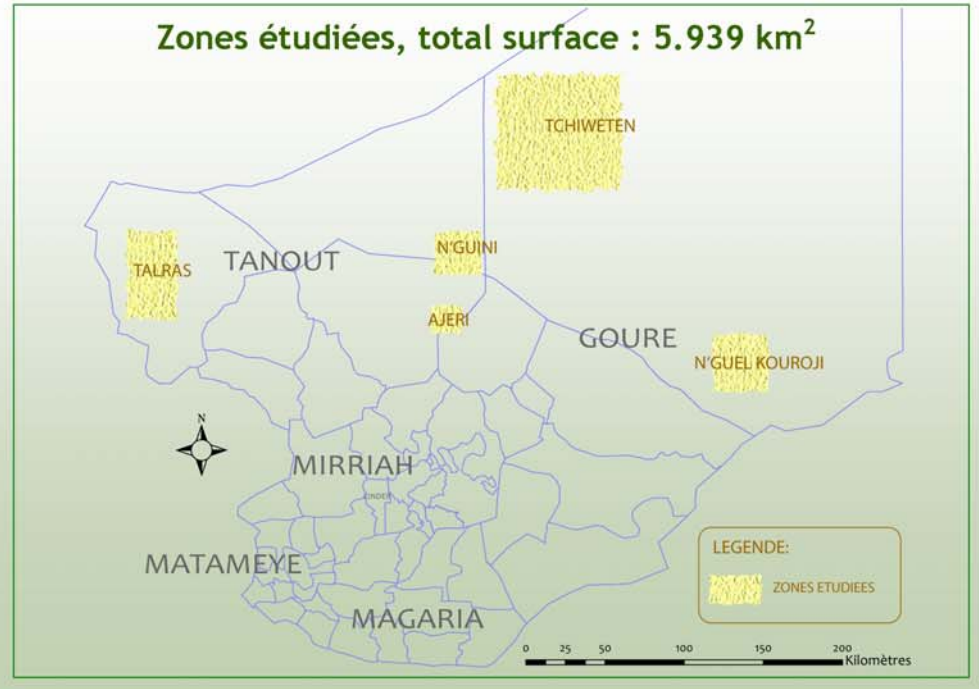

L'importance des puits traditionnels pour les éleveurs mobiles

L'étude réalisée (voir carte ci-dessus)[1] afin de définir, entre autres, l'importance des puits traditionnels dans les systèmes des éleveurs mobiles, fait ressortir sur les zones étudiées, une part primordiale des puits traditionnels dans le maillage géographique et social. L'importance de ces puits traditionnels est primordiale pour les parcours des éleveurs transhumants, notamment en saison sèche (schéma ci-contre).

Le puits traditionnel est en effet une manière pour l'éleveur, avec l'aide de sa famille ou sa communauté, d'avoir accès avec ses propres moyens à un point d'eau et aux ressources fourragères dans sa zone d'influence de manière relativement indépendante. Il existe toutefois pour ces points d'eau des contraintes techniques (durabilité des puits[1]), foncières et administratives (voir sur ce sujet p.53 « Puits traditionnels »).

1. cf. études « Mares et parcours », 2006 ; et « Les puits traditionnels dans la région de Zinder » ; ZFD - Roland Tapia et Alhassane Younfa

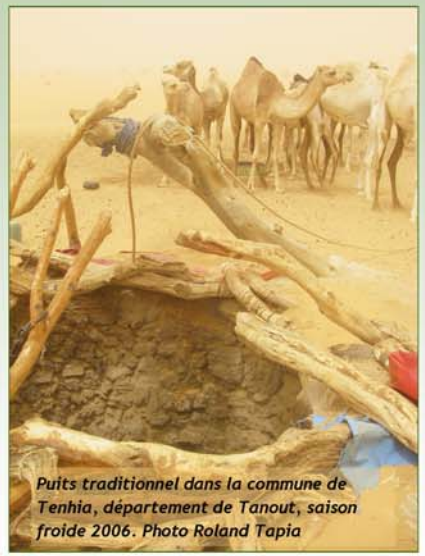

Puits traditionnel dans la commune de Tenhia, département de Tanout, saison froide 2006. Photo Roland Tapia

ESSAI DE TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE MOBILE - REGIONS DE ZINDER ET DIFFA

Pour la définition des typologies il a fallu faire un choix méthodologique afin d'avoir une représentation de la réalité le plus fidèlement possible.

Le fait d'établir une typologie a en soi des limites puisqu'elle passe par une simplification de la réalité avec le risque de sa distorsion. Nous sommes conscients que certains systèmes ont pu être omis mais nous espérons avoir pris en compte tout de même la grande majorité des systèmes d'élevage mobile évoluant dans et au travers de la Région de Zinder.

Cette typologie reste néanmoins, nous l'espérons, un outil qui permet de conceptualiser l'immense diversité des systèmes d'élevage de la région ainsi que leurs problématiques. Ainsi cette contribution à la compréhension de ces enjeux pourrait permettre une meilleure prise en compte dans les décisions concernant les éleveurs mobiles (les schémas d'aménagements fonciers par exemple). Cette typologie ne doit donc pas être considérée comme une représentation absolue de la réalité mais plutôt comme un outil de travail.

Le choix n'a pas été fait de se fonder en premier lieu, comme souvent il est inscrit dans l'imaginaire collectif, sur les groupes ethniques ou sur le type de mobilité. En effet il apparaît clairement que la mobilité n'est pas un facteur principal de l'élevage mais une conséquence des stratégies décidées par l'éleveur en fonction d'un contexte précis. C'est donc un mode de vie qu'il est important de préserver tant pour ses aspects sociaux qu'économiques.

Notre choix est celui de se fonder tout d'abord sur la compréhension des éléments constitutifs du système de production des éleveurs. Ceux-ci sont en l'occurrence les animaux, mais aussi le facteur humain (histoire, habitudes, connaissances techniques, etc.). Puis, de comprendre comment ces éléments constitutifs permettent aux éleveurs de déterminer des stratégies pour accéder aux ressources pastorales nécessaires dans l'espace et dans le temps, ce en fonction du contexte. Ces différents facteurs expliquent pourquoi les stratégies développés par les éleveurs passent le plus souvent par la mobilité, qu'elle soit décidée librement ou sous forme de contrainte ou d'habitude sociales et culturelles. Elle se traduit, selon les différents systèmes, par une utilisation de l'espace différente en fonction des zones climatiques et des ressources pastorales. Nous pouvons ainsi dire que c'est la recherche de stratégie d'accès aux ressources pastorales qui entraîne la mobilité. Ce mode de gestion des ressources pastorales et d'ailleurs le seul qui puissent garantir une gestion rationnelle et durable évitant le surpâturage et les dégradations environnementaux constatés dans les systèmes plus fixes.

De manière pratique, les travaux de définitions de cette typologie ont étés réalisés de manière itérative entre le terrain, les analyses, la documentation, l'échange avec les personnes ressources, par l'équipe du projet ZFD mais aussi par les partenaires (Code Rural et organisations des éleveurs).

Au final les critères d'analyse les plus marquants retenus pour la typologie des éleveurs mobiles dans la région de Zinder sont les suivants. Ils sont tous liés entre eux:

- Composition du troupeau
- Liens fonciers, qui peuvent représenter une multitude de lieux et de points d'abreuvement sur le parcours;
- Réciprocité et relations avec d'autres types d'éleveurs ou d'autres types de producteurs;
- Autres activités économiques importantes pour le revenu pratiquées en dehors de l'élevage
- Ressources utilisées (ressources pastorales, économiques comme les marchés par exemple, etc.)
- Amplitude annuelle de la mobilité
- Zones climatiques utilisées par l'éleveur.

Nous avons associé à certaines typologie des exemples de parcours recensés. Ceux sont des exemples représentatifs parmi tant d'autres.

Les types d'éleveurs ont enfin été ordonnées en fonction globalement de 3 amplitudes de mobilité : la grande mobilité (ne possédant pas ou exceptionnellement des attaches foncières et parcourant chaque année plusieurs centaines voire des milliers de kilomètres), la moyenne mobilité (possédant des attaches foncières, pratiquant une mobilité moyenne pouvant aller jusque quelques centaines de km annuels et n'excluant pas le passage de frontières), et la petite mobilité.

Ce travail a ainsi permis de faire ressortir une typologie comportant onze systèmes d'élevage mobile repris en titres dans l'encadré ci-dessous.

LA GRANDE MOBILITE

LES ELEVEURS GRANDS ET MOYENS TRANSHUMANTS BOUVIERS.....p.18

LES ELEVEURS GRANDS TRANSHUMANTS BOUVIERS EN FOURRAGE FRAIS....p.22

LES MOUTONNIERS EFFECTUANT DE GRANDES TRANSHUMANCES p.24

LES ELEVEURS GRANDS TRANSHUMANTS BOUVIERS EN FOURRAGE SEC.....p.26

LES ELEVEURS GRANDS TRANSHUMANTS CHAMELIERS P.28

LES ELEVEURS GRANDS CARAVANIERS CHAMELIERS.....p.30

LA MOYENNE MOBILITE

LES ELEVEURS BOUVIERS AVEC ATTACHES FONCIERE TRANSHUMANT EN HIVERNAGE p.32

LES ELEVEURS BOUVIERS avec ATTACHES FONCIERES TRANSHUMANT en HIVERNAGE et SAISON SECHE.....p.34

LES ELEVEURS BOUVIERS A PETITE MOBILITE REGULIERE p.36

LES ELEVEURS CHAMELIERS AVEC ATTACHES FONCIERES.....p.38

LA MOBILITE MINIME

LES ELEVEURS PLUS OU MOINS FIXES A MOBILITE EXCEPTIONNELLE.....p.44

SYNTHESE COMPARATIVE DES TYPOLOGIES DE LA REGION DE ZINDER ET DE DIFFA p.46

Comment lire les fiches de présentation des typologies? …

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Bovins (vaches)

Camelins (chamelles)

Ovins (brebis)

Caprins (chèvres)

En plus de la distinction entre les espèces d'animaux, la fiche montre l'importance en taille du troupeau. Celle-ci est représentée de manière relative (d'une typologie à l'autre), de peu d'animaux (1 tête) à beaucoup d'animaux (10 têtes). En effet il serait très difficile de faire des statistiques fiables sur le nombre moyen exact de têtes en fonction de telle et telle typologie, d'autant plus que cette recherche n'aurait pas non plus de caractère réellement utile pour ce document.

Ces symboles donnent l'information du caractère transfrontalier des parcours lorsqu'il est présent (ci gauche) et la région concernée (ci droite). Le rectangle rouge délimite la zone concernée dans la région, lorsqu'il est présent.

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Ces informations donnent la provenance de la plupart des éleveurs concernés dans la typologie.

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

Les cartes « utilisation des zones climatiques » montrent, en fonction des saisons, les zones climatiques utilisés par les éleveurs et leurs troupeaux. Pour montrer globalement à l'échelle régionale les parcours des troupeaux, l'échelle des zones climatiques est celle qui nous a semblé la plus pertinente et la moins sujette à modification sur le court terme. Le type d'élevage en relation étroite avec le type d'animaux, conditionne en effet fortement l'utilisation spécifique des ressources liées aux zones climatiques. Cela nous a semblé une meilleure solution que celle de dessiner des grands axes de transhumances qui eux sont plus sujet à modification mais surtout ne pourrait être synthétisés sur une seule carte en raison de leur extrême multiplicité.

Facteurs du système de production (selon leur importance):

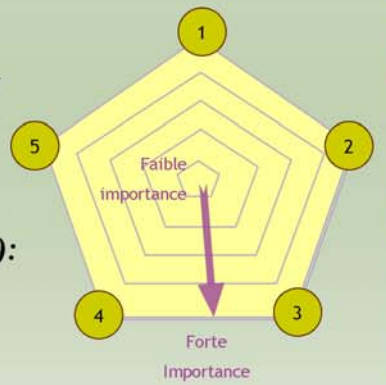

A chaque sommet du pentagone correspond un facteur/élément du système de production de l'éleveur. Pour un angle donné, plus le facteur (polygone violet) est proche de l'extérieur plus celui-ci est important et inversement. Par exemple, si le polygone violet est très proche de l'extérieur au point 1, la mobilité annuelle du troupeau de l'éleveur en question est très importante.

1. Amplitude de mobilité annuelle — Elle correspond à l'importance de la mobilité annuelle de l'éleveur et son troupeau
2. réciprocité avec d'autres systèmes de production (dont éleveurs) — Correspond à l'importance des échanges socioéconomiques entre l'éleveur et d'autres éleveurs ou d'autres systèmes de production (agriculture, etc.), plus cette interrelation est importante plus généralement il est aisé pour l'éleveur d'avoir accès aux ressources pastorales (moins de conflits).
3. attaches foncières — Correspond à l'importance des attaches foncières pour l'éleveur (un ou plusieurs puits, des zones d'attaches, des villages, etc.).
4. recherche de proximité des marchés — Correspond au besoin de l'éleveur d'avoir des marchés à proximité, en distance et fréquence, pour la vente des animaux, l'approvisionnement et/ou le commerce.
5. activités économiques annexes : — Correspond à l'importance des activités économiques annexes à l'élevage dans le revenu de l'éleveur. En vert est indiqué quelles sont ces principales activités annexes.

Problématiques principales / menaces :

Ici sont repris les principales problématiques et menaces que connaît le type d'éleveur concerné, vu sous l'angle des tendances.

L'importance plus ou moins marquée des modifications dans les systèmes de production des éleveurs mobiles ces 40 dernières années

Voir détails p.23

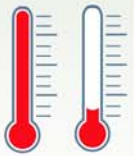

Commentaires sur le système de production:

Plusieurs fenêtres de commentaires apparaissent dans les fiche lorsqu'il nous a semblé nécessaire d'apporte des détails explicatifs à la symbolique des typologies.

… Comment lire les fiches de présentation des typologies?

Les saisons :

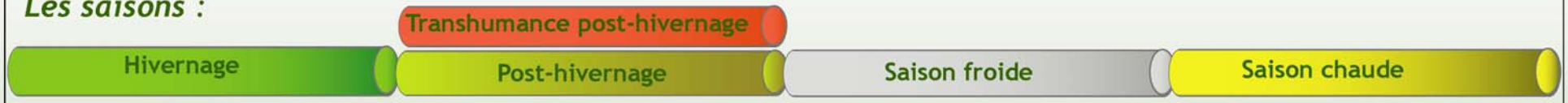

Le calendrier pastoral a été synthétisé de la manière ci haut, avec la particularité de la mise en évidence de la saison post-hivernage qui est pour beaucoup d'éleveurs une saison critique d'importants déplacements. Il est parfois fait référence à la saison sèche, elle comprend la saison froide et la saison chaude qui sont toutes deux sans pluies, par opposition à l'hivernage. L'hivernage est la saison des pluies.

La symbolique des ressources utilisées :

L'abreuvement :

Flaques

Mares

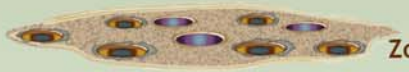
Zone de puisards

Puits traditionnels

Puits cimenté publics

Les ressources associées à ce symbole signifie que pour les éleveurs leur utilisation est source de tensions voir de conflits avec généralement d'autres utilisateurs.

L'alimentation:

Arbres, pâturages aériens

Pâturages en fonction des saisons

Bosquets, buissons (anza (boscia senegalensis), calimbo (leptadenia pirotecnica)…)

Complémentation de l'alimentation animale : résidus champêtre de mil, sorgho, fanes d'arachides, tourteaux

NB :

les compléments patronnés pour les ruminants sont généralement achetés sur les marchés ou prélevées dans les cuvettes des zones Sud de la région de Zinder et Diffa, ils se seront pas représentés dans la symbolique.

La végétation particulière du Lac Tchad sera expliquée dans le texte quand nécessaire.

Les exemples de parcours annexés aux fiches de typologies des éleveurs:

A presque chaque typologie est associée un ou plusieurs exemples de parcours d'éleveurs correspondant à la typologie. Ces cartes tentent de faire ressortir visuellement les problématiques principales lors de ces parcours. Ces problématiques sont représentées sous forme d'exemples significatifs de telle sorte à ce que la plupart des problématiques des éleveurs mobiles soient touchés sur l'ensemble des cartes d'exemple de parcours. Cela veut donc dire que chaque carte ne fera pas ressortir en totalité les problématiques du parcours représenté.

LES ELEVEURS GRANDS ET MOYENS TRANSHUMANTS BOUVIERS

LA GRANDE MOBILITÉ

Animaux prédominants dans les troupeaux:

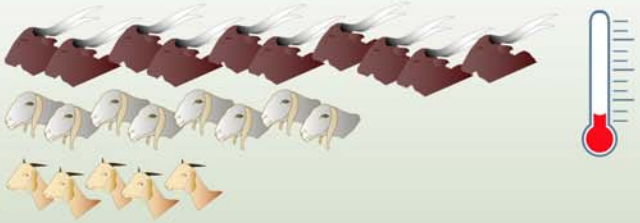

Groupes / Sous-Groupes concernés:
Peuls Oudas, Haoussas

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

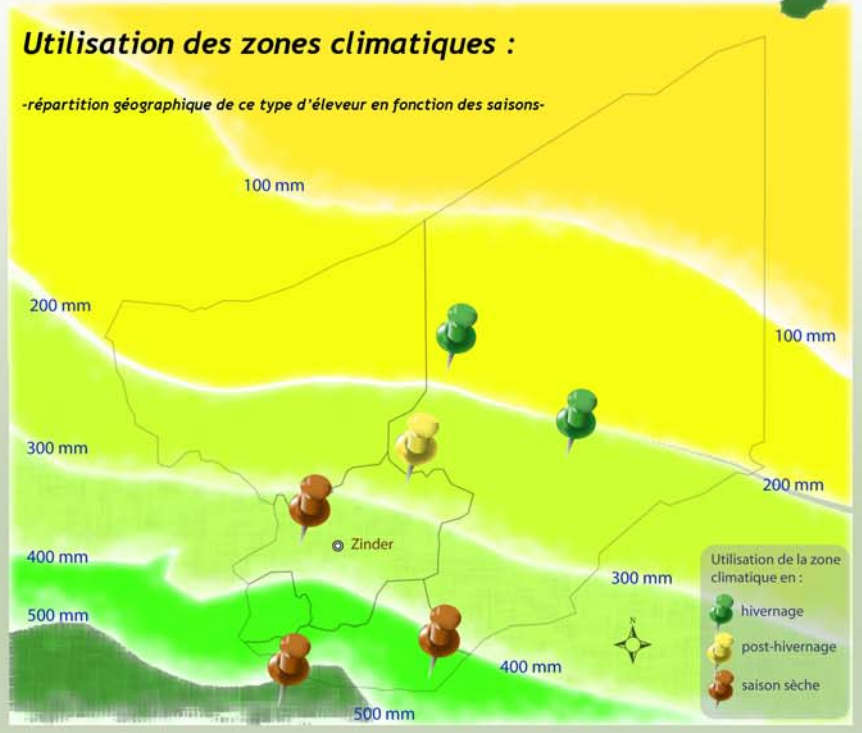

Facteurs du système de production (selon leur

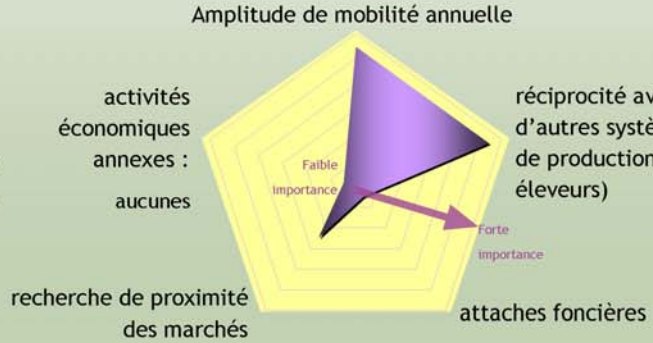

Problématiques principales / menaces :

Espace : diminution des espaces pour les zones d'attente de la transhumance post-hivernage;

Ressources : accessibilité et durabilité temporelle des mares dans la bande intermédiaire entre les zones d'agriculture pluviales et la zone pastorale; accès aux zones de puisards et leur utilisation progressive par d'autres systèmes de production; la préservation du parc forestier notamment de la bande Sud de la région de Zinder et l'accès à ce pâturage aérien ; l'accès aux résidus de culture pluviale;

Ressources pastorales utilisées:

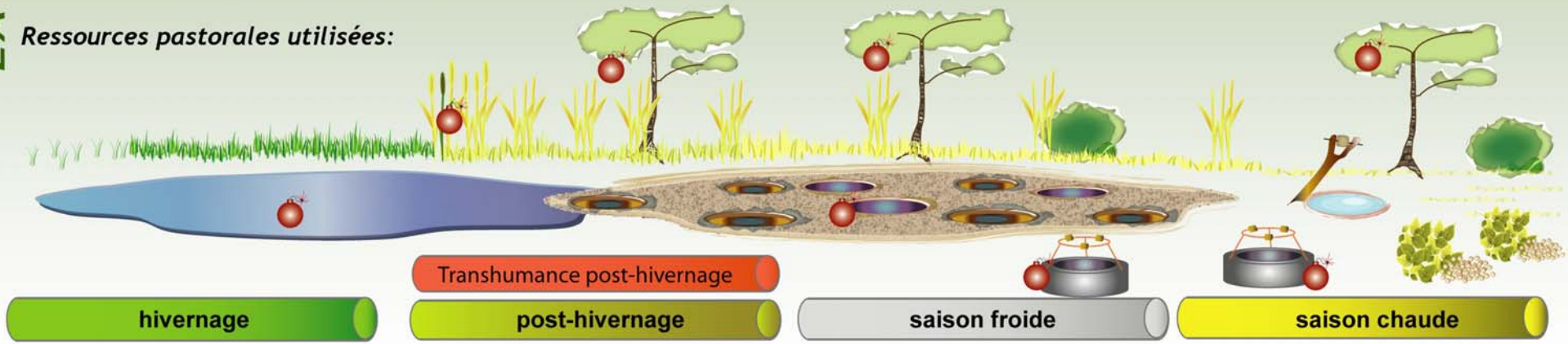

18

LA GRANDE MOBILITÉ

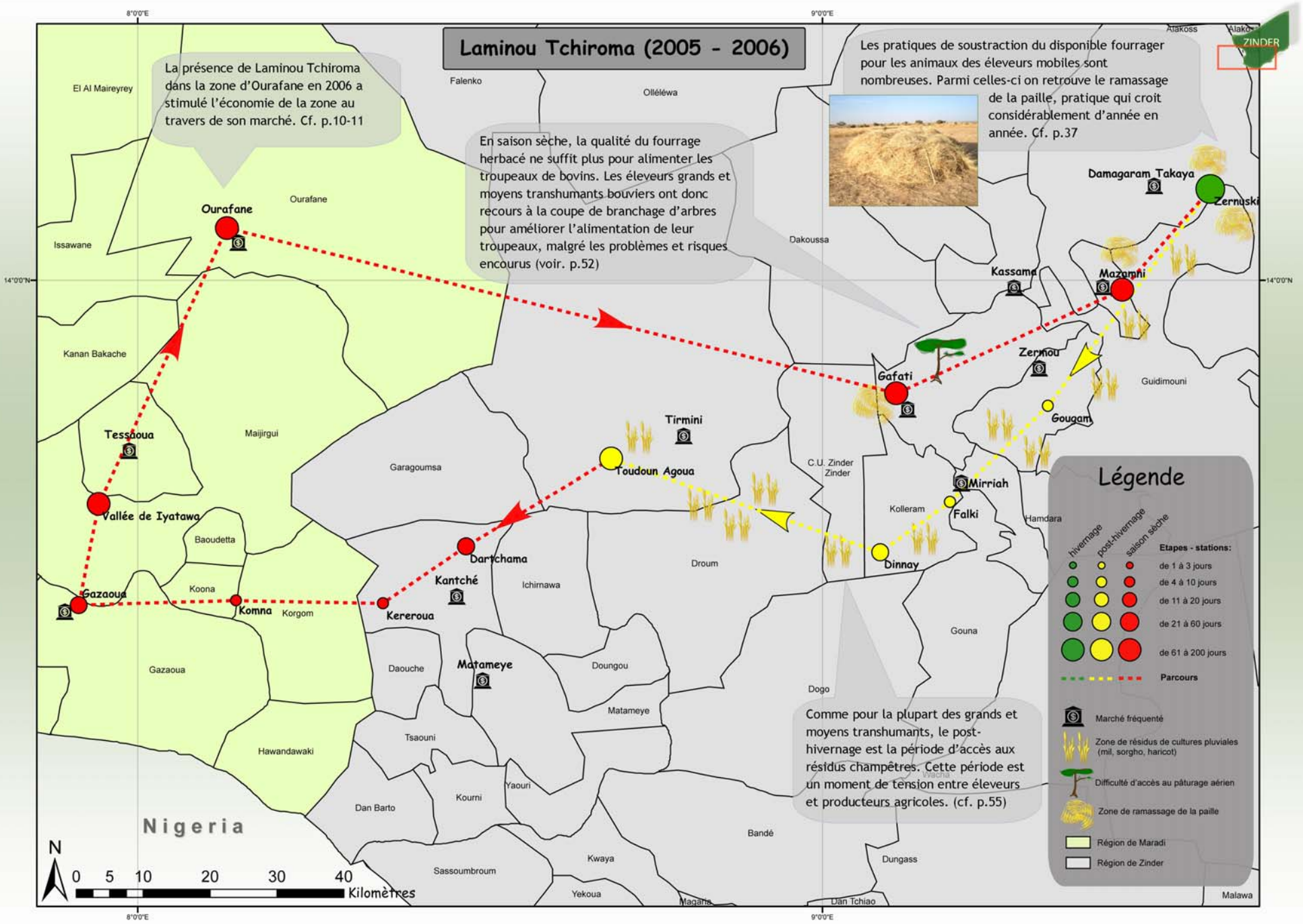

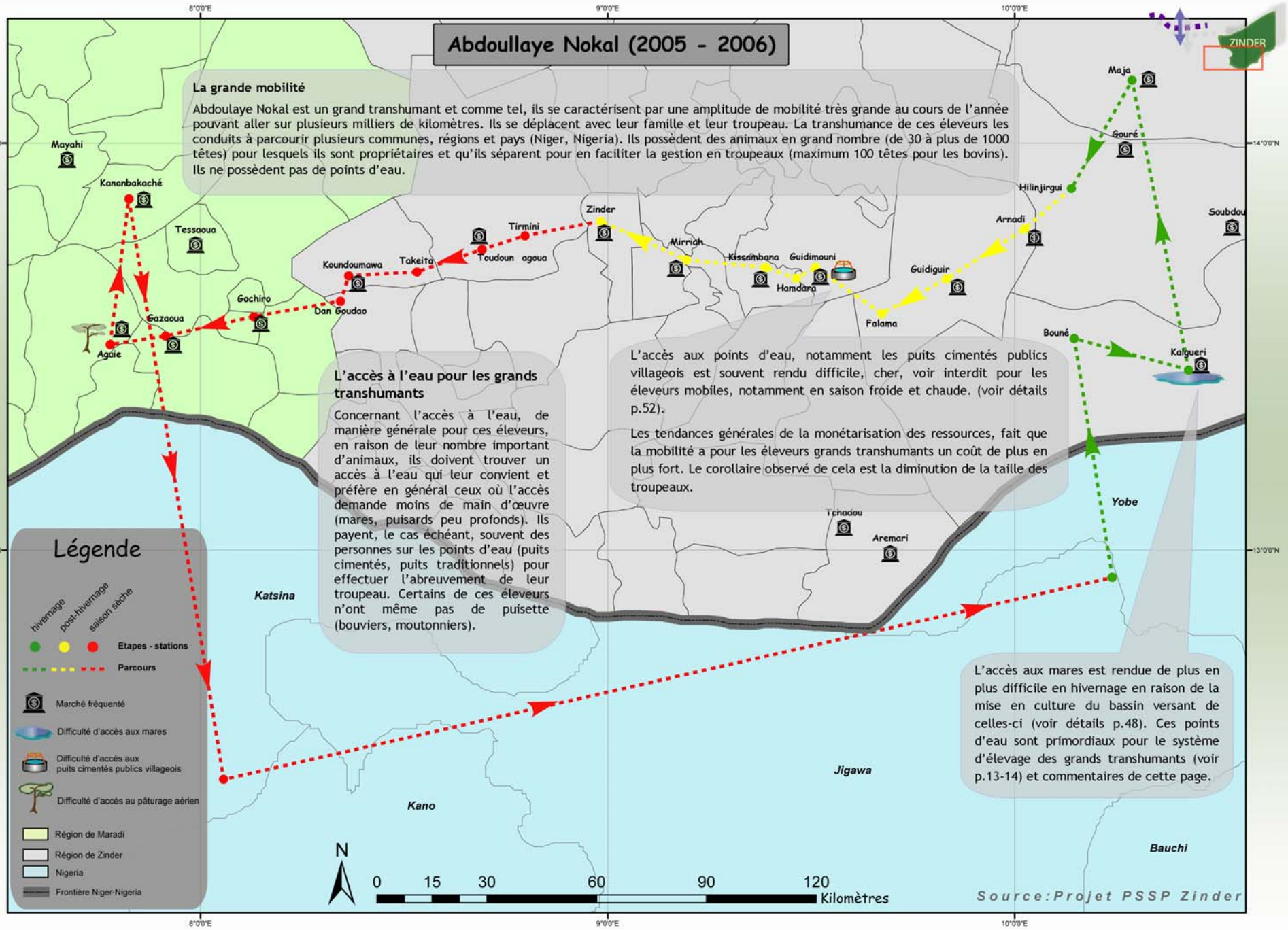
Abdoullaye Nokal (2005 - 2006)
La grande mobilité
Abdoulaye Nokal est un grand transhumant et comme tel, ils se caractérisent par une amplitude de mobilité très grande au cours de l'année pouvant aller sur plusieurs milliers de kilomètres. Ils se déplacent avec leur famille et leur troupeau. La transhumance de ces éleveurs les conduits à parcourir plusieurs communes, régions et pays (Niger, Nigeria). Ils possèdent des animaux en grand nombre (de 30 à plus de 1000 têtes) pour lesquels ils sont propriétaires et qu'ils séparent pour en faciliter la gestion en troupeaux (maximum 100 têtes pour les bovins). Ils ne possèdent pas de points d'eau.
L'accès à l'eau pour les grands transhumants
Concernant l'accès à l'eau, de manière générale pour ces éleveurs, en raison de leur nombre important d'animaux, ils doivent trouver un accès à l'eau qui leur convient et préfère en général ceux où l'accès demande moins de main d'œuvre (mares, puisards peu profonds). Ils payent, le cas échéant, souvent des personnes sur les points d'eau (puits cimentés, puits traditionnels) pour effectuer l'abreuvement de leur troupeau. Certains de ces éleveurs n'ont même pas de puisette (bouviers, moutonniers).
L'accès aux points d'eau, notamment les puits cimentés publics villageois est souvent rendu difficile, cher, voir interdit pour les éleveurs mobiles, notamment en saison froide et chaude. (voir détails p.52).
Les tendances générales de la monétarisation des ressources, fait que la mobilité a pour les éleveurs grands transhumants un coût de plus en plus fort. Le corollaire observé de cela est la diminution de la taille des troupeaux.
L'accès aux mares est rendue de plus en plus difficile en hivernage en raison de la mise en culture du bassin versant de celles-ci (voir détails p.48). Ces points d'eau sont primordiaux pour le système d'élevage des grands transhumants (voir p.13-14) et commentaires de cette page.
Légende
hivernage
post-hivernage
saison sèche
Etapes - stations
Parcours
Marché fréquenté
Difficulté d'accès aux mares
Difficulté d'accès aux puits cimentés publics villageois
Difficulté d'accès au pâturage aérien
Région de Maradi
Région de Zinder
Nigeria
Frontière Niger-Nigeria
Mayahi
Kananbakaché
Tessaoua
Gazaoua
Aguie
Gochiro
Dan Goudao
Koundoumawa
Takeita
Tirmini
Toudoun agoua
Zinder
Mirriah
Kissambana
Guidimouni
Hamdara
Falama
Guidiguir
Arnadi
Hilinjirgui
Maja
Gouré
Soubdou
Bouné
Kalgueri
Yobe
Tchadou
Aremari
Katsina
Jigawa
Kano
Bauchi
ZINDER
N
0 15 30 60 90 120
Kilomètres
Source:Projet PSSP Zinder
8°0'0"E
9°0'0"E
10°0'0"E
14°0'0"N
13°0'0"N

20

Ardo Dakoro (2005 - 2006)

Ardo Dakoro était avec sa famille et ses troupeaux de bovins en saison sèche froide en 2006 dans une zone où les brûlis de préparation des cultures pluviales débutaient déjà dès le mois de janvier pour des pluies arrivées en juin. Ces pratiques augmentent considérablement les risques d'incendie non maîtrisés et diminuent de manière importante le couvert fourrager. Ces pratiques tendant à se développer, les associations de la région de Zinder ont proposé d'établir une date de début des brûlis à la mi mai.

Liens sociaux et lutte contre l'augmentation des produits vivriers

Les liens sociaux peuvent être assez forts avec les villageois sur les marchés où il arrive que les éleveurs confient leurs stocks de céréales achetés à la récolte (prix bas) pour revenir les chercher à la période de soudure (prix haut) quand ils seront sur d'autres pâturages éloignés. Ardo Dakoro pratique ce système.

Ardo Dakoro, chef de tribu, a du en saison sèche 2005-2006 régler de nombreux cas de différents entre agriculteurs et ses éleveurs administrés concernant des dégât des animaux sur les champs de calebassiers. Ces champs de saison sèche ne sont que très peu protégés ou surveillés alors qu'à cette saison tout l'espace devient pastoral. (voir détails p.52 et 54) (pratique du

Les zones de puisards sont de plus en plus menacées pour l'élevage mobile en raison de leurs aménagement en zones de jardinage, avec non respect des chemins de servitude. (voir détails p.48)

Les zones d'attente de la transhumance post-hivernage, enclaves pastorales en zone agricole, on un rôle essentiel dans le système des grands et moyens transhumants bouviers: voir explications détaillées p.50

zone de pâture des troupeaux de brebis en saison chaude 2008

zone de pâture des troupeaux de bovins en saison chaude 2008

Légende

hivernage | post-hivernage | saison sèche

Etapes - stations:
- de 1 à 3 jours
- de 4 à 10 jours
- de 11 à 20 jours
- de 21 à 60 jours
- de 61 à 200 jours

Parcours

- Marché fréquenté
- Zone d'attente de la transhumance post-hivernage
- Zone de brulis précoce
- Zone de résidus de cultures pluviales (mil, sorgho, haricot)
- Champs de calebasses non surveillés
- Zone de puisards

Gamaram, Tanout, Bani Walki, Bilmaran, Adjeri, Gueré, Zabetan, Nord de Aferam, Gajabe, Guirdiguiski, Daoutcha, Kaygam, Ganatcha, Baboul, Wamé, Espace pastoral de Zeno, Raffa, Birnin Kazoe, Damagaram Takaya, Sabon Roua, Doufoufouk, Kassama, Almari, Zermou, Gaffati, Tirmini, Dakoussa, Alakoss, Kellé, Gamou, Moa, Gouré, Guidimouni, Mazamni, Guidiguir, Tesker, ZINDER

Limite nord des cultures

N

0 5 10 20 30 40 Kilomètres

9°0'0"E 10°0'0"E 15°0'0"N 14°0'0"N

LES ELEVEURS GRANDS TRANSHUMANTS BOUVIERS EN FOURRAGE FRAIS

LA GRANDE MOBILITÉ

Animaux prédominants dans les troupeaux:

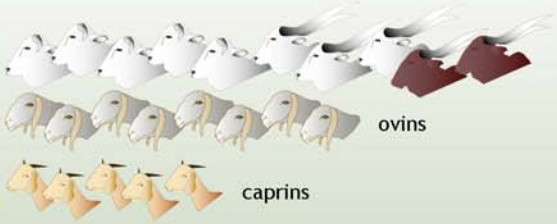

bovins : taurins et zébus

ovins

caprins

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Peuls Oudas (appelés Bokolodji dans la région de Diffa), peuls Bororo

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

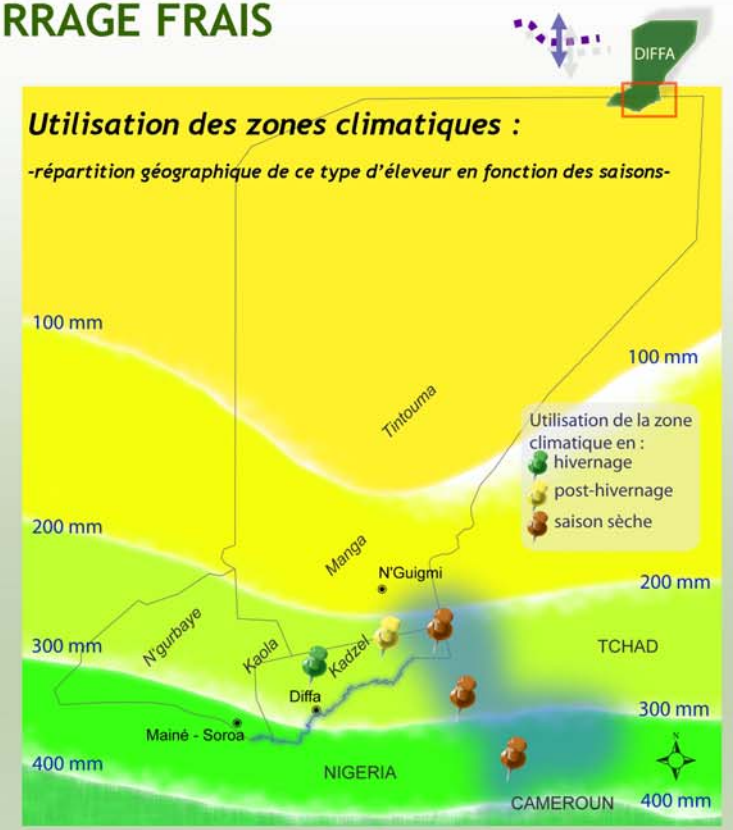

Mobilité et parcours :

En provenance du Nord Nigeria et du Cameroun, ces groupes d'éleveurs transhument aux premières pluies vers le Nord jusqu'aux plaines du Kadzell, du Mangari et du Kaola à l'Ouest du lac où ils passent la période de l'hivernage. Pendant le post-hivernage et la saison froide ils commencent à redescendre vers le Lac où les troupeaux pâturent sur les étendues de décrue du lac. Au fur et à mesure que le retrait des eaux (en début saison sèche chaude) libère des nouvelles aires de pâture ils redescendent vers le Sud tout en restant près du Lac Tchad (Nord Nigeria, Cameroun). Ce type d'éleveur Est caractérisé par une grande mobilité (trois pays différents concernés) et ne disposent d'aucune attache foncière. La grande mobilité de ce type d'éleveurs s'explique principalement par le besoin de fourrage frais pour leurs types d'animaux.

Problématiques principales / menaces :

Accès ressources en eau et pâturages : Ces type d'éleveur se rendent à l'intérieur du bassin du Lac Tchad à la recherche de pâturage. Ils y rencontrent souvent des difficultés d'accès aux pâturages dus à l'insuffisance des voies de passage.

En plus, les terres de décrue du Lac représentent des zones de compétition entre cultures de décrue pratiquées par les Yédina et Kanouri résidents et/ou en bordure du Lac Tchad et pâturages recherchés par ce type d'éleveur.

Sécurité : Lors de leur passage dans le Lac Tchad ces éleveurs y sont souvent confrontés aux risques de rançonnement.

Ressources pastorales utilisées:

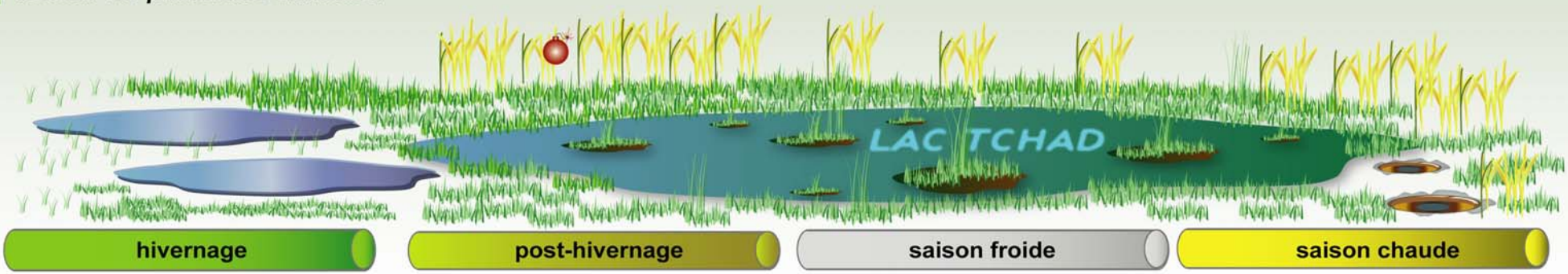

22

Changement climatique, sécheresse et pastoralisme au Sahel[1]

« Entre le début des années 1970 et le milieu des années 1990, le Sahel africain a connu un des changements climatiques les plus longs jamais observés nulle part ailleurs dans le monde au cours du 20ème siècle : les pluviométries ont baissé en moyenne de plus 20% (Hulme et al., 2001). Cette période de dessiccation climatique était accompagnée d'un certain nombre de sécheresses très sévères, en particulier au début des années 1970 et 1980, et au cours desquelles des milliers de personnes et des millions d'animaux ont trouvé la mort (Glantz, 1976, 1996).

Depuis le début des années 1970, il existe un grand débat sur les causes de la dessiccation du Sahel. Les premières théories, telles que celles de Charney, ont mis en cause la dégradation et la désertification provoquées par le surpâturage, ainsi que « l'utilisation inappropriée des terres » (Charney et al., 1975, 1977). Cependant, si l'érosion du sol et la surexploitation des ressources sont incontestablement des problèmes dans certaines régions, il n'existe pas de preuves de dégradation des terres causée par des facteurs anthropogènes ayant conduit à la sécheresse dans la région sahélienne. Il Est maintenant établi que, plutôt qu'une conséquence de l'abus dans l'utilisation des terres par les humains et les animaux, la dessiccation du Sahel au cours de la fin du 20ème siècle Est le résultat d'une variation climatique de longue durée impulsée par des changements dans la configuration de la température de surface au niveau mondial. Les conditions de sécheresse dans le Sahel se produisent à des périodes où les océans de l'hémisphère Sud et de l'Océan Indien du Nord sont plus chauds que les océans restant de l'hémisphère Nord. Et c'Est le passage à cette configuration de la température qui Est maintenant largement accepté comme étant responsable de l'installation de l'aridité dans le Sahel à la fin des années 1960s (Giannini et al., 2003) ».

1. Extrait d'une note de discussion de même titre pour l'Initiative Mondiale sur le Pastoralisme Durable, préparée par Nick Brooks. Novembre 2006

Effets probables de l'évolution des Changements Climatiques sur la mobilité[2]

Selon les projections, le Niger verra ses températures moyennes maximales augmenter de 2.5° C à l'horizon 2020-2049 ainsi qu'une aggravation des extrêmes climatiques (grandes sécheresses, inondations, etc.). Concernant l'élevage, l'évolution du cheptel de 2005 à 2035 tendra à poursuivre son accroissement repris depuis les années 1990, si on ne prend pas en en compte les épizooties éventuelles qui pourraient perturber cette tendance.

Eu égard à l'évolution des changements climatiques défavorables qui se profilent à l'horizon, les systèmes de production, tels qu'ils existent aujourd'hui pourraient être fortement perturbés. En effet, la raréfaction des pluies favorisant la baisse de la productivité, les populations pastorales auront tendance à migrer vers des zones plus productives, exacerbant ainsi les conflits entre les exploitants agricoles et les éleveurs. La reconversion des éleveurs va s'accentuer notamment dans l'agriculture entraînant une forte pression sur les ressources pastorales. Dès lors, si à l'horizon 2020-2049, la hausse des pluies se confirmerait, le retour à des pratiques pastorales sur les zones pastorales serait contrarié par la dégradation des ressources occasionnées par une agriculture extensive prédatrice.

2. Cf. Etude pour l'intégration de la problématique des changements climatiques dans la stratégie s'intervention du programme LUCOP - Coopération Nigéro - Allemande, Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua Nord (LUCOP), Sylvain Garraud 2008

L'importance plus ou moins marquée des modifications dans les systèmes de production des éleveurs mobiles ces 40 dernières années

Par ces symboles (thermomètres) placée au niveau des fiches, nous avons voulu noter l'importance plus ou moins marquée des changements dans les systèmes de production des éleveurs mobiles ces 40 dernières années. Ces modifications sont ressorties, au travers des nombreux entretiens de l'équipe avec les éleveurs et de l'exploitation de la documentation existante. Nous nous sommes contentés, en fonction des systèmes de production des éleveurs, de schématiser les modifications notés sur les facteurs de production suivants : types d'animaux du troupeau familial, taille du/des troupeau(x); amplitude de mobilité annuelle ; activités économiques exercées en dehors de l'élevage.

Nous n'avons pas fait de travail spécifique pour montrer ici le lien direct entre les changements dans les systèmes de production et ceux du contexte (climatique, environnementaux). Nous avons voulu uniquement témoigner de ces changements au niveau des éleveurs, même s'il Est évident que ces modifications ce sont faites avec en arrière plan les profondes variations climatiques et la dégradation globale de l'environnement diminuant les ressources fourragères en général auquel sont étroitement mais pas uniquement lié les éleveurs. En effet « *le rôle exact du changement climatique dans la détérioration des moyens d'existence des pasteurs n'Est pas établi, surtout étant donné la multitude des autres facteurs contribuant à la pauvreté pastorale. Pour les pasteurs, la situation Est complexe. Leur système de production Est en soi déjà une adaptation aux environnements hostiles* »[1].

La comparaison entre les systèmes de production des éleveurs mobile d'aujourd'hui et ceux d'il y a 40 ans Est facilité par le fait que ces systèmes sont fortement reproduits d'une génération à l'autre. Par exemple la comparaison Est tout à fait possible entre le système d'élevage d'un père de famille aujourd'hui avec le système d'élevage de son père voire de son grand père.

Le tableau suivant explique sous quels critères de comparaison on été attribué les symboles de plus ou moins forte modification des systèmes d'élevage mobile.

1. Extrait d'une note de discussion de même titre pour l'Initiative Mondiale sur le Pastoralisme Durable, préparée par Nick Brooks. Novembre 2006

Modifications	Eléments de comparaison, entre générations d'aujourd'hui et d'il y a quarante ans, des facteurs des systèmes de production permettant de déterminer la plus ou moins forte modification dans les systèmes d'élevage mobile
Modifications ***faibles***	**Pas de modification considérable dans le type d'animaux élevés.** Diminution générale toutefois marquée de la taille des troupeaux. Tendance générale à la diminution du nombre de tête par famille. **Reconstitution des troupeaux**, suite notamment aux grandes sécheresses et épizooties. **Modification, pas toujours constatée, périodique ou plus ou moins définitive, des zones géographiques de transhumance** (niveau région, pays). **Maintien plus ou moins constant du même mode de vie reposant essentiellement sur l'élevage.** Des mécanismes d'adaptation aux changements du contexte sont fortement développés (mobilité, recherche d'alimentation de substitution pour les troupeaux, alliances, …).
Modifications ***fortes***	**Diminution importante de la taille du/des troupeaux familial** sans avoir pu reconstituer. **Modification des types d'animaux élevés et des races dans le troupeau familial**, recours au métissage. **Passage d'une activité de production liée essentiellement à son troupeau à d'autres activités économiques** représentant une part importante des revenus familiaux (champs pluviaux, exode, …). **Passage d'un type d'élevage à un autre** (en référence à la typologie de ce document, notamment vers moins mobile). **Diminution de l'amplitude de la mobilité annuelle.** Cas spécifiques de **passage de systèmes d'agriculture vers systèmes d'agropastoralisme** (agriculteurs devenus agropasteurs)

LES MOUTONNIERS EFFECTUANT DE GRANDES TRANSHUMANCES

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Propriétaires : Peuls, Haoussas, Kanouris

Bergers : Peuls

Facteurs du système de production (selon leur importance):

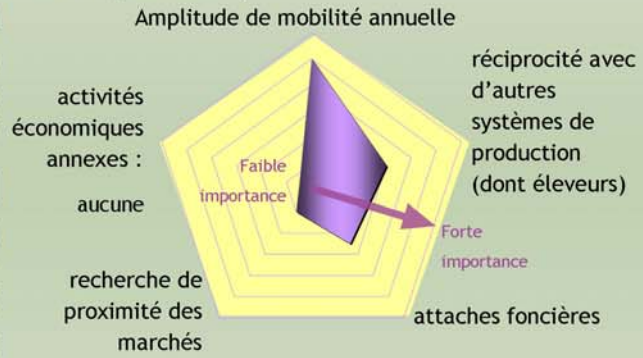

Utilisation des zones climatiques : -répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

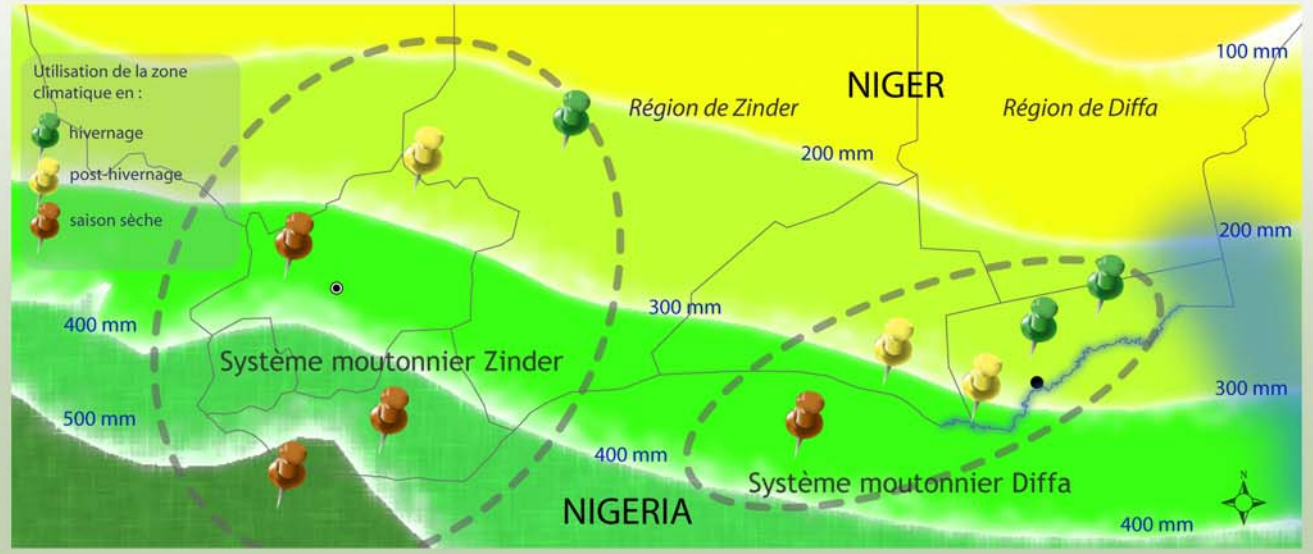

La gestion des troupeaux de brebis, leur mobilité, les ressources utilisées

La gestion des troupeaux de brebis est particulière. Les propriétaires de ces troupeaux sont pour la plupart des éleveurs pratiquant la grande transhumance se déplaçant avec leurs troupeaux de vaches. On trouve également parmi ces propriétaires des haussas, kanouris, peuls éleveurs et/ou agropasteurs.

Dans la région de Zinder, la conduite des troupeaux en hivernage est souvent faite en parallèle aux troupeaux de vaches des grands transhumants que ce soit en présence de leurs propriétaires ou confiés à des bergers.

Pour leur alimentation, les brebis nécessitent, plus que les vaches, une alimentation plus « verte » (pâturage vert ou résidus champêtres frais). Ainsi dans la région de Zinder, à la fin de l'hivernage ou en début de post-hivernage, en fonction de la qualité de la saison des pluies, les troupeaux de brebis sont dirigés plus tôt que les vaches vers le Sud. Ce sont alors les bergers qui prennent le relais de la gestion des troupeaux, qu'ils soient membres de la famille des propriétaires (grands transhumants), où qu'ils soient choisi pour leur compétence de berger par les propriétaires haussas, peuls ou kanouris.

Ainsi, pour les grands transhumants, la gestion des troupeaux de vaches et de brebis se fait souvent sur des espaces différents sur les périodes en dehors de la saison hivernale (voir carte Ardo Dakoro sur la situation géographique de ses troupeaux en saison sèche 2008, p.21).

Dans la région de Diffa, les groupes menant les troupeaux de brebis sont présent dès la tombée des premières pluies (Kadzell, Mangari et Kaola). En saison sèche ces éleveurs retournent vers le Sud-Ouest dans le delta intérieur à la confluence des rivières Hadéjia Komadougou Gana et Komadougou Yobé (Centre Nord Nigeria) et la frontière entre le Niger et le Nigeria d'où ils remontent généralement vers le Nord au Niger pendant la saison des pluies. Aussi bien à la montée qu'à la descente ces groupes choisissent un chemin à l'Ouest de la Komadougou et traversent donc la frontière entre le Nigeria et la Niger à l'Ouest de Mainé-Soroa. Là, la rivière Komadougou ne constitue pas une « barrière » comme plus à l'Est. Ce choix de parcours leur permet de quitter la région de Diffa vers le Sud Ouest à la fin de l'hivernage afin de trouver de l'herbe fraîche tout au long de la descente.

La grande mobilité de ces troupeaux se justifie par le besoin de fourrage frais de ce type d'ovins. En hivernage ils s'abreuvent sur les eaux superficielles (flaques, mares). Leur descente se fait en général en fin d'hivernage pour pouvoir trouver encore de l'herbe fraîche (pâturage, herbes interstitielles des champs, adventices). Arrivés au Nigeria, ils trouvent encore du pâturage frais. Ils y trouvent pour l'abreuvement de l'eau superficielle ou des puisards, profitant de conditions pluvieuses plus favorables (latitudes soudaniennes). Le grand nombre de leur troupeau ne leur permet pas d'utiliser des puits profonds avec puisette.

24

Photo ci haut: déplacement (journalier) d'un troupeau de bovin (grands transhumants) vers une mare d'abreuvement, Hilin Jirgui, Gouré, août 2008—Photo ZFD Zinder.

Photo ci contre: transhumance post-hivernage (annuelle) d'éleveurs grands transhumants, de leur famille et troupeaux. Les chevreaux et agneaux venant de naître sont portées. Mare de Guidimouni, novembre 2008—Photo ZFD Zinder.

Photo ci bas: Moutonniers se déplaçant lors du post hivernage vers des zones plus méridionales de la région de Zinder, puis vers le Nigeria, à la recherche de pâturage vert. Septembre 2008. Guidimouni—Photo ZFD Zinder.

Une « guerre des résidus » qui entraîne des pratiques de plus grande maîtrise d'utilisation de ceux-ci

Lorsque nous évoquons les résidus, nous faisons allusion ici de manière large aux résidus de cultures pluviales (mil, sorgho, niébé, arachide notamment), des herbes dans les champs (adventices) laissées lors du sarclage ou ramassées et des herbes dans les bandes interstitielles des champs.

Au Niger, le mode d'accès principal aux résidus est libre une fois les travaux champêtres terminés (récolte de la production et ramassage et stockage des résidus). Cet accès est libre que ce soit pour une utilisation fourragère directe dans les champs par les troupeaux ou que ce soit pour le ramassage à des fins d'utilisations diverses.

Les différentes utilisations des résidus peuvent s'énumérer ainsi :

- Alimentation privilégiée pour taureaux de charrette, *Tiges de sorgho*
- Alimentation animale, *Tous types de résidus sur pieds mais ceux d'arachides et niébé ramassés systématiquement*
- Secko (par-vent, couverture de hangars, …), *Tiges de Mil*
- Combustible de chauffe, *Tiges de mil, de sésame*
- Vente et stockage pour vente, *Tous types de résidus peuvent être vendus pour les utilisations décrites ci haut.*
- Contrat de pacage-fumure, *voir texte plus bas.*

L'intensité de l'utilisation des résidus varie d'année en année en fonction de facteurs divers mais précis, se sont :
Les facteurs anthropiques :

- le nombre d'animaux sédentaire en possession du propriétaire du champs (utilisation des résidus pour leur alimentation),
- la disponibilité d'aires de pâturage à proximité (tendance à une plus grande utilisation des résidus si pas de disponible fourrager à proximité),
- la superficie totale des champs du propriétaire (plus un agriculteur est aisé, plus il aura tendance à laisser les résidus sur pieds, plus il sera pauvre plus il aura tendance à ramasser les résidus et ne pas amender son champs rentrant ainsi dans un cercle vicieux de dégradation des sols),
- la disponibilité du bois de chauffe pour la cuisine (les résidus de mil sont devenus une source importante d'énergie de chauffe pour la cuisine, cette tendance augmente lorsque le bois est rare et cher),

Résidus de mil laissés sur pieds dans un champ de la commune de Zinder, amendement possible par fumure organique

- la proximité des agglomérations importantes et de leur marché (possibilité d'écouler facilement et à bon prix les résidus),

Le facteur climatique : la pluviométrie (en année de sécheresse le manque de disponible fourrager, lié en grande partie à la pluviométrie, fait augmenter la demande et donc le prix des résidus).

Les principaux facteurs anthropiques ci-dessus tendant à s'aggraver d'année en année. Cet état de fait augmente la pression sur la demande des résidus. On note ainsi une tendance à la diminution du ratio « valeur marchande [production graines/résidus] ». Cela veut dire que pour une même surface cultivée, la valeur totale des résidus se rapproche de plus en plus à celle de la valeur de la production des grains. Ainsi un calcul réalisé par notre équipe dans la commune de Zinder montre qu'en décembre 2007, sur un champ de mil, ce ratio est de 1,3, montrant que la valeur des résidus est presque égale à celle de la production des grains.
On peut donc aisément

Champ dont une partie des résidus de mil ont étés stockés (arrière plan), commune de Zinder

… suite p.56

LES ELEVEURS GRANDS TRANSHUMANTS BOUVIERS EN FOURRAGE SEC

LA GRANDE MOBILITÉ

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Peuls Wodaabe

Mobilité et parcours

En début de l'hivernage, ces éleveurs débutent leur montée vers le Nord pour retrouver des pâturages de mousson au-delà de la limite des cultures jusqu'au Sud du Manga (Kadzell, Mangari, Kaola et Sud Manga).

En post-hivernage, ce groupe ne descend pas tout de suite vers leurs destinations au Sud (Nord Nigeria, Lac Tchad), mais mène des négociations pour l'accès à un point d'eau auprès les communautés résidentes pour prolonger le séjour.

En saison sèche froide et chaude, les grands transhumants bouviers en fourrage sec se dirigent vers trois destinations principales : Soit ils demeurent au cœur de la région de Diffa (Kadzell, Kaola), soit ils vont atteindre le Lac Tchad, soit ils se déplacent jusqu'au Nord Nigeria.

Le retrait actuellement annuel sur le bassin du Lac et le Nord Nigeria - chose exceptionnelle sinon très intermittent avant 1970 - commence au cours de la saison sèche froide. A l'arrivée de la crue, les troupeaux sont ramenés vers le Nord (toujours à l'intérieur du bassin). En début de la saison chaude, une partie des ces groupes peuls quitte le bassin du Lac pour la plaine du Bornou du Nord Nigeria.

Bien que leur mobilité soit grande, de nombreux groupes Wodaabe de Diffa ont des aires d'attache bien reconnues dans la région.

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

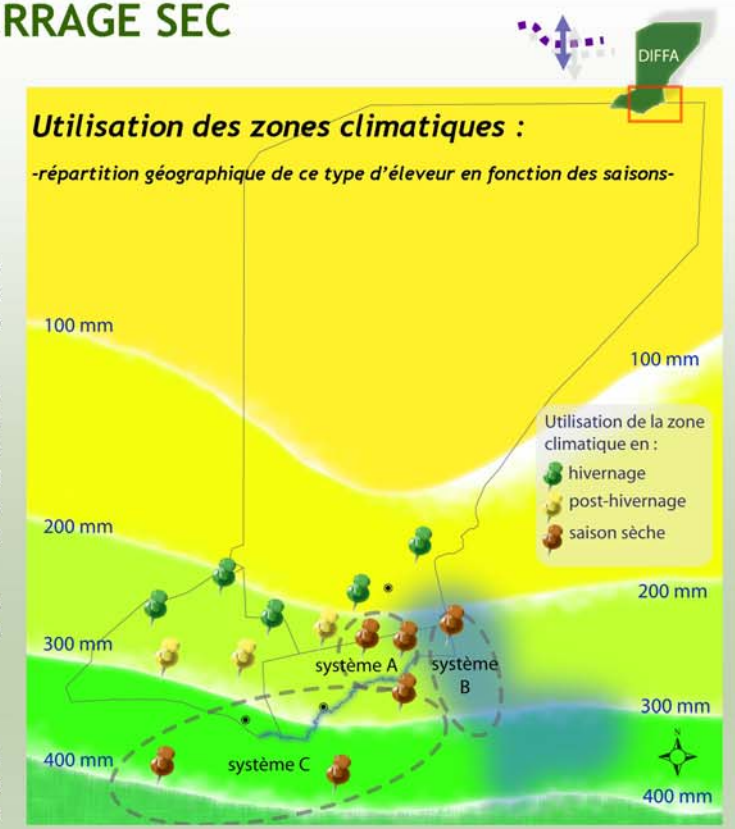

Problématiques principales / menaces

La restriction d'accès aux points d'eau dans la région de Diffa contribue au déplacement général des parcours Wodaabe vers le Sud. Presque partout l'abreuvement des troupeaux est sujet à de fortes tarifications lorsque ce n'est pas le refus. L'eau du ménage a des fins de consommation humaine en fait souvent partie. Toutes les sortes d'ouvrages hydrauliques sont concernés, à savoir les puits traditionnels et les points d'eau modernes (puits cimentés et forages artésiens).

La réponse collective de ce groupe est de se faire reconnaître des aires d'attache, qui passe souvent par l'attribution de points d'eau modernes. A titre d'exemple, actuellement la communauté Wodaabe gère les puits cimentés de N'Gadabédji, Korilame et Koldoye. Elle joue un rôle important dans la gestion des forages artésiens à Kindjandi et à Kollo Manga.

Evolutions récentes du système de production

Ce système d'élevage constituait dans le passé un système de production pastoral uniquement. Depuis le retour des crues annuelles du Lac Tchad depuis 1998, une partie des Wodaabe cultivent, en plus de leurs activités d'élevage, des champs en fin saison sèche froide/début saison sèche chaude au Lac Tchad (cultures de décrue : maïs).

Malgré les sècheresses récurrentes des 30-40 dernières années les Peuls Wodaabe ont généralement pu conserver un noyau important d'animaux. Pourtant, du fait de la dégradation des conditions du milieu et de la raréfaction du pâturage, une augmentation de la mobilité s'est avérée nécessaire. Cette augmentation de la mobilité concerne à la fois la fréquence des déplacements et les distances parcourues.

Ressources pastorales utilisées

Le système de production des grands transhumants bouviers en fourrage sec est caractérisé par l'utilisation de ce type de fourrage pendant 8 à 9 mois dans l'année. Bien que certains parmi eux passent au moins une partie de l'année dans le Lac Tchad, leurs animaux ne s'y nourrissent pas d'herbe fraîche mais recherchent l'herbe sèche et les résidus secs des cultures pluviales et/ou de décrue.

En hivernage : Pâturage frais et eaux de surface (mares, eaux de ruissellement);

En post-hivernage : Herbe et herbacées sèches ; puits modernes et traditionnels;

En saison sèche, on distingue 3 systèmes :

A Groupes demeurant au Kadzell/Kaola : Puits modernes et traditionnels ; paille, buissons;

B Groupes allant dans le Lac Tchad : Puits modernes et traditionnels dans villages Boudouma, puisards (en cas de prolongement du séjour jusqu'en saison sèche chaude) ; Herbe sèche et résidus des champs (cultures pluviales/cultures de décrue)

C Groupes allant jusqu'au Nigeria : Stations de pompage, puits modernes ; Herbe sèche et résidus de récolte secs.

26

LA GRANDE MOBILITÉ

Détail photo Steve Anderson, extrait de « L'échange d'information et méthodes de prévoyance des risques en milieu pastoral de Diffa » ZFD, DED, Karkara, 2005

Le déplacement saisonnier (mobilité associée). Un groupe de transhumance arabe Mohamid traverse le lit asséché du lac Tchad. Lieu : détroit au large de l'île de Markobina, dans le Lac Tchad nigérien, saison sèche chaude, 2005.

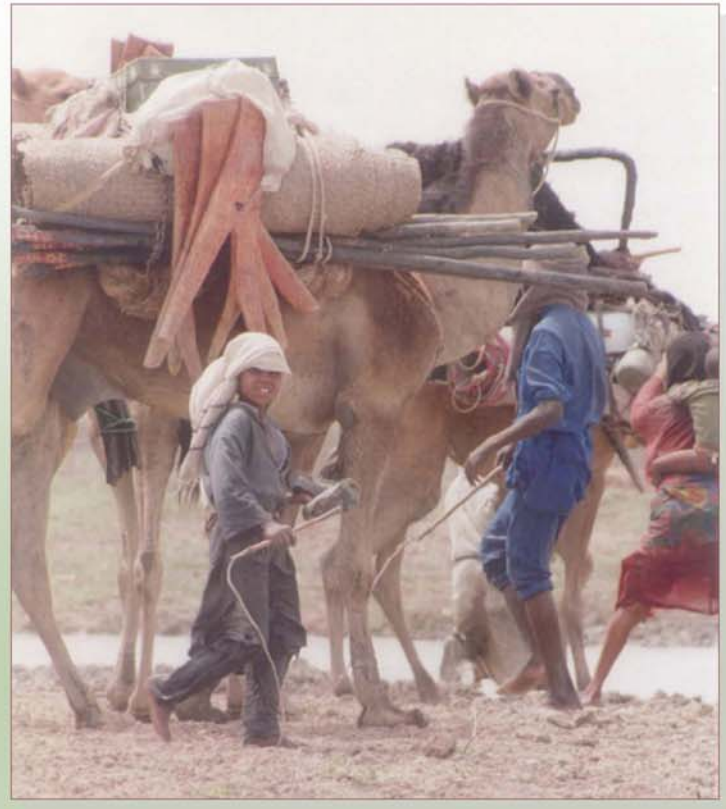

Photo A: Grands caravaniers chameliers dans la région d'Agadez en route vers le sud, nov. 2006—Photo Pep's van Sprundel.

Photo B: Bergers Ouda lors de la transhumance post-hivernage en novembre 2008, mare de Kwana, région de Zinder—Photo ZFD Zinder.

Photo C: Eleveur (bouvier avec attaches foncières transhumant en hivernage) sur le parcours de retour dans sa zone d'attache de Magaria, nov. 2006—Photo ZFD Zinder

Photo D: Bergers grands transhumants du Nigeria en fin d'hivernage dans une zone d'attente du département de Gouré. Septembre 2008-Photo ZFD Zinder

LES ELEVEURS GRANDS TRANSHUMANTS CHAMELIERS

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés: Arabes Mohamid

Facteurs du système de production (selon leur importance):

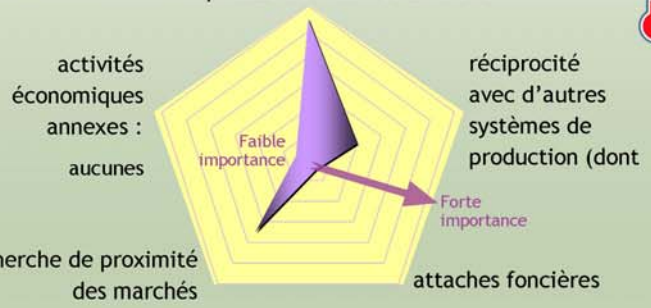

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

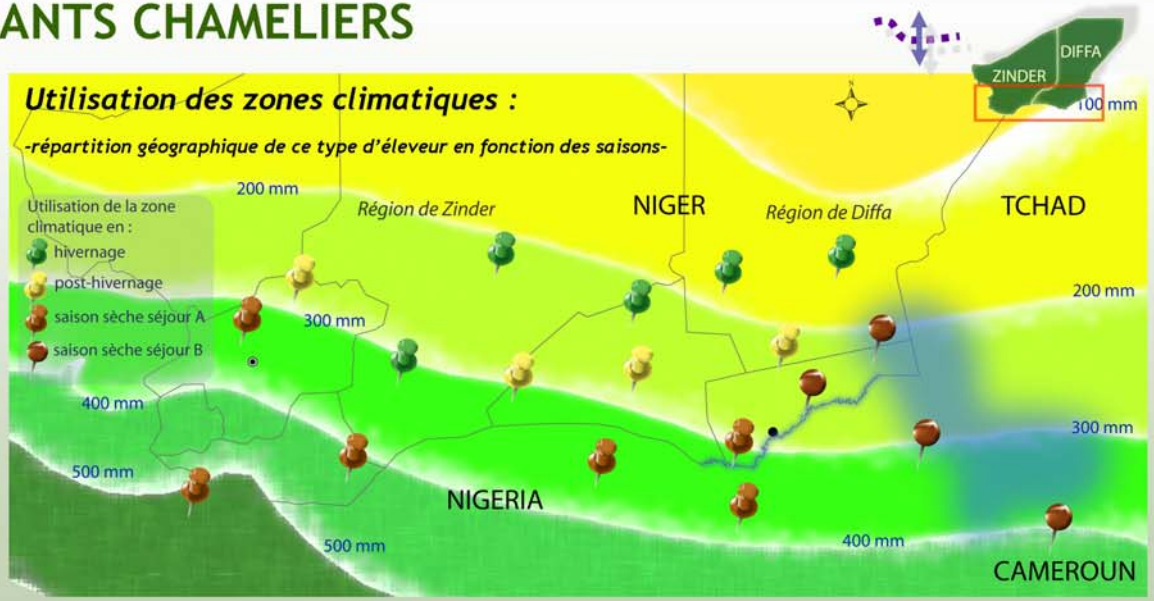

Mobilité et parcours, le cas du Lac Tchad

Les grands transhumants chameliers présents en hivernage, post-hivernage et en début de la saison sèche froide dans les aires pastorales des régions de Zinder et de Diffa descendent au cours du post-hivernage et des saisons sèches en grande partie directement vers le Nord Nigeria (voir épingles marron du Système A sur la carte), voire le Cameroun.

Néanmoins, dans la région de Diffa, une partie de ce groupe d'éleveurs se rend au Lac Tchad (voir épingles marron du Système B sur la carte) pendant les saisons sèches. Parmi eux, une partie descend le Lac en direction du Nigeria et du Cameroun au fur et à mesure que les eaux se retirent. Cette descente se fait à l'intérieur du Lac si les conditions d'inondation le permettent et/ou en longeant les bordures du Lac le cas échéant. L'autre partie quitte le Lac Tchad en début de la saison chaude pour regagner la partie du Bornou du Nord Nigeria où les éleveurs se retrouvent avec les groupes qui sont directement descendu des régions de Diffa et de Zinder.

Au cours des dix dernières années le parcours du Lac a remplacé au moins partiellement la descente directe vers le Cameroun et le Nigeria en raison du retour du cycle plus ou moins régulier de crue et de décrue du Lac Tchad depuis 1998. Cependant, le passage par le Lac n'est choisi qu'en cas de bonnes conditions : Si les eaux ne viennent pas, les arbres épineux (acacia prosopis) barrent le chemin des chameliers vers l'intérieur du Lac où ils recherchent surtout la végétation des terres de décrue. Par contre, si les eaux du Lac viennent, elles provoquent le retrait des Prosopis et ouvrent donc le chemin aux transhumants.

Dans le bassin du Lac Tchad, les animaux des grands transhumants chameliers pâturent l'herbe fraîche qui évolue en bordure des eaux résiduelles mais surtout les espèces évoluant sur les terres délaissées par l'eau après la décrue en saison sèche chaude comme la *Leptadenia hastata* et la *Mimosa pigra*. Lors de la descente vers le Nigeria et le Cameroun en bordure du Lac les animaux se nourrissent notamment de l'arbuste *Salvadora persica* (surnommé « baboul »).

L'accès aux ressources en eau dans le bassin du Lac n'est pas problématique. Pour les besoins humains, les ménages transhumants font recours à un puits existant dans les villages boudouma. L'abreuvement des camelins pendant la saison sèche froide n'est pas nécessaire, d'autant plus que les camelins se nourrissent de la liane *Leptadenia hastata* à forte teneur en eau qui leur permet de subsister sans s'abreuver. Le prolongement du séjour jusqu'en saison sèche chaude nécessite le creusement de puisards. En raison d'une certaine méfiance envers la qualité des eaux du Lac (voir p. 59 partie problématiques Diffa), beaucoup des ces éleveurs quittent à nouveau le Lac en début de saison sèche chaude (p. ex. en direction de la plaine du Bornou du Nord Nigeria).

Ressources pastorales utilisées (système A):

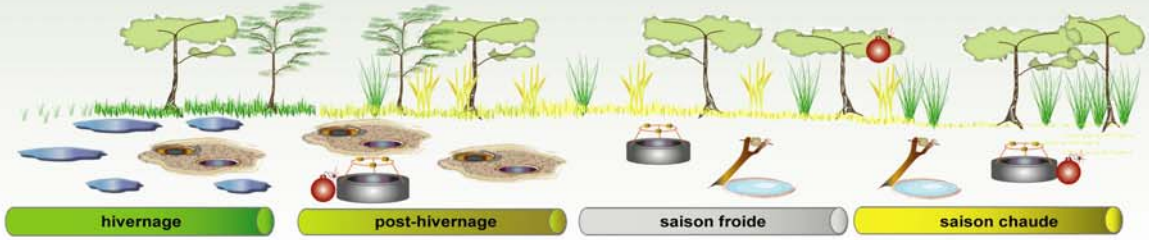

28

LA GRANDE MOBILITÉ

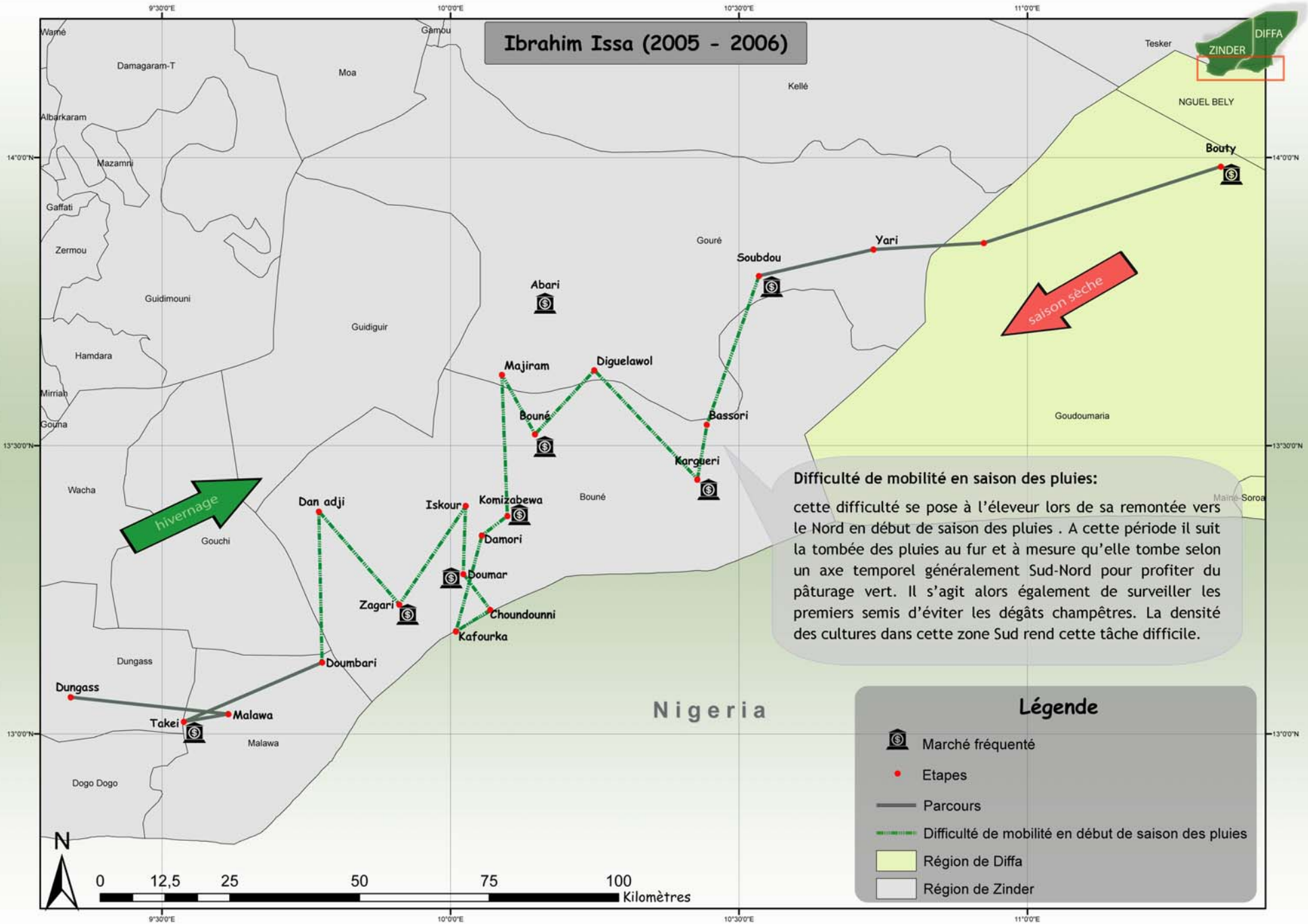

Difficulté de mobilité en saison des pluies:

cette difficulté se pose à l'éleveur lors de sa remontée vers le Nord en début de saison des pluies . A cette période il suit la tombée des pluies au fur et à mesure qu'elle tombe selon un axe temporel généralement Sud-Nord pour profiter du pâturage vert. Il s'agit alors également de surveiller les premiers semis d'éviter les dégâts champêtres. La densité des cultures dans cette zone Sud rend cette tâche difficile.

Légende

- Marché fréquenté
- Etapes
- Parcours
- Difficulté de mobilité en début de saison des pluies
- Région de Diffa
- Région de Zinder

LES ELEVEURS GRANDS CARAVANIERS CHAMELIERS

LA GRANDE MOBILITÉ

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Touaregs

Facteurs du système de production (selon leur importance):

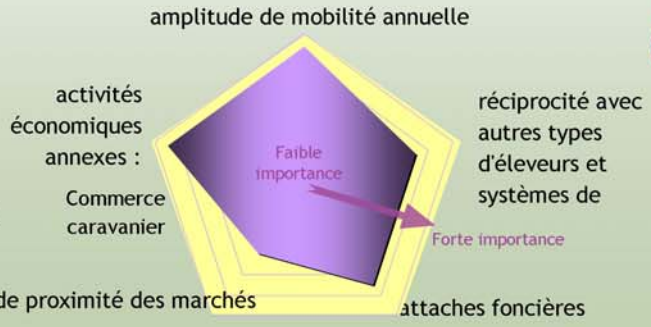

Problématiques principales / menaces:

Ressources :accès aux puits publics au Sud de la limite Nord des cultures; la préservation du parc forestier notamment de la bande Sud de la région de Zinder et l'accès à ce pâturage aérien ; accès aux résidus de culture pluviale

Administratif : difficultés douanières lors du passage de la frontière Niger-Nigeria avec les troupeaux

Utilisation des zones agro climatiques:

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

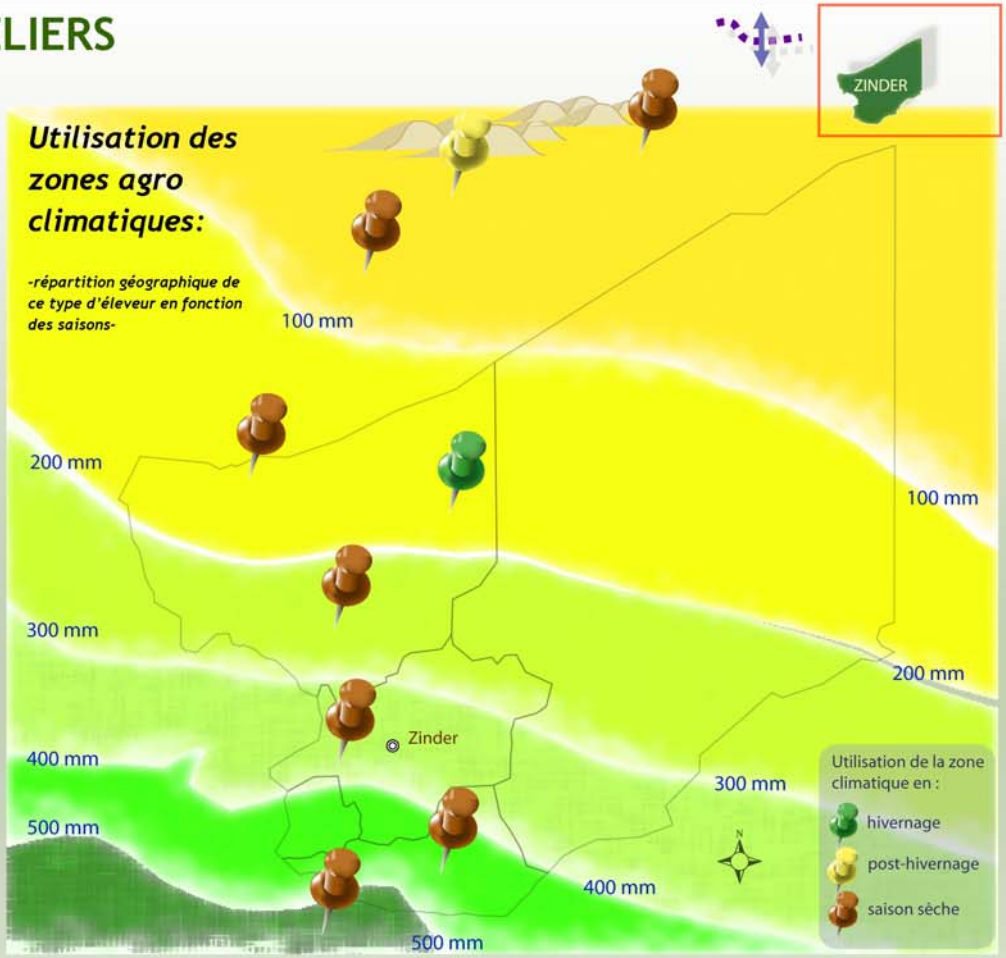

Ressources pastorales utilisées:

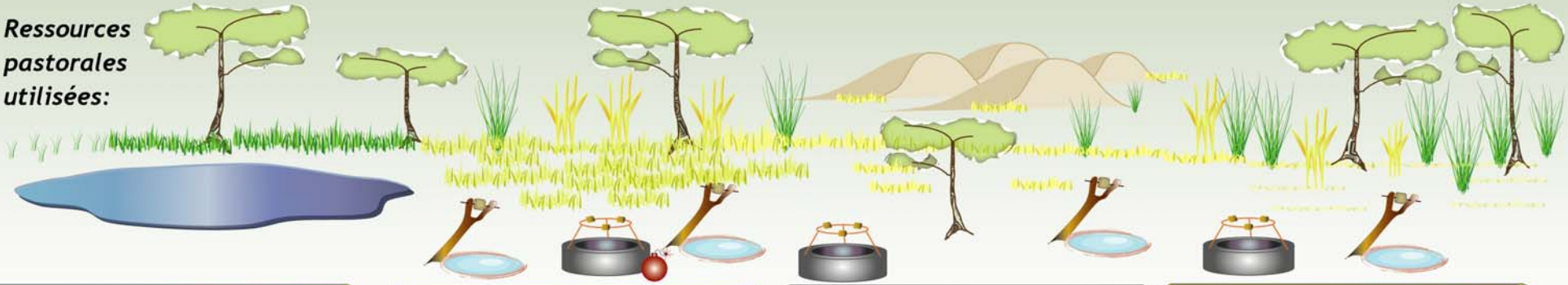

hivernage | **post-hivernage** | **saison froide** | **saison chaude**

30

LA GRANDE MOBILITÉ

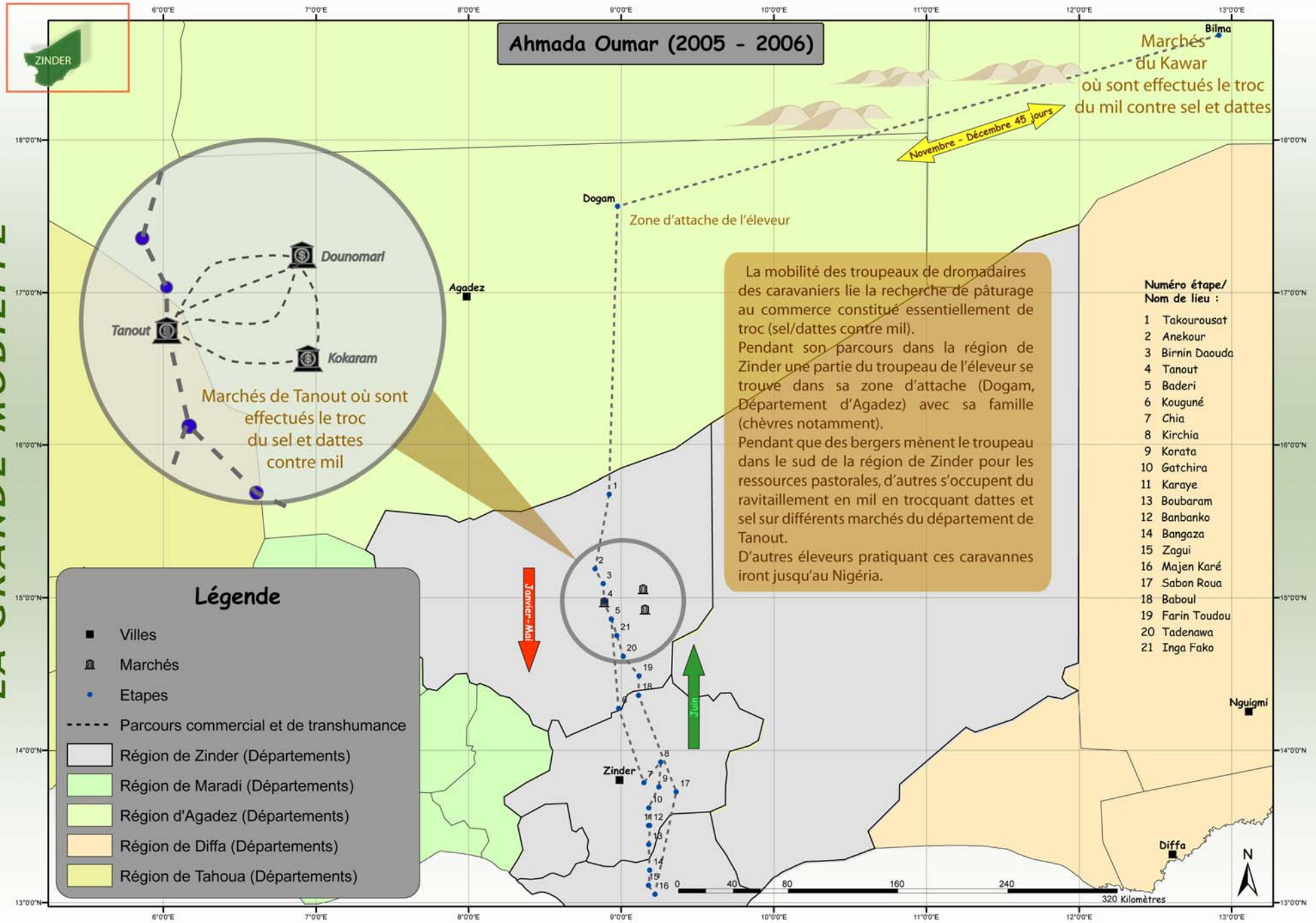

LES ELEVEURS BOUVIERS AVEC ATTACHES FONCIERES TRANSHUMANT EN HIVERNAGE

LA MOYENNE MOBILITE

ZINDER

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Peuls, Touaregs, Kanouris, Haoussas, Arabes

Facteurs du système de production (selon leur importance):

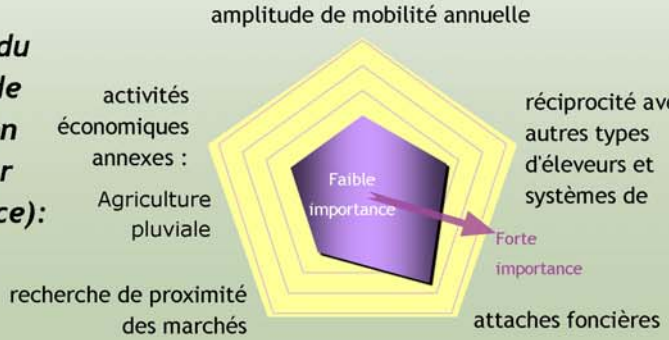

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

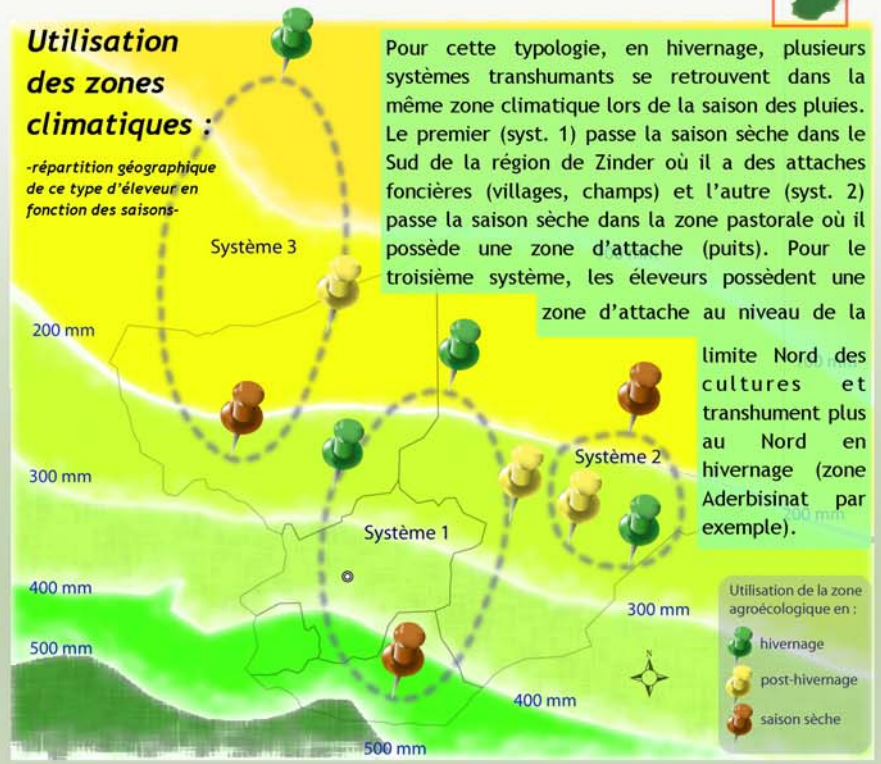

Pour cette typologie, en hivernage, plusieurs systèmes transhumants se retrouvent dans la même zone climatique lors de la saison des pluies. Le premier (syst. 1) passe la saison sèche dans le Sud de la région de Zinder où il a des attaches foncières (villages, champs) et l'autre (syst. 2) passe la saison sèche dans la zone pastorale où il possède une zone d'attache (puits). Pour le troisième système, les éleveurs possèdent une zone d'attache au niveau de la limite Nord des cultures et transhument plus au Nord en hivernage (zone Aderbisinat par exemple).

Problématiques principales / menaces :

Espace : diminution des espaces de pâturage d'hivernage en raison de la progression des champs, notamment dans les cuvettes; accès aux espaces des vallées et cuvettes dans le Sud de la région de Zinder;

Ressources : accessibilité et durabilité temporelle des mares dans la bande intermédiaire entre l'agriculture et la zone pastorale; la préservation du parc forestier (cuvettes au Nord et bande Sud de la région de Zinder) et l'accès à ce pâturage aérien ; l'accès aux résidus de culture pluviale;

Administratif : répressions contre ces éleveurs (ceux qui se retournent dans leurs zones d'attache du Sud) lors de la transhumance post-hivernage.

Ressources pastorales utilisées:

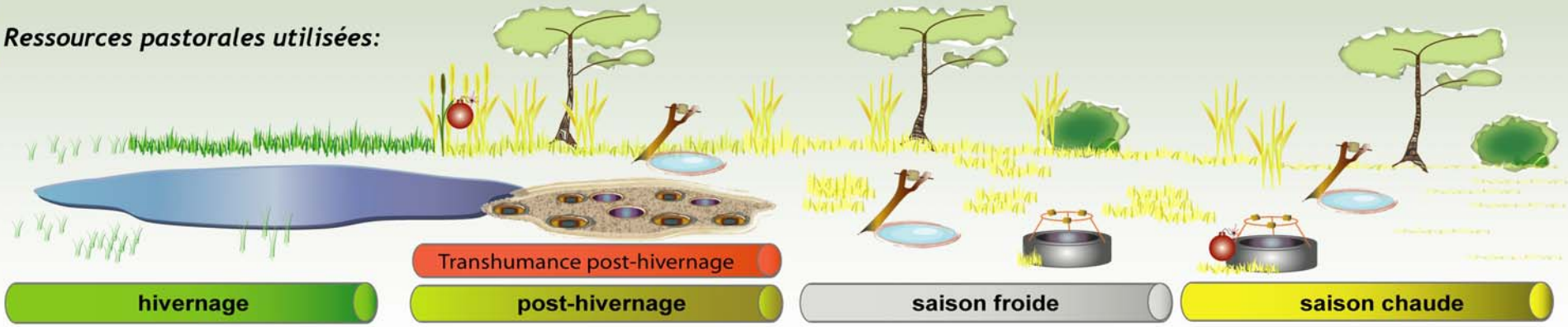

32

Gordo Bi Abba (2005 - 2006)

Phénomène de défrichement des cuvettes pour la culture hivernale, Diffa, 2007—Photo ZFD Diffa

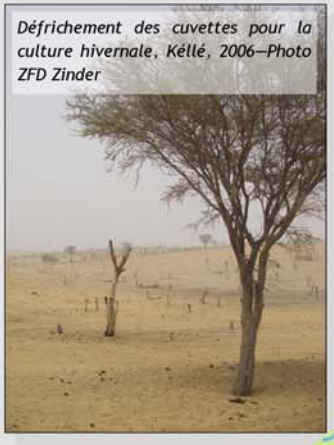

Défrichement des cuvettes pour la culture hivernale, Kéllé, 2006—Photo ZFD Zinder

Phénomène de défrichement des cuvettes pour la culture hivernale, Kéllé, 2006—Photo ZFD Diffa

LES ELEVEURS BOUVIERS avec ATTACHES FONCIERES TRANSHUMANT en HIVERNAGE et SAISON SECHE

LA MOYENNE MOBILITE

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Peuls, Touaregs, Kanouris, Haoussas, Arabes

Facteurs du système de production (selon leur importance):

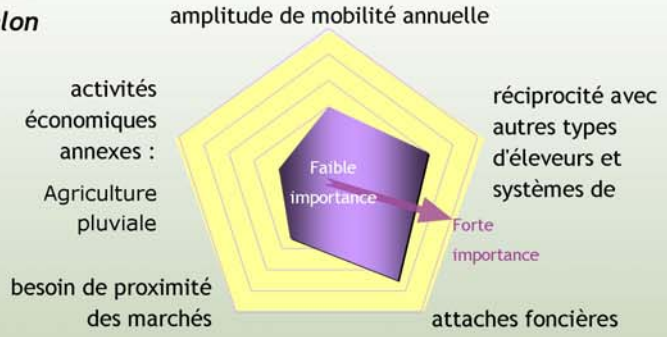

Problématiques principales / menaces :

Idem grands transhumants. A cela s'ajoute l'envahissement de leurs zones d'attache par les champs.

Ressources pastorales utilisées:

Idem grands transhumants pour le système 2 décrit sur la carte en vis-à-vis et que les bouviers transhumant en hivernage pour le système 1 décrit sur la carte en vis-à-vis.

Gestion des troupeaux de bovins, mobilité et zone(s) d'attache

Ce type d'éleveurs, transhumant en hivernage et saison sèche, mènent leur troupeau en hivernage globalement au Nord de isohyète 200 mm pour profiter de l'herbe verte et des grands espaces des zones pastorales Nord.

En saison sèche, en fonction des habitudes et connaissances des éleveurs, deux types de mobilité existent.

Pour les uns, si le pâturage est bon et suffisant au Nord suite à l'hivernage, les troupeaux peuvent y rester, s'il est insuffisant la décision sera prise de garder le troupeau près de la zone d'attache plus au Sud (système 1 sur la carte en vis à vis). Pour les autres, les troupeaux de bovins sont menés plus au Sud jusqu'au Nigeria pour profiter essentiellement des résidus champêtres (système2 sur la carte en vis à vis) se rapprochant alors des parcours des grands transhumants.

La nécessité d'accorder la sécurisation des zones d'attache et la mobilité des troupeaux

Pour les éleveurs mobiles propriétaires de bovins, la proximité du troupeau est primordiale notamment pour la disponibilité en lait qui est l'alimentation principale de la famille. L'éleveur doit donc concilier ces deux impératifs, mobilité pour recherche du pâturage et disponibilité en lait. A cela s'ajoute une autre contrainte, celle de maintenir une présence pendant une grande partie de l'année sur la principale zone d'attache afin de la sécuriser en quelque sorte contre l'appropriation contre d'autres acteurs (nouveaux champs, installation prolongée d'autres éleveurs dans la zone).

La stratégie utilisée est donc pour ce type d'éleveur de garder un certain nombre de bovins (les meilleures laitières du moment) avec la famille dans la zone d'attache principale alors que la grande partie du troupeau est en transhumance avec une partie de la famille (transhumance dissociée) sur des zones plus riches en pâturage. Les bergers qui accompagne le troupeau restent en contact permanent avec la famille restée sur place au travers traditionnels ou moderne de communication.

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

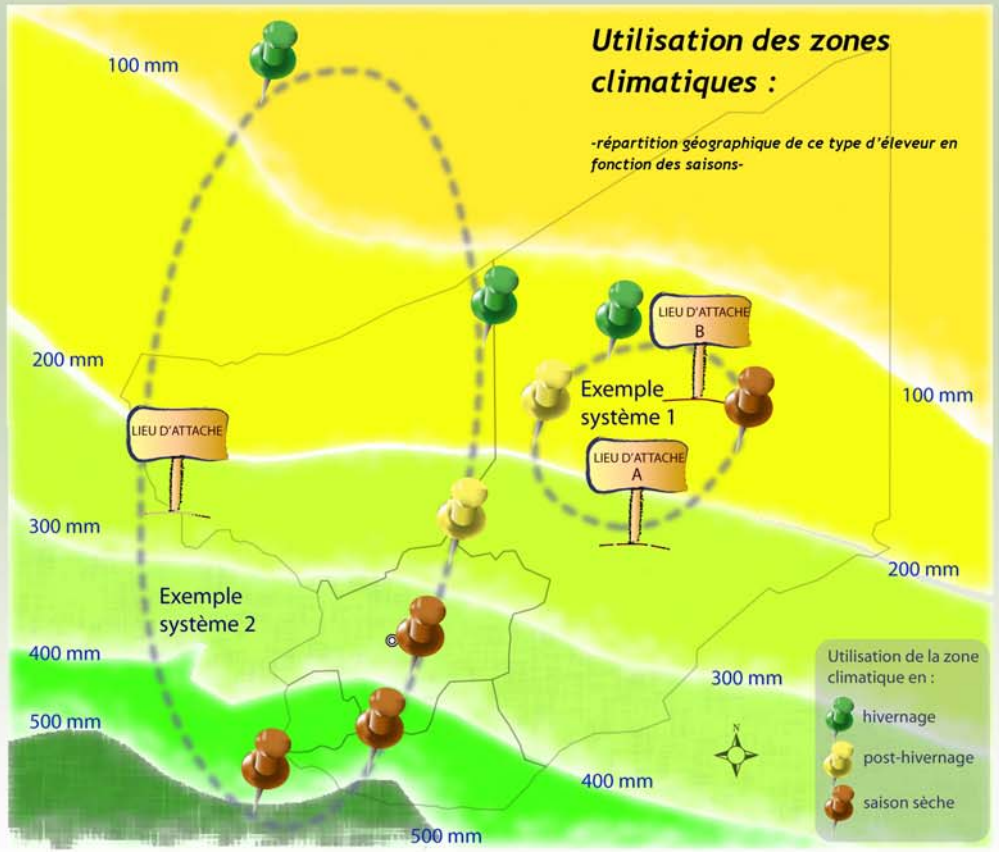

34

Les liens sociaux, l'accès aux ressources et la gestion des risques

Les liens sociaux entretenus par les grands transhumants bouviers avec les autres groupes sociaux pratiquant différents systèmes de production, y compris l'élevage, sont pour eux primordiaux et font partie intégrante de leur stratégie de gestion des troupeaux. Ces relations sont également importantes, à des degrés variables pour tout éleveur mobile.

A titre d'exemple, sur la zone de puisards de Bani walki (Tanout) en 2006, les villageois creusent des puits et abreuvent leurs animaux en échange de payement. Ces activités font naître d'autres relations de confiance et il arrive que les éleveurs confient pour leur compte leurs animaux aux villageois pour les vendre au marché, leur économisant ainsi le déplacement.

Ces liens sociaux outre l'accès à l'eau permettent parfois de gérer la hausse annuelle des prix des vivres en soudure. Ainsi certains éleveurs confieront leur stock de céréales acheté au marché à un villageois en qui ils ont confiance. Ces céréales seront achetées par l'éleveur à la récolte (prix bas), stocké chez le villageois, puis récupéré à la période de soudure (prix haut) tandis qu'ils seront sur d'autres zones de pâturage éloignées.

De bons liens sont également entretenus par les bouviers grands transhumants avec les habitants des enclaves de pâturages de saison des pluies en zone agricole. Ces zones d'attente sont vitales pour eux. Elles sont généralement habités et protégés par des agropasteurs (cf. Zones d'attente p.50)

Lorsque certains parcours ne sont pas empruntés depuis plusieurs années, les éleveurs prennent soin de rendre visite à leurs connaissances. Ainsi s'ils ne sont pas allés au Nigeria depuis quelques années, ils pourront s'y rendre pour saluer leurs hôtes.

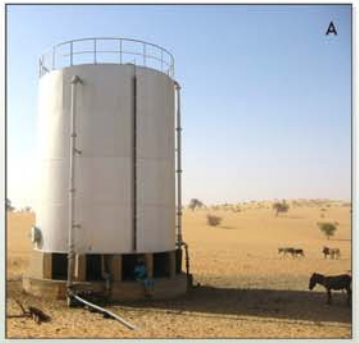

***Photo A**: Forage de la zone pastorale de Tejira destiné à l'abreuvement des troupeaux. Photo ZFD Zinder.*

***Photo B**: Abreuvement des troupeaux d'éleveurs sur un puits cimentés public villageois de la zone du département de Tanout. Photo ZFD Zinder.*

***Photo C**: Zone de puisards de Koup Koup (Tanout) - Photo Roland Tapia.*

***Photo D**: Abreuvement sur les flaques d'eau de pluies d'un troupeau d'éleveurs grands transhumants bouviers en fourrage frais (vaches dites « Bokolodji » au premier plan), Kadzel, août 2008— Photo Eric van Sprundel.*

***Photo E**: Abreuvement en saison froide sur une mare du département de Tanout—Photo ZFD Zinder.*

***Photo F**: Abreuvement sur un puits traditionnels, commune de Kéllé-Photo ZFD Zinder.*

***Photo G**: Abreuvement sur un puits cimenté pastoral, commune de Kéllé-Photo ZFD Zinder.*

LES ELEVEURS BOUVIERS A PETITE MOBILITE REGULIERE

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Kanouri (notamment Kanembou, Sougourti, Koubouri), Boudouma (Yédina) et certains groupes Peuls Fulbe

Mobilité et parcours

Kanouri et Boudouma du Lac Tchad : Pendant la plus grande partie de l'année (8-9 mois) ces groupes résident à l'intérieur (îlots) et en bordure du Lac Tchad. C'est seulement pendant l'hivernage que les troupeaux sont dirigés hors du bassin du lac en direction de la plaine du Kadzell à l'Ouest ou au Manga au Nord. La durée du séjour varie en moyenne entre deux et quatre mois. L'assèchement de l'herbe et la disparition des eaux superficielles occasionnent le retour au bassin du Lac à la fin de l'hivernage pour y passer le post-hivernage et les saisons sèches. L'arrivée de la crue au cours de la saison froide oblige le repli des troupeaux sur les îles et vers le Nord du bassin.

Kanouri du bord de la Komadougou : Les éleveurs bouviers Kanouri résidant le long de la Komadougou pratiquent eux aussi une petite mobilité annuelle régulière. En début d'hivernage, ils ramènent leurs animaux au moins quelques kilomètres au Nord (sur le Kadzell). Ils peuvent aussi confier leurs animaux à un berger peul qui les mènent vers le Nord pendant 3-6 mois. Les animaux y restent jusqu'à la fin des récoltes.

La mobilité de ces deux groupes est petite, à la fois par rapport à la durée de la transhumance (courte) et aux distances parcourues (modestes). Ces groupes disposent d'attaches foncières bien établies et pratiquent l'agriculture (cultures de décrue dans le Lac ; cultures pluviales ; cultures maraîchères au long de la Komadougou). Il s'agit donc ici d'un système d'agro-élevage qui mise sur une mobilité animale très réduite.

Le cas des modes d'occupation de l'espace du bassin du Lac Tchad[1]

« De saison en saison, d'année en année, la variabilité des conditions climatiques au Sahel fait que l'écologie du bassin tchadien change constamment. Espaces aquatiques ou exondées, pourvu de ressources naturelles abondantes ou rares, le caractère de cette région fluctue.

Utilisation des zones climatiques : *-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-*

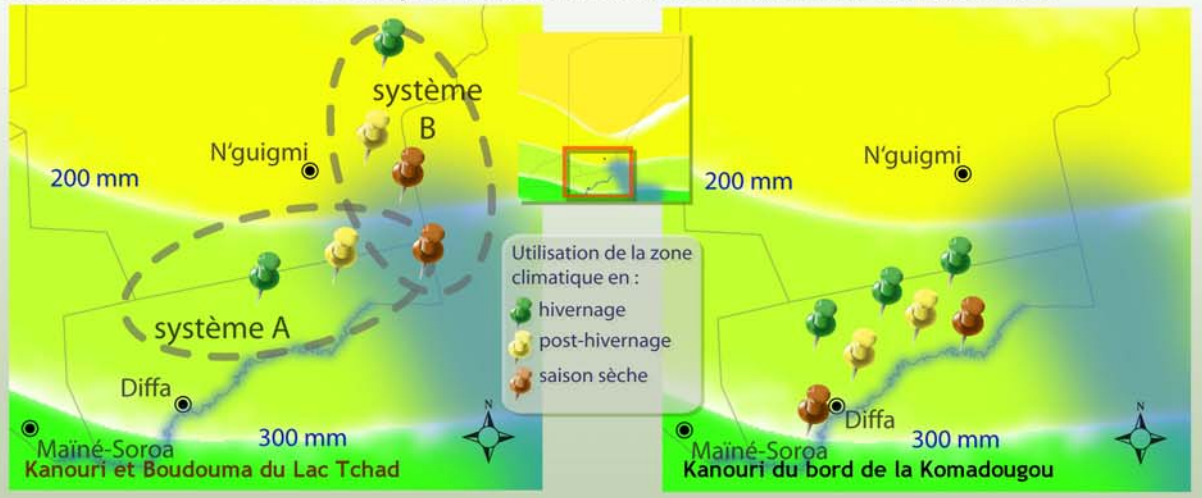

Les bords des eaux ne sont jamais immuables. Leur remontée crée un environnement favorable surtout aux activités de l'élevage et de la pêche. L'agriculture (de décrue) prend de l'ampleur proportionnellement à la régression des eaux.

Au fur et à mesure que les eaux résiduelles diminuent des ajustements sont faits ; la pêche cède par degrés aux activités agricoles et pastorales sur les terres qui émergent autour des flaques en voie de rétrécissement.

Parmi les communautés en présence depuis longtemps, celles qui emploient une stratégie spécialisée (p. ex. le pastoralisme pur) sont numériquement minoritaires. La norme est des systèmes à base agropastoraux qui sont complétés par les activités de pêche, de cueillette, du commerce, etc. Ceux-ci requièrent une main d'œuvre qui d'ordinaire dépasse celle disponible au niveau du ménage (famille nucléaire). Elle opère souvent donc au niveau de la famille élargie.

Les tâches sont reparties à travers la parentèle de plusieurs ménages d'une manière qui permet de mener simultanément plusieurs activités distinctes en lieux différents. La production globale profite à l'ensemble du groupe. Cet agencement inclut typiquement les sous unités suivantes :

Composante mobile de bergers composée des garçons âgés de 10 à 20 ans en plus de quelques hommes dirigeants de 45 à 60 ans.

Composante stable qui se livre surtout à l'agriculture de décrue (impliquant hommes et femmes physiquement valides). Selon les conditions, cette activité primaire peut être supplémentée par la pêche. [...] D'autres activités incluent l'agriculture pluviale, l'élevage de petits ruminants, le petit commerce (poisson et sous-produits laitiers et de pêche), l'artisanat et la cueillette.

Composante de pêcheurs, qui peut être tantôt basée avec l'unité stable, tantôt itinérante. Ce groupe particulier comprend surtout des jeunes hommes âgés de l'adolescence à 30 ans. [...]

Composante fixe de villégiature. Cette quatrième unité Est rencontrée le plus souvent chez certaines populations agropastorales possédant depuis longtemps des terroirs d'attache en bordure du lac (notamment les Sougourti, les Koubouri et les Kanembou). La catégorie est composée en grande partie des hommes et des femmes de troisième âge, souvent accompagné d'un complément de leurs petits enfants d'environ 5 à 15 ans. En fonction de leurs différentes capacités physiques et économiques, ces ensembles se livrent à diverses activités de subsistance / survie, inclusives de l'agriculture pluviale, de l'élevage de petits ruminants, du commerce, de l'artisanat et de la cueillette. Lorsque ces occupations manquent de générer assez pour satisfaire à leurs besoins, c'est des membres de la famille élargie que provient l'appui.

Cette stratégie mixte implique l'exploitation de multiples opportunités au sein des aires géographiques différentes à travers une dispersion de main d'œuvre calculée. La configuration spatiale de ce mode de production est très variable. »

1. Extrait de « La mobilité pastorale » - ZFD - Steve Anderson - 2007

36

Une tendance croissante à la soustraction aux systèmes d'élevage mobile du disponible fourrager naturel

Les pratiques agricoles contribuant à la soustraction du disponible fourrager naturel sont principalement de deux ordres : la mise en culture d'espaces dédiés traditionnellement à l'élevage (dont les brûlis précoces cf. photo ci-dessous ainsi que encadré carte p.21 et défrichage des cuvettes cf. encadré carte p33 et commentaires p.48, 49) et le ramassage de la paille.

Brûlis résidus de récolte en zone pastorale Tanout en décembre 2008

Le disponible fourrager naturel subit une pression croissante, notamment ces dix dernières années.

Certains signes rendent la situation préoccupante. A titre d'exemple en en avril et mai 2007 sur le marché de Tanout les fagots de paille étaient importés du Nigeria (plus de 240 km). A cette même période dans la même zone, les greniers de mil vides étaient vendus pour leur paille (Gamba, Nobé).

Ainsi le ramassage et le stockage de la paille, dans les champs ou les jachères, dans les enclaves pastorales des zones agricoles et même au Nord du front méridional des cultures pluviales sont des pratiques de plus en plus courantes.

Une des raisons essentielles est la monétarisation croissante de cette ressource. L'augmentation de la demande sur cette ressource suit les mêmes logiques que celle des résidus champêtres (cf. p.25).

Dans la région de Diffa, le stockage du foin permet, pour les éleveurs à petite mobilité régulière (cf. p.36), de combler le maigre régime des animaux pendant les saisons sèches. Tout au long de la saison sèche chaude, le régime alimentaire des animaux est supplémenté par un stock de paille mis de côté par le propriétaire. Ce stock de foin est constitué de résidus de cultures (tiges de mil notamment), d'herbacées et d'herbe aquatique (ramassé le long de la Komadougou).

Dans la région de Zinder est surtout lucrative et la demande constante en a même fait naître une activité, un métier, pour diverses catégories de personnes non propriétaires de bétail.

Le ramassage de la paille accentue donc les difficultés d'accès aux ressources fourragères pour les éleveurs mobiles qui transhument notamment en saison sèche dans les zones agricoles et sont par là, en années de sécheresse et/ou de pluies tardives, obligés de payer cette ressource.

Ramassage de la paille, commune de Mirriah, décembre 2006

Par ailleurs, de par la soustraction de cette ressource du système écologique les pâturages bénéficient de moins en moins d'apports de matière organique et s'appauvrissent en qualité. Ce ramassage peut s'il est mal fait au même titre que les champs dans ces zones fragiles occasionner la formation de dunes ou autres dégradation physique de l'environnement. On assiste à de tel cas dans la région de Diffa où des prélèvements de pailles provoquent la remise en mouvement de certaines dunes fixées.

Détail photo Steve Anderson extrait de « L'échange d'information et méthodes de prévoyance des risques en milieu pastoral de Diffa » ZFD, DED, Karkara, 2005

La mobilité quotidienne (associant résidences humaines avec troupeaux). Les vaches yédina quittent le campement pour les aires de pâture situées sur les étendues exondées. Lieu : détroit au large de l'île de Da Derma, dans le Lac Tchad nigérien, saison sèche chaude, 2002.

La vache surnommée « Kouri »[1]

Les pasteurs yédina, sougourti, koubouri, et kanembou élèvent une variante (plus ou moins métissée) du bovin surnommé « kouri ». Cette bête nage aisément sur de longues distances et est relativement résistante aux attaques multiformes des insectes du milieu palustre. Ni l'immersion de terres ni l'agression des insectes constitue une contrainte insurmontable pour les troupeaux constitués à base de cette variété. Ces animaux prennent à la nage des grands détroits et paissent sans gêne des aires largement submergées.

En année moyenne, les pasteurs résidents du Lac (nigérien) quittent l'intérieur du bassin pendant les deux à trois mois de la mousson. Les habitants des aires situées au Sud du parallèle 14° N partent en général vers l'ouest à destination la plaine du Kadzel (cf. photo ci contre).

1. D'après « La mobilité pastorale, Diffa, Niger » ZFD—Steve Anderson.

Vache Yédina (Kouri) et son veau. Kadzel, région de Diffa, août 2008—photo Eric van Sprundel.

LES ELEVEURS CHAMELIERS AVEC ATTACHES FONCIERES

LA MOYENNE MOBILITE

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Toubous, Touaregs, Arabes,

Facteurs du système de production (selon leur importance):

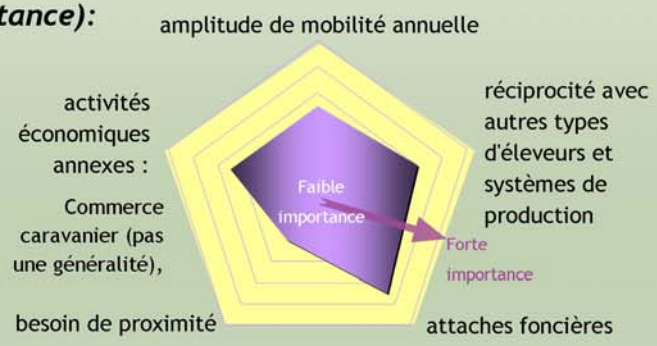

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

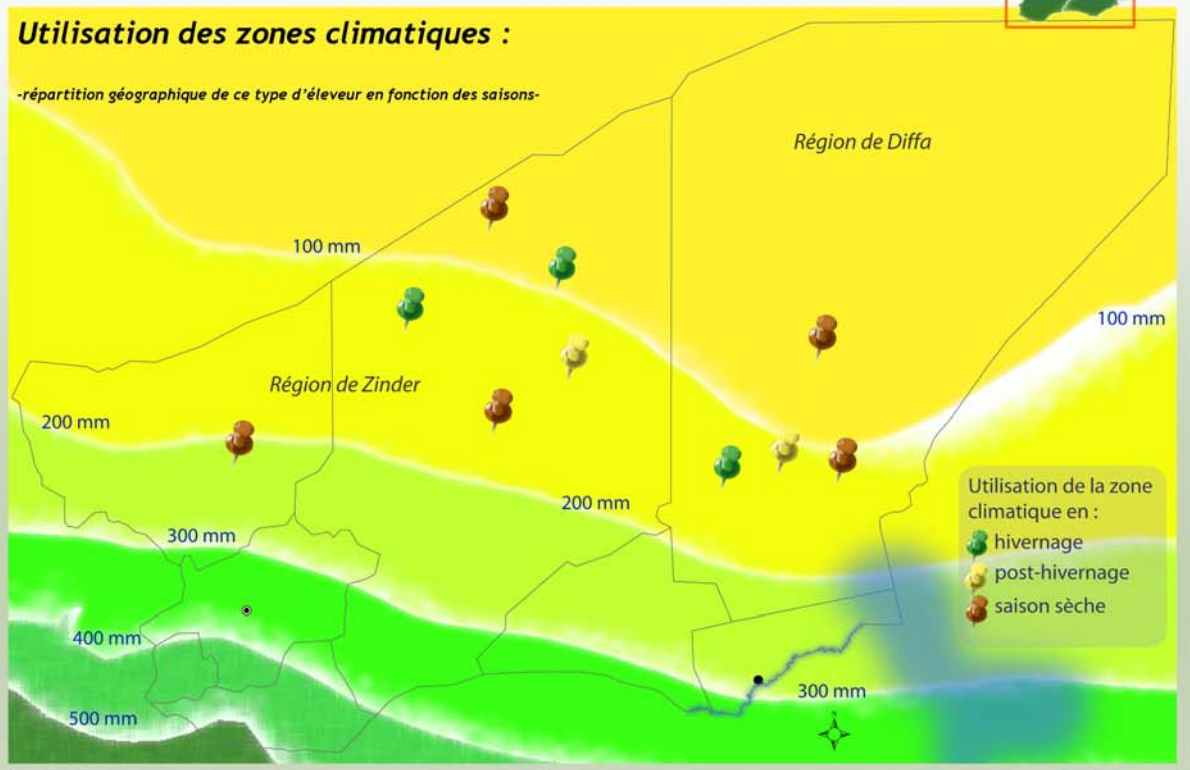

Problématiques principales / menaces :

Espace : diminution des espaces de pâturage (désertification)
Ressources : diminution du disponible fourrager notamment arboré, accès à l'eau (puits),

Ressources pastorales utilisées:

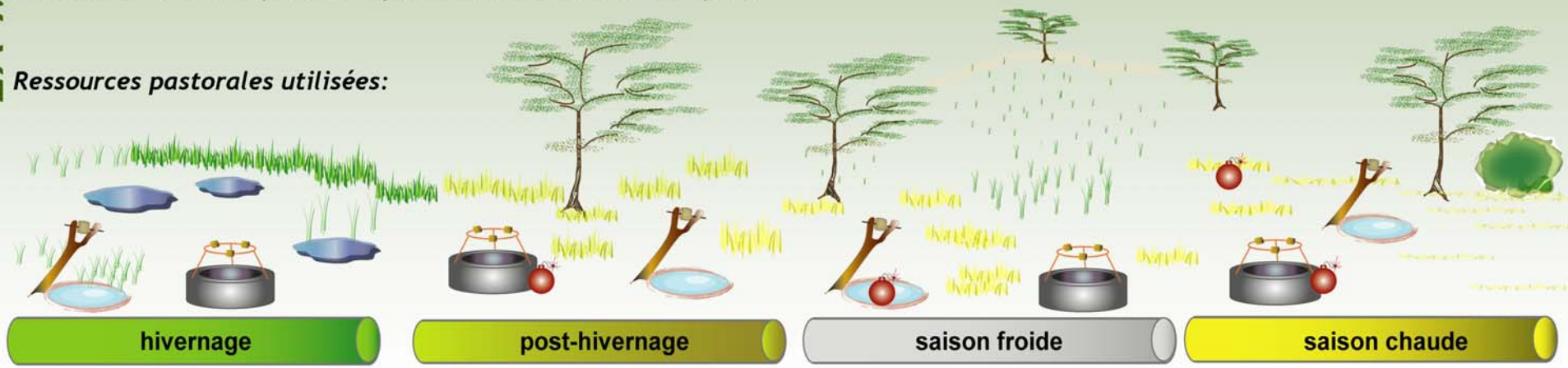

38

Aghali Teguelguel (2005 - 2006)

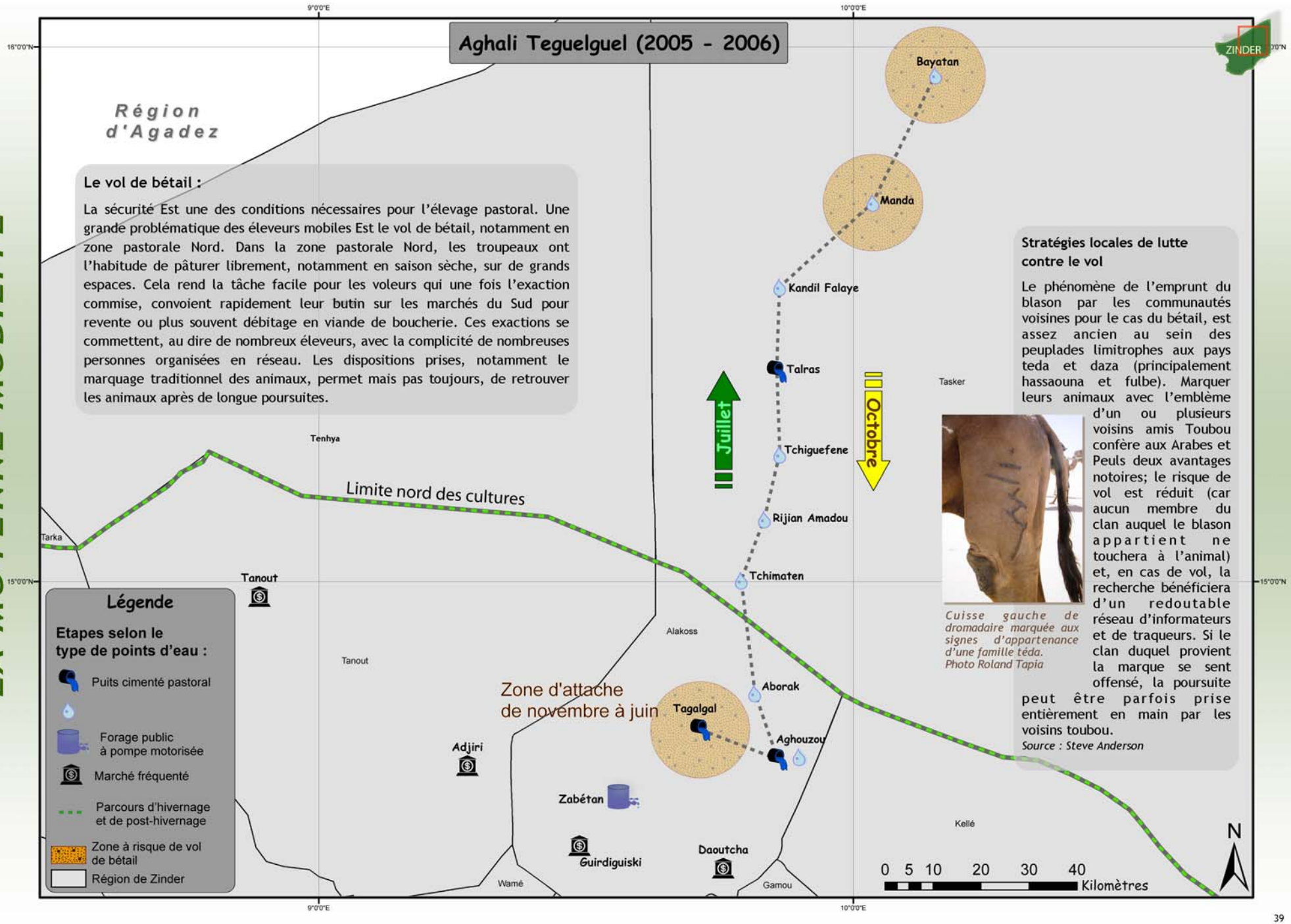

Le vol de bétail :

La sécurité Est une des conditions nécessaires pour l'élevage pastoral. Une grande problématique des éleveurs mobiles Est le vol de bétail, notamment en zone pastorale Nord. Dans la zone pastorale Nord, les troupeaux ont l'habitude de pâturer librement, notamment en saison sèche, sur de grands espaces. Cela rend la tâche facile pour les voleurs qui une fois l'exaction commise, convoient rapidement leur butin sur les marchés du Sud pour revente ou plus souvent débitage en viande de boucherie. Ces exactions se commettent, au dire de nombreux éleveurs, avec la complicité de nombreuses personnes organisées en réseau. Les dispositions prises, notamment le marquage traditionnel des animaux, permet mais pas toujours, de retrouver les animaux après de longue poursuites.

Stratégies locales de lutte contre le vol

Le phénomène de l'emprunt du blason par les communautés voisines pour le cas du bétail, est assez ancien au sein des peuplades limitrophes aux pays teda et daza (principalement hassaouna et fulbe). Marquer leurs animaux avec l'emblème d'un ou plusieurs voisins amis Toubou confère aux Arabes et Peuls deux avantages notoires; le risque de vol est réduit (car aucun membre du clan auquel le blason appartient ne touchera à l'animal) et, en cas de vol, la recherche bénéficiera d'un redoutable réseau d'informateurs et de traqueurs. Si le clan duquel provient la marque se sent offensé, la poursuite peut être parfois prise entièrement en main par les voisins toubou.

Source : Steve Anderson

Cuisse gauche de dromadaire marquée aux signes d'appartenance d'une famille téda. Photo Roland Tapia

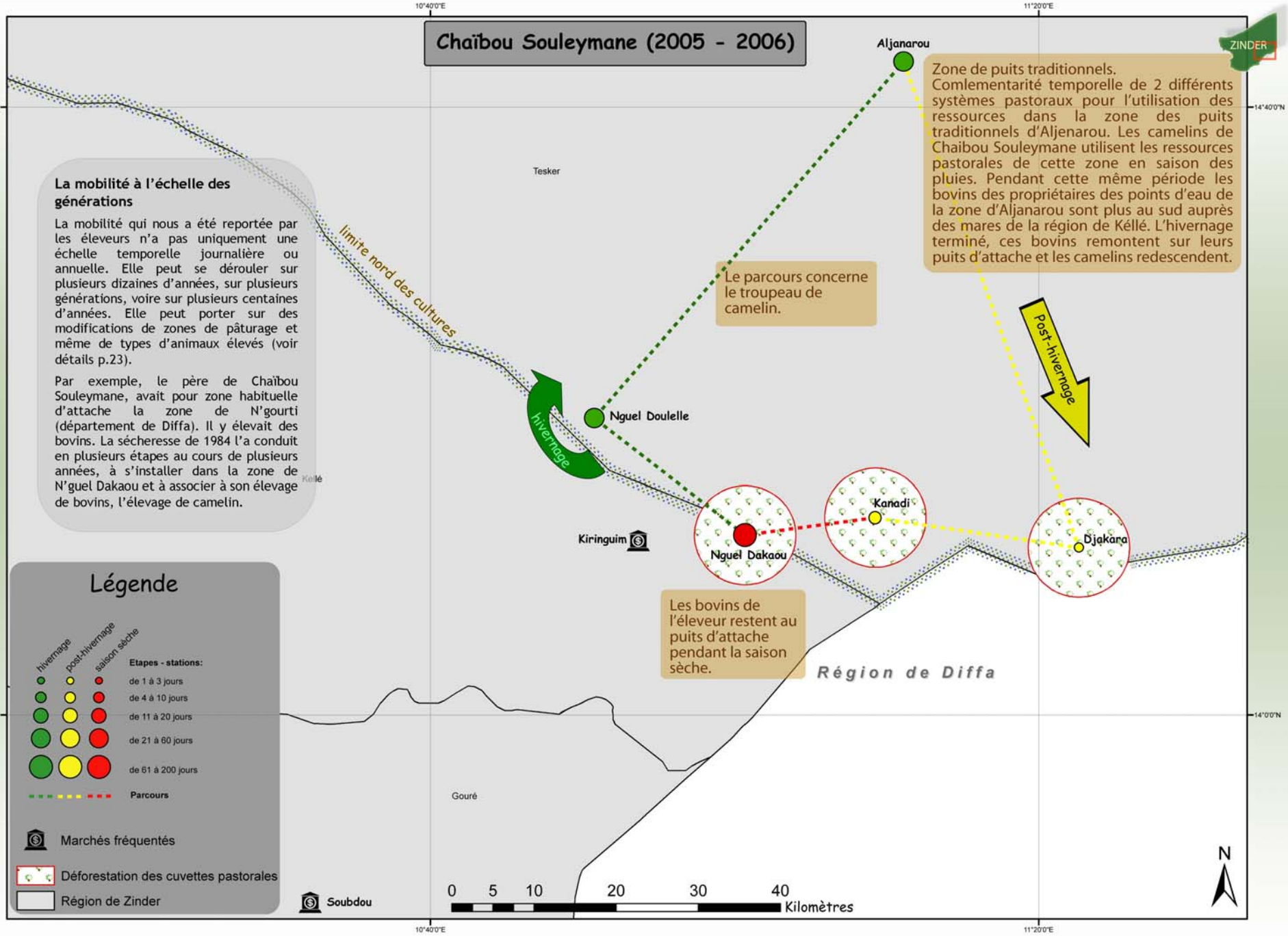

La mobilité à l'échelle des générations

La mobilité qui nous a été reportée par les éleveurs n'a pas uniquement une échelle temporelle journalière ou annuelle. Elle peut se dérouler sur plusieurs dizaines d'années, sur plusieurs générations, voire sur plusieurs centaines d'années. Elle peut porter sur des modifications de zones de pâturage et même de types d'animaux élevés (voir détails p.23).

Par exemple, le père de Chaïbou Souleymane, avait pour zone habituelle d'attache la zone de N'gourti (département de Diffa). Il y élevait des bovins. La sécheresse de 1984 l'a conduit en plusieurs étapes au cours de plusieurs années, à s'installer dans la zone de N'guel Dakaou et à associer à son élevage de bovins, l'élevage de camelin.

40

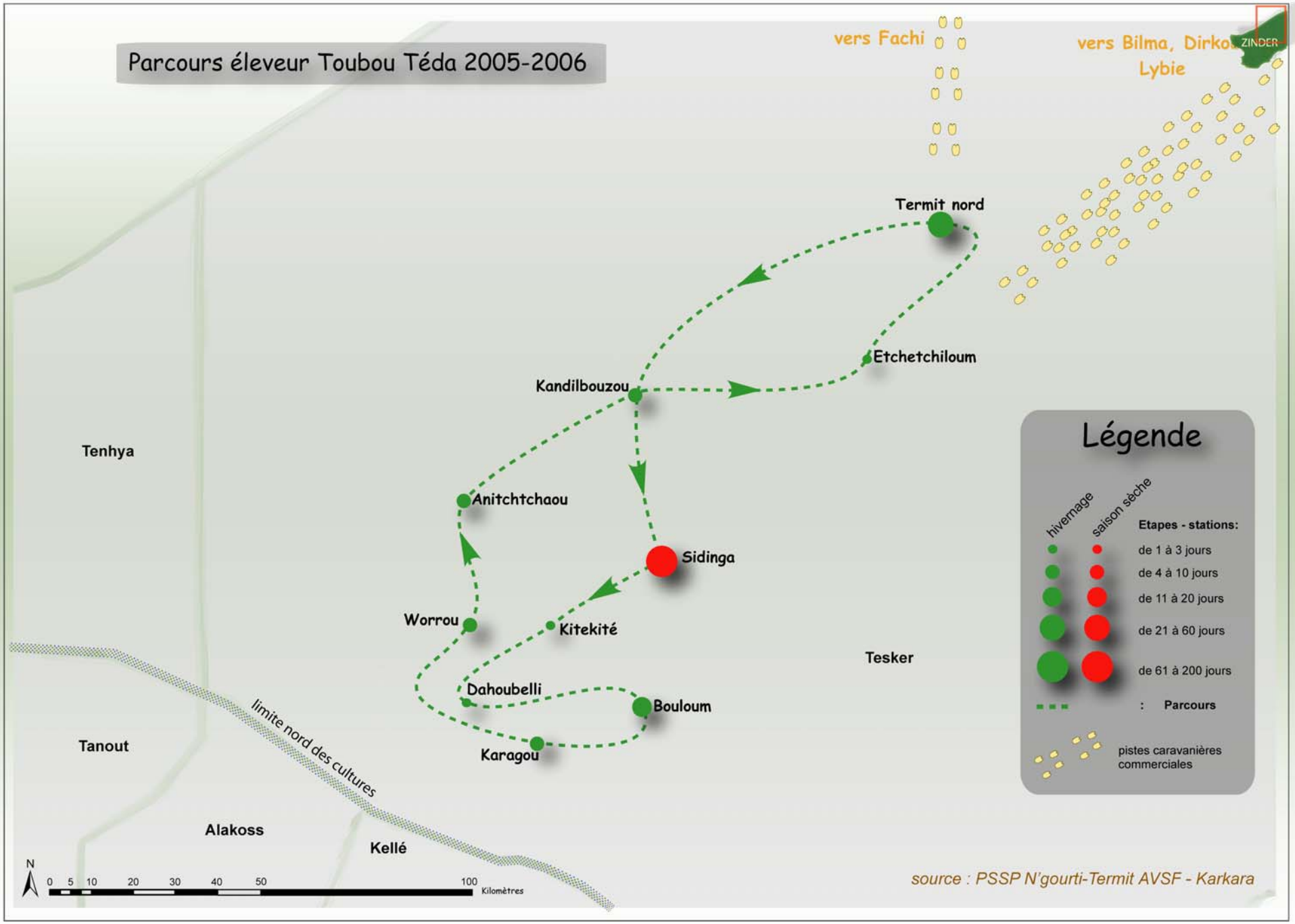
Parcours éleveur Toubou Téda 2005-2006
vers Fachi
vers Bilma, Dirkou
Lybie
ZINDER
Termit nord
Etchetchiloum
Kandilbouzou
Tenhya
Anitchtchaou
Sidinga
Worrou
Kitekité
Tesker
Dahoubelli
Bouloum
Karagou
Tanout
limite nord des cultures
Alakoss
Kellé
N
0 5 10 20 30 40 50 100
Kilomètres
Légende
hivernage
saison sèche
Etapes - stations:
de 1 à 3 jours
de 4 à 10 jours
de 11 à 20 jours
de 21 à 60 jours
de 61 à 200 jours
: Parcours
pistes caravanières commerciales
source : PSSP N'gourti-Termit AVSF - Karkara

Les chameliers avec attaches foncières dans la région de Diffa

Dans la région de Diffa, les aires de résidence des éleveurs chameliers avec attaches foncières sont l'extrême Nord de la région. Les parcours ne s'étendent actuellement pas au Sud de la Vallée de la Dillia. Malgré une mobilité annuelle régulière, la mobilité des troupeaux et des unités de résidence humaines de ces groupes d'éleveurs demeure assez modeste, caractérisée par des trajectoires courtes et circulaires au sein d'une même zone écologique.

Prenons l'exemple d'un parcours avec la carte ci-contre. A partir des aires d'attaches se trouvant autour de Trouna (aire d'attache A) au Nord Ouest de N'gourti, en saison sèche froide ces groupes montent chaque année vers le Nord à la recherche des pâturages sahariens. Ils se rendent par exemple à Agadem (aire d'attache B) ou Homodji où ils ont accès à un point d'eau. A partir de là ils recherchent les bon pâturages sahariens tout en revenant spontanément aux points d'eau. Le déplacement à Agadem ou Homodji peut se faire en mobilité associée (avec familles et résidences), mais se fait dans la majorité des cas en mobilité dissociée (hommes de la famille partant avec les animaux).

Les pâturages sahariens constituent des aires pastorales très attractives : Les espèces d'herbacées s'y développent même avec une pluviométrie modeste et permettent donc aux dromadaires d'y subsister pendant la saison sèche froide. Pendant l'intervalle de la saison sèche froide les animaux ont besoin d'un régime solide pour pouvoir survivre la saison sèche chaude qui suit. Si les animaux se sont bien nourris pendant la saison sèche froide, ils peuvent tenir le long de la saison sèche chaude avec une végétation de pauvre qualité composée souvent de ligneux. Par conséquent, en saison sèche chaude les troupeaux sont généralement déjà ramenés aux aires d'attache.

En hivernage et post-hivernage les troupeaux recherchent les pâturage de saison des pluies au niveau des aires d'attache ou proche des aires d'attache comme ici autour de N'gourti localisé un peu plus au Sud des aires d'attache de Trouna.

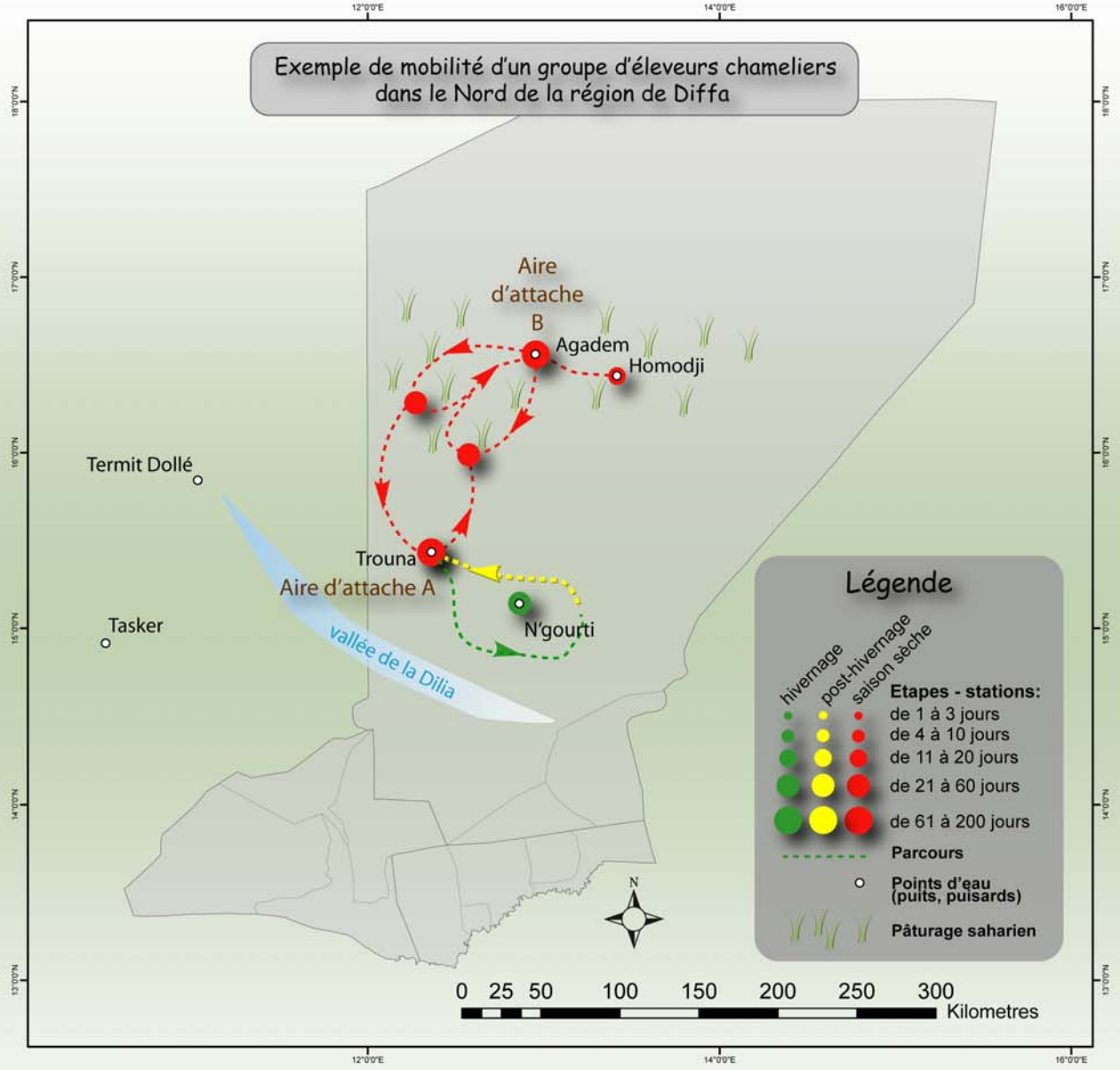

En cas de pénurie au niveau des aires d'attaches (souvent en début de l'hivernage et en saison sèche chaude), les troupeaux sont amenés un peu partout aux aires pastorales où il y a suffisamment de nouvelle herbe.

42

Le puits traditionnel. La cuvette pastorale. Lieu : Kri Boule, saison sèche chaude, 2006.
Photo Steve Anderson

Dromadaires sur le pâturage saharien de saison sèche froide. Région de Termit, probablement en janvier 2006. Photo Roland Tapia

Une caravane Téda se rendant au Kawar pour la vente de dromadaire et l'achat de dattes en saison froide. Région de Termit, probablement en janvier 2006. Photo Roland Tapia

LES ELEVEURS PLUS OU MOINS FIXES A MOBILITE EXCEPTIONNELLE

LA MOBILITÉ MINIME

Animaux prédominants dans les troupeaux:

Groupes / Sous-Groupes concernés:

Peuls (foulbe), Touaregs, Toubous (azas), Kanouris, Haoussas

amplitude de mobilité annuelle

Facteurs du système de production (selon leur importance):

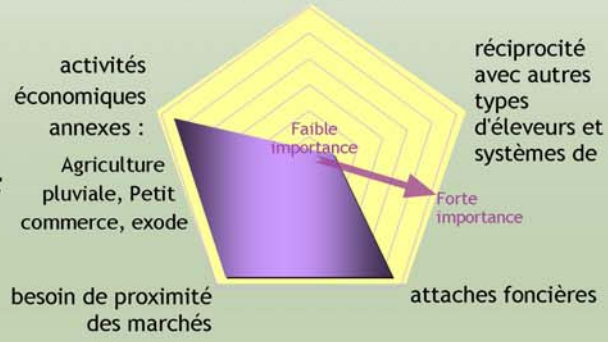

Utilisation des zones climatiques :

-répartition géographique de ce type d'éleveur en fonction des saisons-

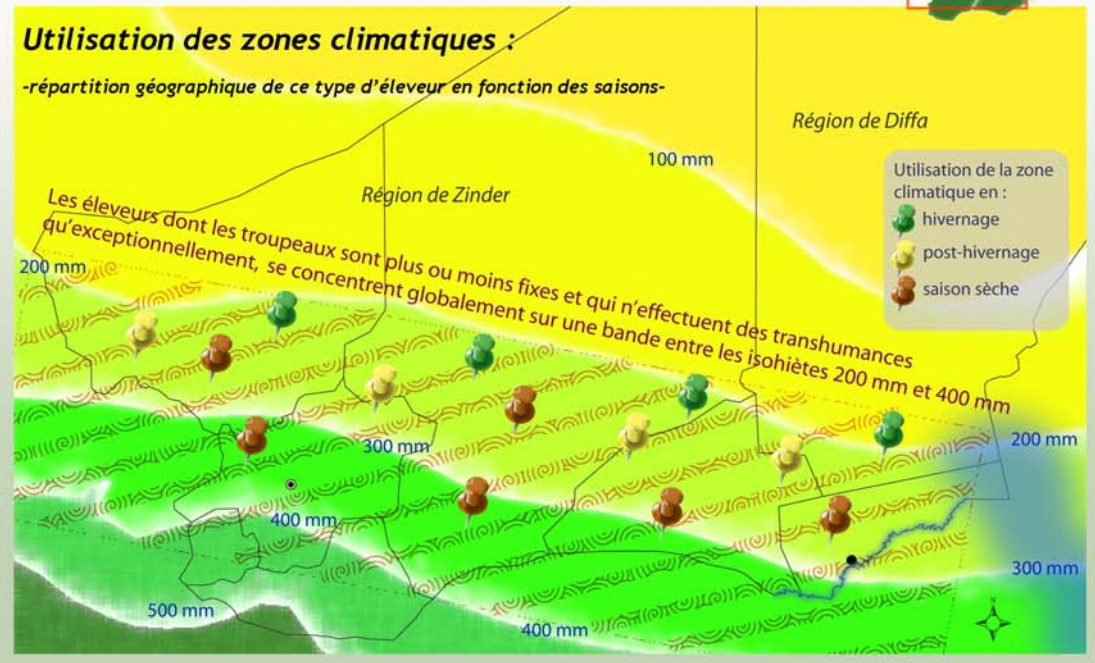

Problématiques principales/menaces :

Espace : diminution des espaces de pâturage en hivernage;

Ressources : accessibilité et durabilité temporelle des mares dans la bande intermédiaire entre l'agriculture et la zone pastorale ; accès aux zones de puisards et leur utilisation progressive par d'autres systèmes de production, la diminution de l'accès aux résidus champêtres.

Evolutions récentes du système de production et dégradation de l'environnement de ce type d'éleveur

Lors des sécheresses récurrentes des années 70 et 80, la plupart de ces éleveurs ont perdu une grande partie de leur cheptel bovin ce qui a engendrée une atténuation voire une disparition de leur mobilité ainsi qu'une tendance à la sédentarisation et à une diversification des activités économiques (Dans la région de Zinder : peuls, touaregs, toubous, dans la région de Diffa: peuls « foulbe »). Aujourd'hui, ces anciens éleveurs mobiles se consacrent, en plus de l'élevage, à d'autres activités économiques dont notamment les activités agricoles (cultures irriguées et pluviales) et peuvent donc être considérés comme des agropasteurs. L'entretien du parc résiduel des ruminants gros et petits se fait à base des ressources fourragères situées pas trop loin du lieu où est implanté le ménage. La récupération des résidus des cultures et la collecte de paille sont pratiques courantes dans ce milieu.

Parmi ce type d'éleveurs, on retrouve des agriculteurs qui se sont petit à petit créés un petit troupeau qui leur offre une source importante de leurs revenus au niveau familial (kanouris, haussas).

Leurs troupeaux sont constitués essentiellement de petits ruminants (chèvres notamment) et en moindre mesure, de gros ruminants (vaches, dromadaires). Ce petit cheptel ne nécessite pas de grande mobilité, si ce n'est que celle journalière pour le pâturage et l'abreuvement. La zone qui Est utilisée par ce type de système de production est grosso modo celle située entre les isohyètes 200 mm et 400 mm.

Les activités agricoles pluviales effectuées par ce type d'éleveurs sur des zones peu fertiles et peu arrosées par les pluies sont fortement dégradantes pour les sols. En plus de ces activités agricoles, d'autres activités sont pratiquées, elles mêmes

Ressources pastorales utilisées:

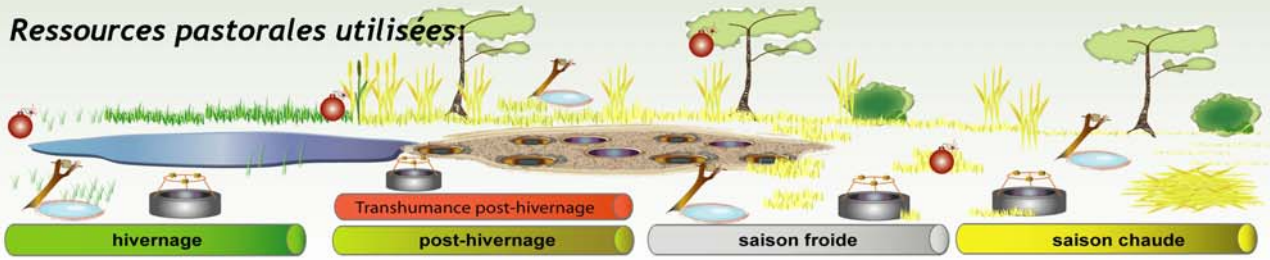

44

fortement consommatrices de ressources naturelles (ramassage de la paille, coupe de bois de feu). L'exode est également souvent pratiquée vers les pays limitrophes pour une bonne partie de l'année voire sur plusieurs années.

Ainsi se type d'élevage évolue dans des zones qui sont de plus en plus dégradées en perte de fertilité et offrent de moins en moins de disponible fourrager, ce qui amène de forts risques de pénuries de ressources pastorales lors des années de faible pluviométrie.

Cas des Foulbé de Diffa : Mobilité et aires d'attaches

Cette communauté réside aussi bien la vallée dans la Komadougou et les confins du Lac Tchad que dans les contrées du Mangari, du Kaola, du Kadzell, du Sud Manga. Sur les plaines du Kadzell, du Kaola et du Mangari ; N'Gurbaye ces communautés occupent des aires d'attache bien définies et disposent d'une emprise socio-politique et territoriale bien établie.

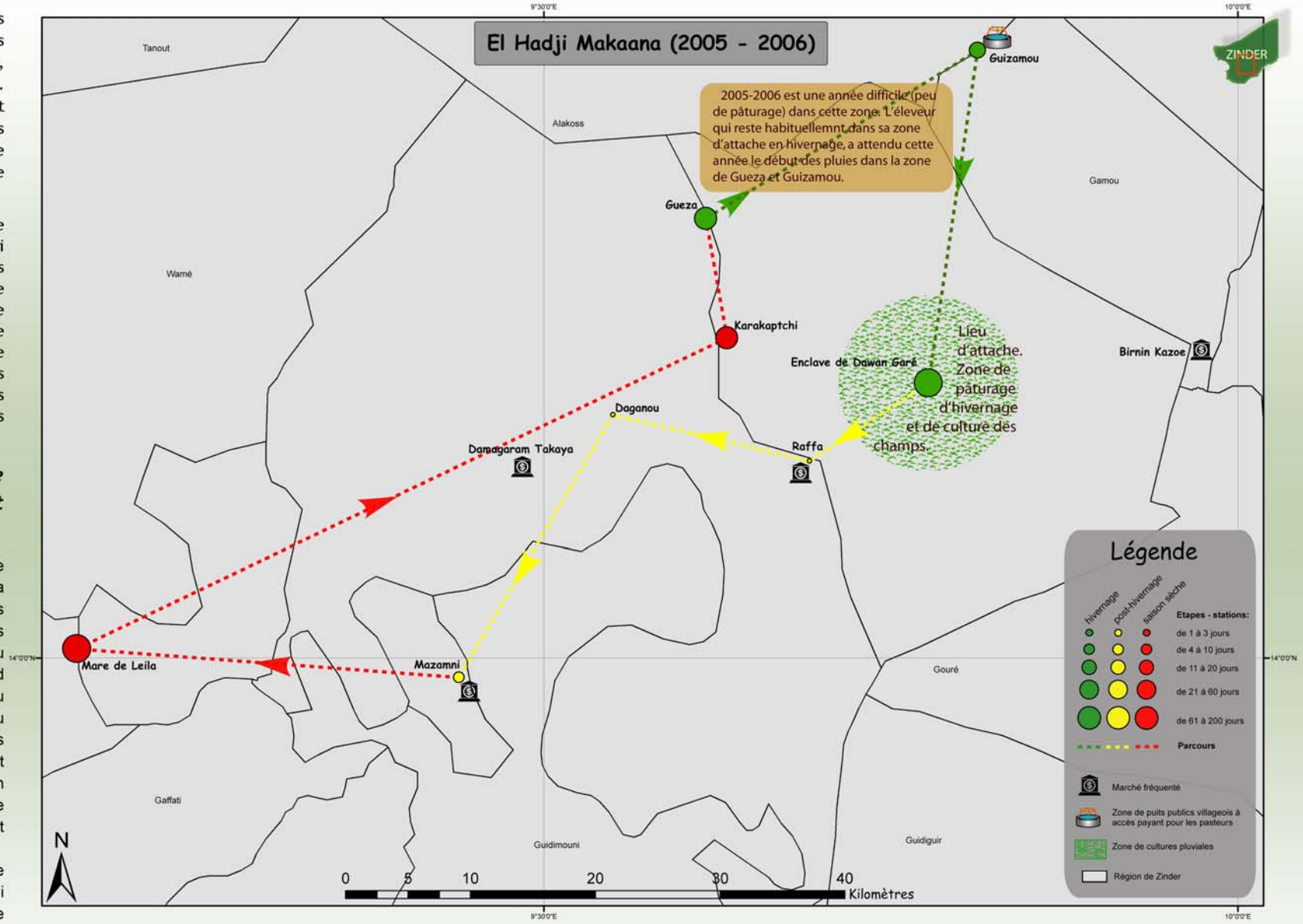

Une grande partie de cette population n'est aujourd'hui pas très mobile et ne bouge qu'en cas de pénuries exceptionnelles (souvent à la fin de la saison sèche chaude) sur des distances assez modestes à la recherche de meilleurs pâturages. La plupart de ces déplacements exceptionnels se font en mobilité dissociée, c'est-à-dire qu'un homme de la famille se déplace avec les animaux alors que la famille demeure au niveau de l'aire d'attache. Généralement, ceci signifie des mouvements se dirigeant plutôt vers le Nord en hivernage et/ou des mouvements se dirigeant plutôt vers le Sud en post-hivernage et pendant les saisons sèches. Le degré de mobilité est fortement lié au nombre d'animaux. Un groupe de Foulbé possédant un grand nombre d'animaux est plus susceptible à être obligé de bouger en cas de pénurie plutôt qu'un groupe ne possédant qu'un petit nombre de têtes.

Synthèse comparative des typologies des systèmes d'élevage mobile

Compte tenu de la complexité des différents types d'élevage mobile, il nous a semblé intéressant de présenter, dans le schéma ci-contre une synthèse comparative.

Ce travail, présente de manière simplifiée, les principales caractéristiques de ces systèmes, en permettant d'en faire une comparaison entre les différents types d'éleveurs, en fonction de leur importance relative (forte, moyenne, faible). (...)

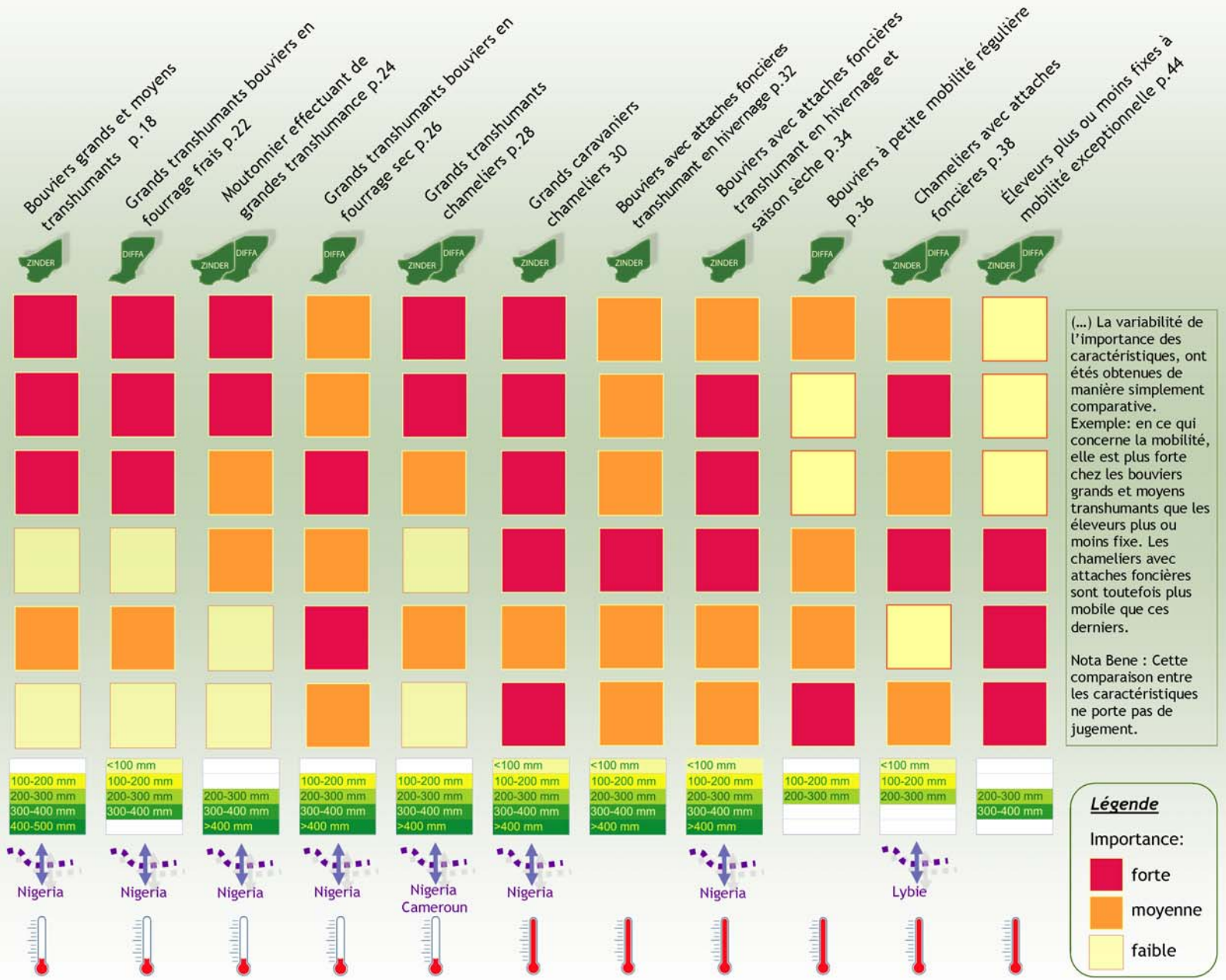

(...) La variabilité de l'importance des caractéristiques, ont étés obtenues de manière simplement comparative. Exemple: en ce qui concerne la mobilité, elle est plus forte chez les bouviers grands et moyens transhumants que les éleveurs plus ou moins fixe. Les chameliers avec attaches foncières sont toutefois plus mobile que ces derniers.

Nota Bene : Cette comparaison entre les caractéristiques ne porte pas de jugement.

PRINCIPALES PROBLEMATIQUES DES ELEVEURS MOBILES ET LEUR REPARTITION SPATIALE

Une spatialisation des problématiques de l'élevage mobile à l'échelle régionale et communale

Cette partie du document essaie de localiser les problématiques rencontrées par les éleveurs en fonction des saisons et donc de comprendre leur répartition dans l'espace et le temps. Analyser et présenter ces problématiques sur une échelle régionale permet de comprendre les interrelations entre les différentes problématiques de la région et d'avoir une vue d'ensemble de toutes celles ci. Elles représentent des éléments importants pour la compréhension des facteurs et enjeux de la mobilité.

Analyser et saisir les problématiques des éleveurs aujourd'hui facilite la recherche de solutions possibles ainsi que les visions futures par rapport à l'utilisation des ressources et de l'espace. Ceci en les comparant, par exemple, aux problématiques des autres acteurs ou bien en faisant la relation entre la présence des éleveurs à telle saison sur telle zone et l'augmentation des recettes des marchés.

Ces analyses pourront servir dans le cadre de l'élaboration des Schémas d'Aménagement Foncier[1]. Ceux-ci permettront une visualisation spatiale de l'utilisation des ressources actuelles et futures à l'échelle régionale ainsi qu'une intégration des problématiques de tous les acteurs.

Méthodologie de spatialisation des problématiques utilisée par l'équipe de Zinder

La méthodologie de définition des problématiques/enjeux de l'élevage mobile et sa cartographie s'est fait à Zinder en deux grandes phases. Une première phase de caractérisation des problématiques et enjeux des éleveurs mobiles, qui s'est déroulée en étroite relation avec les partenaires, lors de missions de terrains. La deuxième phase a constitué à définir, en ateliers de « cartographie participative » avec les associations des éleveurs, les secrétaires permanents des structures du code rural et des personnes ressources, les espaces caractérisés par différentes problématiques sur la carte de la région.

Les travaux de Zinder présentent, au travers de 7 cartes, les problématiques significatives pour l'élevage, spatialisées par saisons, l'hivernage, le post-hivernage et la saison sèche (froide et chaude).

Pour chaque saison, deux cartes sont disponibles. La première des deux montre une spatialisation régionale, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble des problématiques sur la région lors de la saison en question.

Transhumance post-hivernage sur goudron RN1, Novembre 2008.

La deuxième des deux cartes par saison définie par commune la problématique la plus marquante, en fonction des enquêtes terrain et des résultats des ateliers. Il nous a en effet semblé important d'avoir, à l'échelle communale et par saison, la problématique principale rencontrée par les éleveurs mobiles, et par là éventuellement de comprendre les priorités auxquelles les acteurs doivent faire face. Le niveau communal, depuis notamment la mise en place des conseils communaux (premières élections en juin 2004) et avec les structures du code rural, disposent en effet d'importantes prérogatives de gestion des ressources naturelles et des questions d'aménagement foncier.

Méthodologie de spatialisation des problématiques utilisée par l'équipe de Diffa

Au niveau de la Région de Diffa, nous nous concentrons sur le Sud de la région qui d'une part réunit un grand nombre de problématiques différentes touchant un grand nombre de groupes d'acteurs très différents (plusieurs types d'éleveurs différents, agropasteurs, agriculteurs) et qui d'autre part est mieux connu par le projet ZFD à travers ses missions et expériences. Une autre raison pour laquelle nous nous concentrons sur cette partie de la région est le fait que le Sud de cette région est plus densément peuplée que les contrés septentrionales ce qui augmente la probabilité de conflits entre acteurs par rapport à l'utilisation des ressources naturelles convoitées par tous.

Pour notre travail sur le Sud de la région de Diffa, nous nous référons donc à l'espace compris entre la frontière de la région de Diffa avec le Nigeria au Sud, la frontière régionale avec la région Zinder à l'Ouest, la frontière avec le Tchad à l'Est et la Vallée de la Dillia au Nord. Néanmoins, ce choix ne signifie pas l'absence de problématiques existantes dans le Nord de la région de Diffa.

La cartographie des problématiques s'est basée sur la documentation du projet ZFD Diffa depuis 2002 (année du démarrage du premier projet ZFD Diffa «Appui à la promotion des mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans la région de Diffa »), notamment les études de l'anthropologue Steve Anderson. La répartition et l'importance ainsi que la pertinence de la présentation des problématiques ont été ensuite débattues et validés avec l'équipe du Secrétariat Permanent Régional de la région de Diffa et d'autres personnes ressources compétentes dans le domaine.

Toutefois, l'absence de données nécessaires à l'échelle communale, que ce soit au niveau du projet ZFD qu'au niveau SPR Diffa nouvellement établi dans la région depuis seulement avril 2008 n'a pas permis de différencier les problématiques des éleveurs de Diffa par commune (comme ceci a été fait pour la région de Zinder).

1. L'objet du schéma foncier, précisé dans ord.93.015, 2 mars 93, fixant les principes d'orientation du code rural, art.127 des POCR est celui de « préciser les espaces affectés aux diverses activités rurales ainsi que les droits qui s'y exercent ».

Répartition spatiale des problématiques des éleveurs mobiles

La difficultés de circulation du bétail : risque de dégâts champêtres, et la difficulté d'accès aux mares et puisards en hivernage

La plupart des éleveurs bouviers et leurs troupeaux venant Sud de la région de Zinder, et ceux ayant séjournés au Nigeria (bouviers moutonniers) en saison chaude, attendent la tombée des premières pluies du début d'hivernage, qui permet la formation d'herbes de manière suffisante sur les pâturages libres ou des enclaves, pour mener leurs troupeaux vers le Nord de la zone agricole. En début d'hivernage, tout en se dirigeant petit à petit vers le Nord en fonction de la remontées des pluies, ils utilisent pour le pâturage les espaces encore libres de champs ou les enclaves pastorales reconnues comme telles ou sécurisées. Une fois la saison hivernale bien installée, milieu d'hivernage, ils seront globalement sur les pâturages au Nord de la limite de l'isohyète 300 mm.

Cette transhumance en plusieurs étapes vers le Nord est souvent un moment difficile puisqu'il s'agit de conjuguer la recherche de pâturage vert et l'évitement des premières pousses des champs des cultures pluviales afin d'atteindre les zones septentrionales avec des troupeaux en bonne santé. Le début de la période hivernale est donc souvent une période de tensions entre propriétaires de champs et bergers. Elle est toutefois moins tendue qu'en post-hivernage. Certaines communes du centre de la région de Zinder (voir carte p.49) concentrent d'avantage ce risque de tensions en raison de la densité des champs et des systèmes de règlement des dégâts mis en place.

Cette période justifie donc la présence de couloirs de passage entre aires de pâturage et points d'eau, mares en général. Plus tard dans l'hivernage et jusqu'aux récolte du post-hivernage, les couloirs de passage entre les champs pluviaux auront leur importance pour l'accès aux mares du Nord de la zone agricole situées globalement entre les isohyètes 300 et 200 mm qui seront utilisés par les bouviers, moutonniers et en moindre mesure par les chameliers pour l'abreuvement.

L'hivernage est pour les éleveurs utilisant l'espace septentrional de la région de Zinder, une période réduisant les tensions pour l'accès à l'eau et aux pâturage, du fait de sa relative abondance, notamment en bonne année.

Champs d'hivernage en zone pastorale

Certains éleveurs bouviers et chameliers utilisent en hivernage la frange Nord de l'actuel isohyète 200 mm correspondant globalement à la limite légale Nord des cultures. Cet espace est également de plus en plus utilisé pour l'agriculture pluviale du mil notamment et un peu de sorgho dans les bas fonds. Ces champs sont plantés par des nombreux éleveurs plus ou moins fixes de la région. Ce sont souvent des éleveurs appauvris ayant perdu une grande partie de leurs animaux lors des dernières sécheresses, et parfois même des agriculteurs mobiles et agropasteurs venant du Sud de la région de Zinder (département de Magaria et Matameye). Les productions de ces zones sont très faibles et très incertaines en raison du peu de pluies (inférieur à 200 mm) et de l'espacement de celles-ci. Cette mise en culture provoque de graves dégradations de l'environnement, parfois de manière irréversible, ainsi qu'une dégradation des pâturages herbacés pour la saison sèche, et du fourrage aérien dans les cuvettes défrichées.

La difficulté d'accès aux mares et zones de puisards

La mise en culture de ces zones rend difficile voir impossible l'accès aux mares et aux puisards. En effet une grande partie de l'espace est occupé par les champs avec impossibilité pour les éleveurs d'accéder à ces points d'eau.

Souvent une grande partie du bassin versant de la mare est fortement cultivée avec pour conséquence une dégradation de son environnement (diminution du couvert fourrager; érosion éolienne et hydrique, etc.) menaçant à terme la mare d'ensablement.

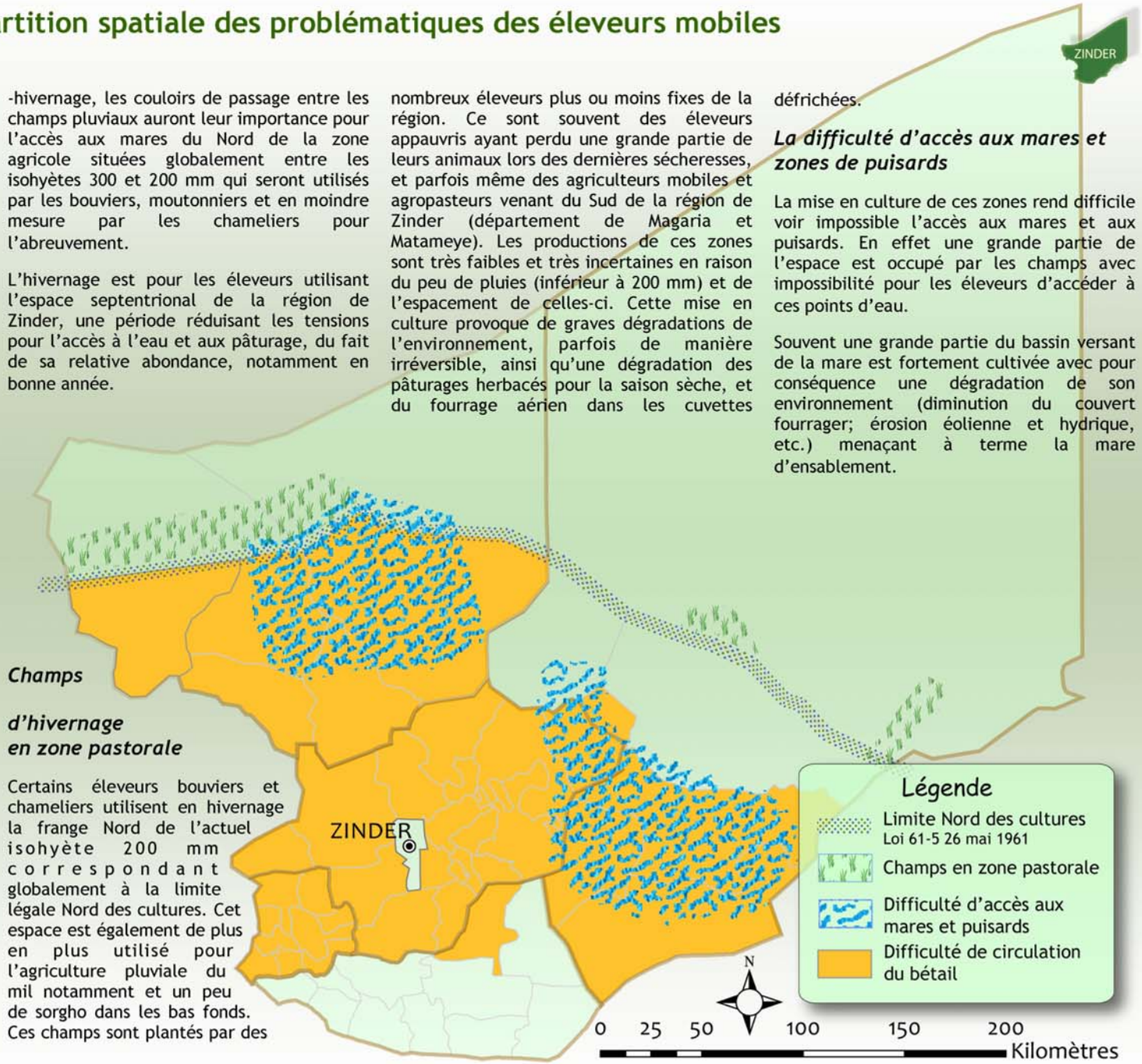

Priorités par communes des problématiques des éleveurs mobiles

La diminution de l'espace pastoral, pressions démographique et extension des champs sur les espaces dédiés à l'élevage[1]

La croissance démographique et l'extension des champs sont des facteurs majeurs incontestables qui conduisent à une saturation de l'espace en zone agricole et qui pousse les agriculteurs à s'étendre dans les espaces dédiés à l'élevage : aires de pâturages, abords des bas-fonds et des mares, couloirs de transhumance, bordures des routes et pistes. C'est pour cette raison que dans le zonage des zones de tension (voir carte p.55) les communes de la bande centre Sud de la région de Zinder (entre les isohyètes 400 et 200mm) sont concernées. Leur densité d'occupation agricole est particulièrement élevée et de surcroît elles sont traversées par l'axe de la route nationale 1 qui est devenu un des axes principaux de transhumance de la région.
Cette saturation de l'espace en zone agricole rend par conséquent la traversée de ces territoires extrêmement périlleuse pour les éleveurs en particulier tant que les champs n'ont pas été entièrement récoltés.

Mais cette pression d'occupation de l'espace par l'agriculture concerne depuis longtemps aussi les zones jusque-là dédiées à l'élevage. Ces zones ont en effet enregistré des mouvements de déplacement des populations motivées par la possibilité de défricher de nouveaux espaces de champs, même si le risque d'aléas pluviométrique est plus élevé. Des données[2] analysées sur une longue période entre 1964 et 2001 qui s'appliquent aux circonscriptions administratives qui sont restées stables dans les limites des découpages administratifs, montrent qu'en moins de quarante ans, la population de la plupart de ces circonscriptions administratives a été multipliée au moins par deux. Cette augmentation de la population est plus marquée en zone pastorale. Ces zones constituent en effet un véritable front pionnier agricole, de nombreux villages étendant leur emprise agricole sous l'influence de la demande en terre des agriculteurs locaux ou en provenance de villages plus saturés du Sud. A cela s'ajoute sur la même période la conversion à l'agropastoralisme de nombreux pasteurs ayant perdus une grande partie de leurs troupeaux lors des sécheresses (cf. p.44). Ceux là utilisent la même bande, plus au Nord (frange isohyètes 300-200 mm) pour les champs pluviaux.
Les conflits agriculteurs/ agropasteurs / éleveurs constituent ainsi une question essentielle de la problématique du développement en zone pastorale.

1. Extraits et adaptations de « Pratiques et droits des acteurs dans la gestion des situations conflictuelles liées à la mobilité pastorale » PSSP - ZFD - Dr. Zakara GANDOU, Maître M. Sani ARZIKA, Bernard BONNET, 2007
2. Source : Pr. Hamidou Arouna Sidikou, texte de compte rendu des travaux des journées pastorales, titre 2, chapitre 3 : espaces et ressources pastorales. Août 2006

Les champs en zone pastorale [voir p.48]

La difficulté de circulation du bétail [voir p.48]

La dégradation des espaces pastoraux

Les éleveurs se plaignent de la diminution des espaces pastoraux d'année en année en zone agricole (voir ci avant) et de la dégradation de l'environnement en zone pastorale Nord. Sur la frange Sud de cette zone pastorale Nord, l'utilisation des espaces pour les champs et notamment les bas fonds, entraîne une dégradation importante du couvert arboré (voir p.48, Champs d'hivernage en zone pastorale). En zone pastorale Nord au-delà de la limite légale méridionale des cultures, cette dégradation est moins évidente, en raison d'une pression pastorale plus faible.
Il est important ici de rappeler que l'élevage pastoral mobile, qui est souvent associé à des préjugés de risques de surpâturage, de dégradation et de désertification, n'a pas cette responsabilité qu'on lui incombe que ce soit en zone pastorale qu'en zone agricole dans les aires de pâturages et zones de parcours. Ainsi une étude menée par le PSSP (Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux)[1] montre que « *Globalement en zone pastorale, les risques environnementaux liés à l'élevage pastoral sont faibles en raison de la mobilité du bétail qui ajuste la pression de pâture aux disponibilités fourragère locales et saisonnières. Par contre, les mises en cultures en zone pastorale vulnérabilisent l'écosystème aride à l'érosion des sols, surtout éolienne, mais aussi hydrique et biochimique. En outre, l'extension de ces cultures contribue à réduire la mobilité locale et régionale du bétail ce qui pourrait, à terme, fragiliser la production animale de type pastoral et aggraver l'impact de l'élevage pastoral sur l'environnement.* »

1.Évaluation des risques environnementaux liés à la gestion pastorale des ressources naturelles de la région de Zinder, PSSP-Zinder, Pierre Hiernaux, écologue au Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO), Bagoudou Maidaji, Conseiller au Ministère des Ressources Animales, décembre 2006.

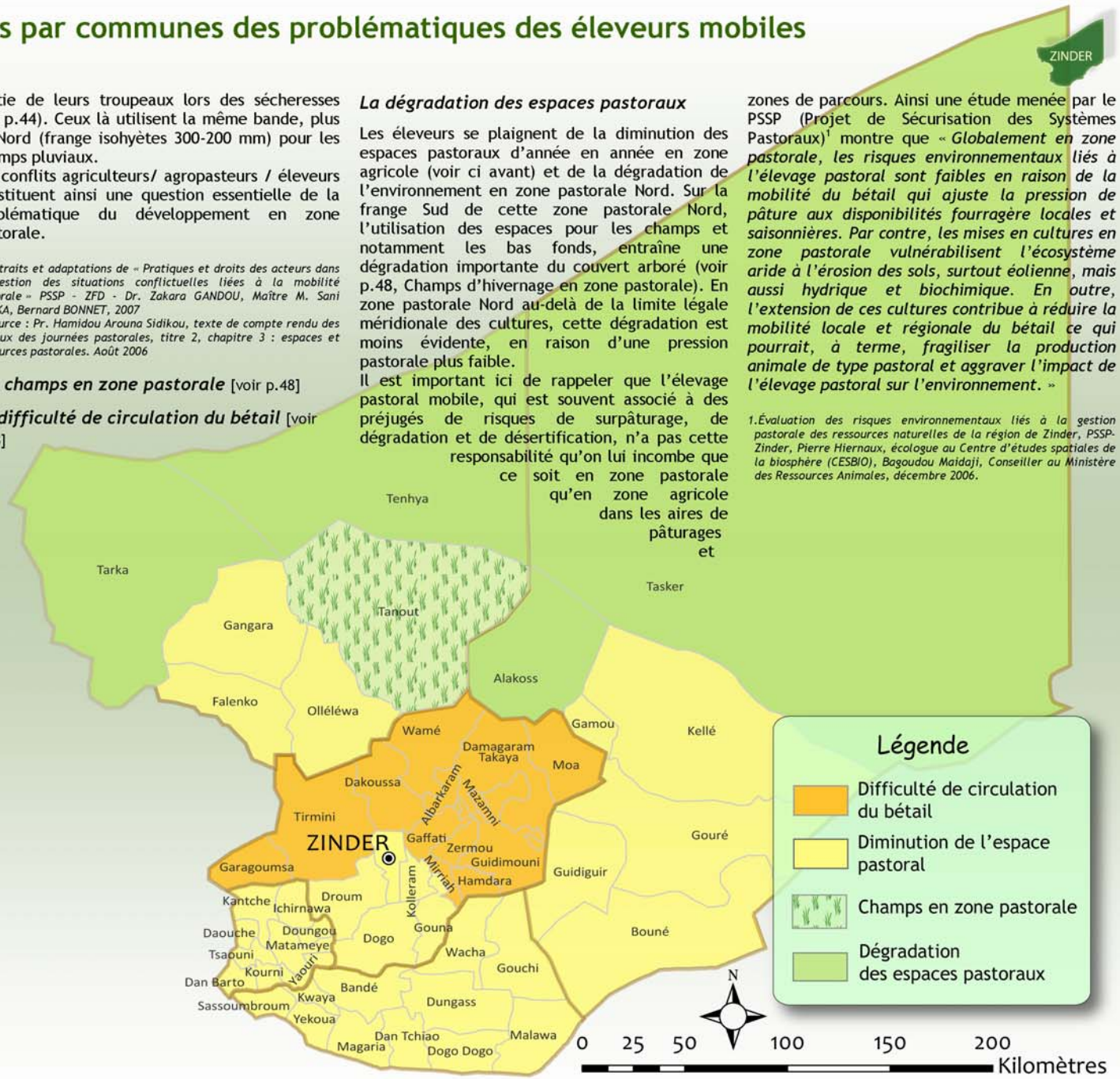

Post-hivernage

Répartition spatiale des problématiques des éleveurs mobiles

La fin de la saison des pluies et la saison de post-hivernage est pour les éleveurs bouviers utilisant notamment l'espace méridional à l'isohyète 200 mm, la saison comportant les plus fortes tensions et risques de conflits.

Les zones d'attente et la difficulté d'accès aux mares et puisards

En effet la saison du post-hivernage correspond pour ces éleveurs à la nécessité d'effectuer avec les troupeaux une transhumance, partant des zones d'attentes (voir carte ci-contre) pour se diriger globalement vers l'Ouest puis vers le Sud afin de trouver une alimentation plus riche, constituée d'herbe plus verte que les endroits délaissés et de résidus champêtres.

Les espaces des zones d'attente se concentrent entre les limites des isohyètes 200 et 300 mm. Ce sont des espaces de pâturage plus ou moins libre de champs, dans lesquels on retrouve des mares qui se tarissent généralement en post-hivernage. Lorsqu'elles se tarissent, la nappe est souvent atteinte par de petits puisards de quelques mètres de profondeur. Certaines zones d'attache ne disposent pas de mares et les troupeaux doivent donc s'abreuver sur celles avoisinantes qui sont souvent entourées de champs. Le couvert boisé y est relativement assez dense du fait de l'utilisation pastorale mobile qui est fait et qui n'exerce pas de grande pression sur le bois (technique d'élagage maîtrisée cf. p.52).

Certaines de ces zones sont protégées de manière naturelle de l'avancée des champs. Le manque de puits (zones de fonçage difficile voire impossible) et de points d'eau de boisson, rend les conditions de vie des agriculteurs difficile, les obligeant à des corvées de transport d'eau quotidiennes.

Ces zones d'attentes sont utilisées par les grands transhumants bouviers et moutonniers mais aussi par les agropasteurs du Sud de la région de Zinder. Ces zones sont très souvent sécurisées par les agropasteurs plus ou moins sédentaires possédant peu de bovins et pratiquant la culture pluviale. Ils se sont appropriés ces espaces comme réserves fourragères de saison sèche et en font généralement leur résidence principale. Les animaux de ces derniers sont en général en saison des pluies et post-hivernage sur des espaces de pâturage plus méridionaux. Ils pratiquent l'agriculture pluviale autour de ces zones d'attente.

Ces dernières années ces espaces font l'objet de sécurisation (balisage, gestion) par les commissions foncières appuyés par des projets à financement internationaux.

Ces zones comportent une importance stratégique pour les éleveurs bouviers grands transhumants car elles sont des zones d'attente de la transhumance post-hivernage. Les éleveurs y attendent la fin de récolte tout en se renseignant très régulièrement sur la situation des champs récoltés, grâce à leurs éclaireurs, sur les marchés, à l'aide de la téléphonie mobile.

Bien que longtemps naturellement protégées, ces zones sont de plus en plus menacées d'utilisation concurrentielle et de dégradation. Elles sont de plus en plus utilisées par des agropasteurs et les agriculteurs mobiles venant du Sud pour y réaliser des champs d'hivernage. Ces zones sont également parfois considérées comme zones tampons de futurs champs pluviaux, bien que la culture y soit difficile, afin d'absorber le besoins lié à l'augmentation régulière de la population en générale et villageoise en particulier. Cette pression croissante de la population menace également de plus en plus le couvert boisé de ces zones d'attente notamment pour la revente du bois de chauffe.

Enfin, il faut noter que la totalité des marchés à bétail limitrophes de ces zones d'attente profitent énormément de la présence des troupeaux des éleveurs qui pâturent dans ces zones en raison de la vente des animaux et de l'approvisionnement de ces familles. Ainsi certains marchés voient doubler voir quadrupler leurs ventes de bétail sur une période allant de jusque 4 mois dans l'année, profitant ainsi à toute l'économie locale et aux recettes des communes (voir p.11-12 «L'importance de l'élevage mobile dans l'économie locale»).

Les difficultés de circulation du bétail en période de post-hivernage [Voir p.55]

Les difficultés d'accès au pâturage aérien [Voir p.52]

Les difficultés d'accès aux Puits Cimentés Publics Villageois [Voir p.52]

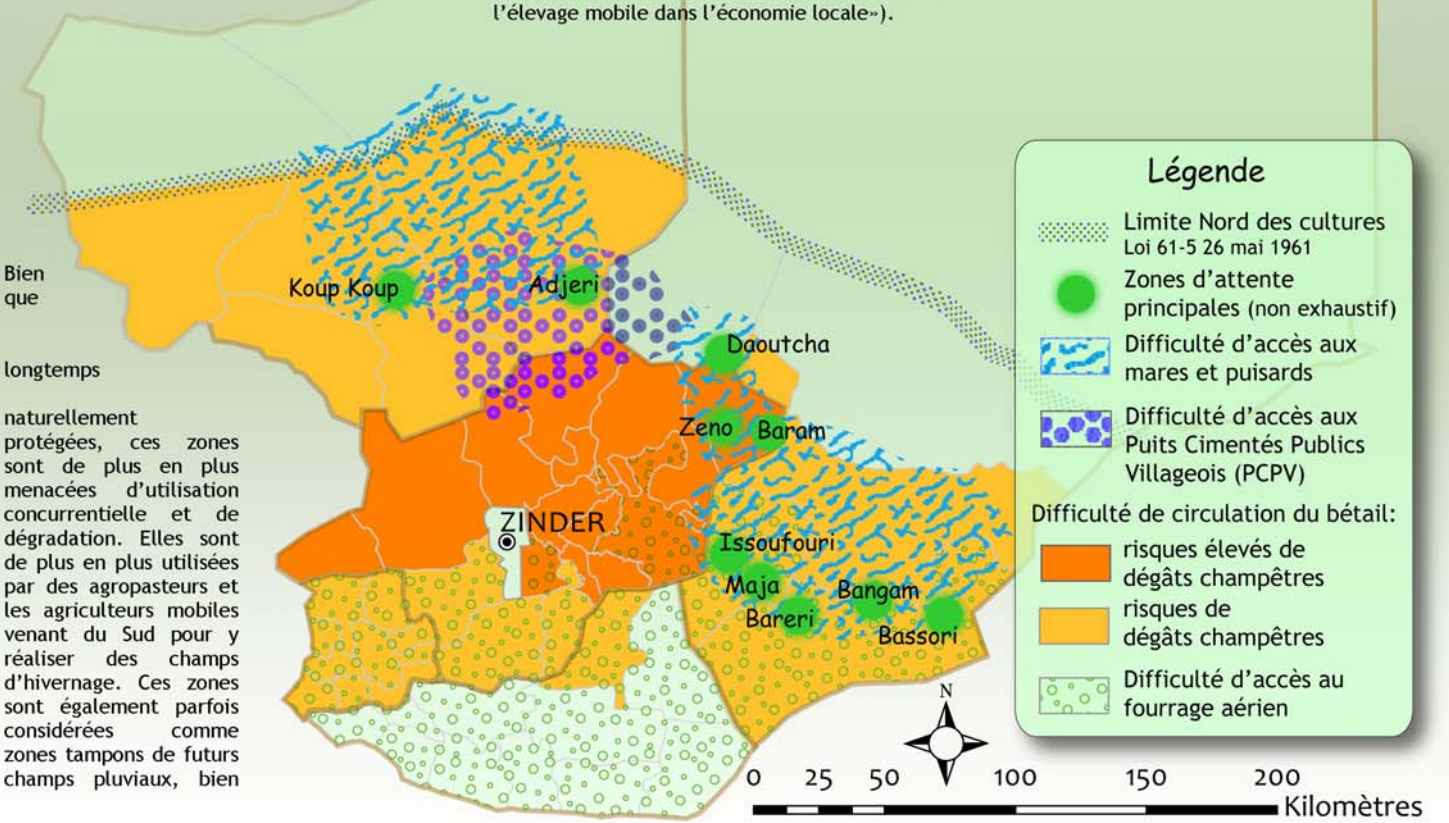

Post-hivernage

Priorités par communes des problématiques des éleveurs mobiles

Les résidus champêtres non protégés

Une fois les récoltes des cultures d'hivernage effectuées, les résidus sont soit laissées sur pied (mil, sorgho), soit ramassées (niébé, arachide). Le mil et le sorgho fait toutefois de plus en plus l'objet de ramassage. Ces pratiques de stockage de résidus dans les champs datent d'une période récente ne dépassant pas 30 ans. Elles permettent à l'agriculteur et l'agropasteur de profiter des résidus pour leurs animaux ou de les stocker pour les revendre, en saison sèche notamment, créant ainsi une plus-value. Cette pratique, associée au ramassage de la paille appauvrit fortement les sols augmentant l'incertitude des récoltes, d'autant plus que ces sols sont rarement amendés.

« Les terroirs agricoles sont aussi des terres de parcours pendant au moins 6 mois de l'année. L'impact de la pâture des chaumes et des jachères en saison sèche est multiforme : le piétinement favorise l'infiltration mais aussi la déflation éolienne, la pâture recycle les résidus de culture et avec les dépôts d'excréments contribue à améliorer la fertilité des sols ; enfin par la dissémination des semences d'arbres, en particulier Acacia Albida le bétail contribue à l'élaboration du parc agro-forestier. La tendance à récolter les chaumes et autres résidus de culture pour utilisation privée remet en cause ces interactions, surtout si les chaumes sont transportés hors du champ. »

Source : Évaluation des risques environnementaux liés à la gestion pastorale des ressources naturelles de la région de Zinder, PSSP-Zinder, Pierre Hiernaux, écologue au Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO), Bagoudou Maidaji, Conseiller au Ministère des Ressources Animales, décembre 2006.

Ainsi les résidus de récolte sont parfois entassés dans les champs, sans protection, en attente de leur sécurisation pendant le post-hivernage. Leur sécurisation par le propriétaire peut parfois attendre jusque la saison sèche. Ces pratiques sont alors à risques et porteuses de conflits. En effet une fois la date légale de libération des champs dépassée (fin décembre ces 4 dernières années), la zone agricole devient pastorale et les troupeaux peuvent y paître les résidus.

La difficultés de gestion des stations de pompage

Les zones pastorales Nord possèdent quelques stations de pompages publiques permettant la mise à disposition d'eau d'abreuvement. Les premières ont vu le jour dans les années 60 dans le cadre de la « modernisation » de l'élevage. En 2001, 15 forages ont étés recensés en zone pastorale de la région de Zinder[1]. A ce jour seuls cinq fonctionnent en gérance. « *Dans la zone pastorale, les stations de pompage font face à des difficultés de fonctionnement inhérentes pour la plupart à une mauvaise gestion des fonds collectés auprès des utilisateurs par des comités de gestion. Cette situation a été un prétexte à certaines autorités administratives et personnes influentes pour glisser vers une gestion privative de ces stations. Celles - ci ne répondent plus à leur noble objectif qui est de fournir de l'eau aux éleveurs à des coûts acceptables. […] Dans certaines localités, la gestion des stations est confiée à des personnes qui fixent le prix de l'eau à leur guise.* »[2]

1. Source: Document préparatoire pour la mise en œuvre de la composante « Hydraulique pastorale » du Projet FSP « Maîtrise locale de la desserte en eau potable », Ministère des Ressources Animales.
2. Extrait de « Un aperçu sur la gouvernance de l'eau dans le cadre de l'hydraulique pastorale, Cas du Niger » CRAC GRN—SOS Sahel International—iied -El Hadj Saley GAMBO, Alhassane YOUNFA— mai 2007.)

Les difficultés de circulation du bétail en période de post-hivernage [Voir p.48]

Les cultures pluviales dépassant la date de libération des champs [voir p.52]

La difficulté d'accès aux PCPV [voir p. 52]

La difficulté d'accès aux mares et puisards

[voir p. 48]

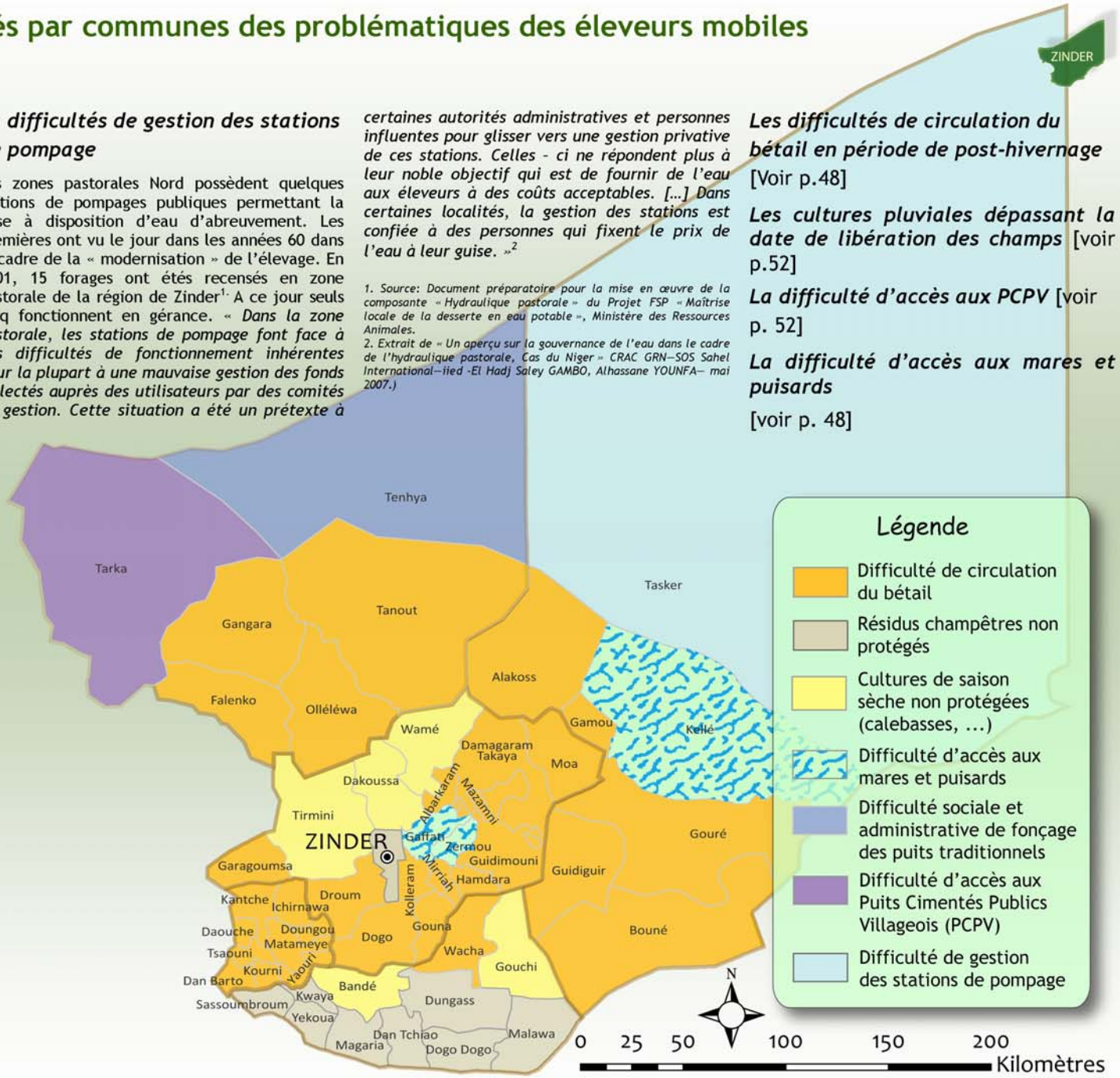

Saison sèche froide

Saison sèche chaude

Répartition spatiale des problématiques des éleveurs mobiles

La difficultés d'accès au fourrage aérien

Suite à la transhumance de post-hivernage, les moutonniers, les bouviers grands transhumants, certains chameliers, utilisent pour leurs troupeaux le fourrage aérien. Les moutonniers utilisent ce type de fourrage pour leurs brebis dès la fin de saison des pluies en complémentation de l'herbe qui commence à jaunir.

En effet, en plus de l'herbe verte venant à jaunir en post-hivernage et des résidus champêtres, la complémentation en fourrage aérien devant un élément important de l'alimentation des troupeaux de ces éleveurs. Dans le Sud de la région de Zinder, ce sont notamment les peuplements important de Gao (Acacia Albida) qui sont utilisés lors de la présence de ces éleveurs en début de saison froide.

La technique la plus communément utilisée consiste à couper les petites branches de ces arbres afin de les faire tomber au sol pour que les animaux profitent des feuilles et bourgeons. Les difficultés rencontrées alors par les éleveurs sont notamment d'ordre législatif et administratif. En effet beaucoup d'arbres utilisés comme fourrage aérien sont recensés comme protégés et leur coupe et élagage est interdit. Toutefois des techniciens reconnaissent le caractère bénéfique des coupes pour l'arbre lorsque celles-ci sont bien réalisées. Les coupes sont donc parfois tolérées, sous certaines conditions.

Les cultures de saison sèche non protégés (calebasses)

Une fois les champs de culture pluviales récoltés, la date de fin de récolte décrétée, la presque totalité de l'espace du Niger peut être utilisé pour l'élevage pastoral. Dans la région de Zinder existent toutefois quelques jardins et zones maraîchères clôturées dans les bas fonds ou aux abords de mares permanentes.

Ces dernières décennies a vu la prolifération (marquées sur la carte ci contre) de cultures pluviales dépassant largement la date de libération des champs. Il s'agit notamment de cultures de calebasses et en moindre mesure dans les bas fonds de culture de manioc. Les calebasses utilisées entre autre comme récipient et louche pour la boule, est l'aliment principal de déjeuner des villageois et des éleveurs. La boule associe les produits de l'agriculture et de l'élevage, mil et lait caillé.

La particularité de cette culture est celle de débuter en saison des pluies et de donner pour la récolte en fin de saison froide. Les zones produisant ces calebasses sont donc des zones où de nombreuses tensions naissent des dégâts causés par les animaux des éleveurs et agropasteurs qui en cette saison paissent sans surveillance rapprochée (contrairement à la surveillance étroite des troupeaux en saison des pluies et en post-hivernage). Ces champs couvrant de larges superficies sont difficiles à clôturer pour des raisons économiques, si ce n'est en coupant des branchages d'arbres épineux, ce que l'on interdit souvent pour l'alimentation animale. Ils sont parfois des champs pièges (cf. p.54). Bien que les tensions soient croissantes autour de ces cultures, des arrangements pour éviter les dégâts existent à certains endroits entre éleveurs et agriculteurs.

La difficulté d'accès à l'eau en saison sèche : difficultés d'accès aux PCPV (Puits Cimentés Publics Villageois)

Les éleveurs, notamment bouviers, utilisant en saison sèche l'espace situé globalement sur les communes de Tanout, Olléléwa, Wamé, Dakoussa, Alakoss, Gamou (voir carte ci contre), se retrouvent sur de nombreux puits confrontés à des difficultés d'accès à l'eau, notamment les puits cimentés publics villageois. Ces difficultés commencent dès la saison post-hivernage lors de l'accès à ces zones des éleveurs bouviers par le Nord ou par le Sud. La difficulté d'accès se traduit soit par le refus d'abreuvement soit par la vente à des prix forts de l'eau de ces puits.

Les raisons expliquant ce phénomène, qui a pris de l'ampleur ces dernières décennies, sont notamment liées à la difficulté géologique de fonçage des puits dans ces zones (socle granitique) rendant l'eau « rare » ; mais aussi liées à des habitudes de gestion lucrative de ces points d'eau, habitudes qui se reproduisent sur d'autres puits élargissant d'année en année la zone concernée par ce phénomène.

La difficulté de fonçage de puits traditionnels

[voir p.53]

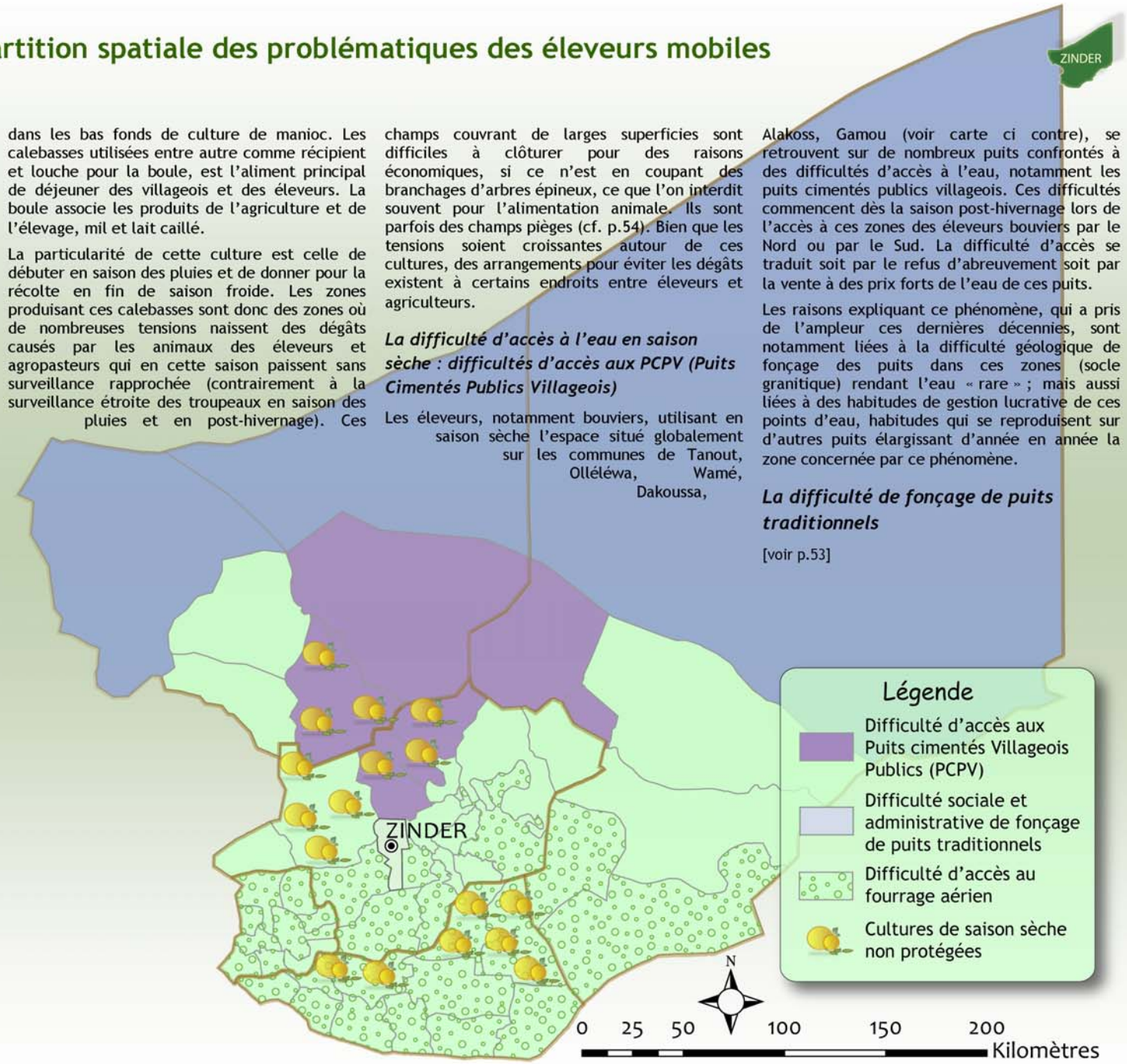

Saison sèche froide

Saison sèche chaude

Priorités par communes des problématiques des éleveurs mobiles

La difficulté de fonçage des puits traditionnels

Les puits traditionnels sont au Niger en saison sèche, notamment dans la région de Zinder et Diffa, la plus importante source d'eau d'abreuvement des pasteurs et de leurs troupeaux (voir p.13,14 « L'élevage mobile et l'abreuvement des troupeaux »). Cela est d'autant plus marqué au Nord de la limite septentrionale des champs.

La difficulté de fonçage de ces puits n'est pas d'ordre technique, bien que difficile et qu'elle puisse être encore améliorée, mais d'ordre sociale et administrative.

Les systèmes traditionnels d'accord de fonçage s'exercent au travers de consensus sociaux notamment entre différents groupes d'éleveurs. Les groupes tentent de maintenir au travers de leur emprise sur les puits traditionnels, un certain contrôle sur les pâturages avoisinants, vitaux pour leurs systèmes d'élevage. Ainsi les accords de fonçage des puits traditionnels dans ces zones, quand ils sont possibles, sont soit tacites, soit nécessitent l'accord des chefs traditionnels ou des leaders.

A ces types d'accords ce sont ajoutés ces dernières décennies les autorisations données par l'administration, qui concernent les puits cimentés publics, mais aussi les puits traditionnels. Ce fait semble augmenter dans certaines circonstances les tensions et conflits, donnant aux éleveurs de nombreuses possibilités de s'affranchir de l'accord fonçage traditionnel. *(cf. Etude puits traditionnels, ZFD-Roland Tapia).*

La dégradation des espaces pastoraux [voir p.49]

Les résidus champêtres non protégés [voir p.52]

La difficulté d'accès au pâturage aérien [voir p.52]

Les difficultés d'accès aux mares et zones de puisards [voir p.48]

Les difficultés d'accès aux PCPV (Puits cimentés Publics Villageois) [voir p.52]

Les cultures de saison sèche non protégées (calebasses ...) [voir p.52]

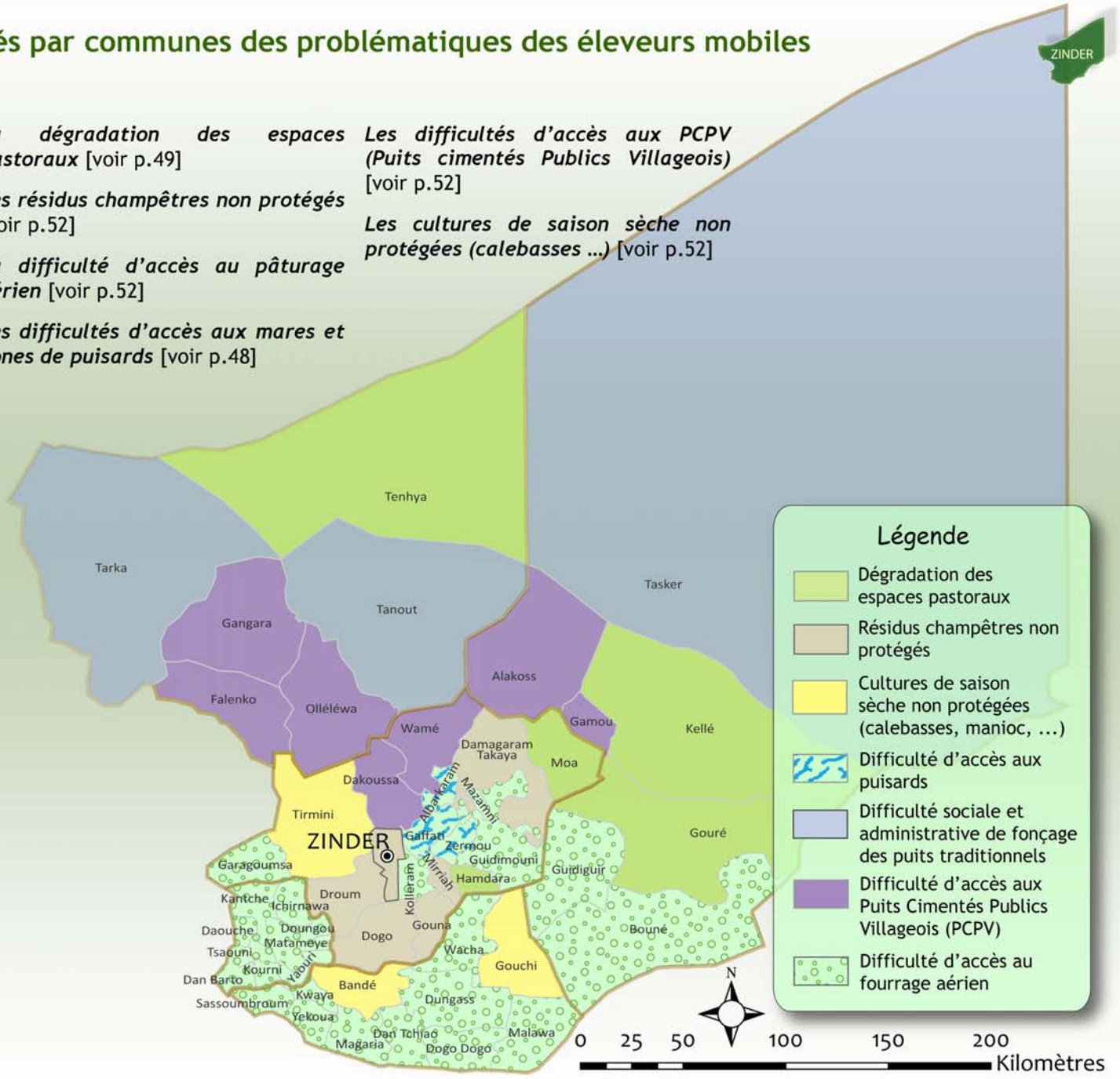

Une typologie des « champs pièges » (El'Kunama)[1]

On peut distinguer différents types de champs piège, en fonction des objectifs qui leur sont assignés et de leur positionnement spatial.

Deux objectifs sont en général poursuivis par les propriétaires des champs pièges (agriculteurs ou agro pasteurs), ces deux objectifs peuvent être cumulés :

- **occuper de nouveaux espaces pour les champs, en défrichant stratégiquement et petit à petit des îlots dans des espaces pastoraux**. Cette occupation par les champs pièges s'opère selon une stratégie d'occupation en plusieurs étapes sur plusieurs années. Les cultivateurs commencent par défricher des « îlots » éloignés du front des champs et y semer. Puis la colonisation de l'interstice entre le front des champs et les champs éloignés se comble d'année en année par de nouveaux champs. Cette technique a du coté de l'éleveur un double inconvénient : celui du risque de dégât sur des champs isolés en zones de pâturage et la diminution progressive de l'espace de pâturage ainsi que du pâturage (brûlis pour défrichement).
- **Obtenir un profit grâce aux dégâts commis par les animaux des pasteurs**. Le cultivateur sait que le champ n'est pas productif mais l'installe de manière spatialement stratégique pour profiter des indemnisations liées aux dégâts potentiels. En effet les indemnisations sont couramment beaucoup plus importantes que la valeur des dégâts commis.

Trois typologies spatiales des champs pièges :

- En **zone agricole sur des espaces pastoraux :**

  Le cultivateur installe son champ dans une aire de pâturage reconnue (par consensus communautaire), ou sur des pistes habituelles de passage des animaux (couloir de passage, pistes d'accès à une mare, ...).

- En **zone pastorale (espaces pastoraux) :**

  Cas d'un cultivateur ou un groupe de cultivateurs qui font des champs (qui ne sont pas des champs de subsistance) dans la zone pastorale.

- En **zone agricole et pastorale :**

  - **Refus de libérer le champ** alors que tous les champs alentours ont étés libérés à la récolte, ou encore ***champs de calebassiers non protégés***.

  - **La récolte, des résidus sont stockés non protégés dans le champ**, intentionnellement ou non. Même pratique pour la **paille** dans le cas d'une jachère (la jachère est un champ en termes agronomique).

1. Fille du scorpion en haussa.

Photo A: Exemple de dynamique d'occupation de l'espace

La photo plongeante ci-dessous permet de voir d'un coup d'œil l'utilisation de la zone de Ganatcha (Nord de la commune de Moa, département de Gouré). Cette image est prise au mois de juillet 2007, en début de saison des pluies. En vert nous pouvons voir les espaces de pâturage (herbe verte de saison des pluies). Les carrés jaunes représentent les zones de champs sarclés pour permettre au mil et sorgho de mieux pousser.

L'image permet ainsi de voir une extension des champs sur cette zone (voir flèche), laissant de moins en moins de place aux zones de pâturage. Cette tendance est confirmée par les dires de ses habitants. Les pasteurs bouviers utilisant cette zone la quitte avec leur troupeau en saison des pluies pour aller sur les pâturages d'hivernage plus au nord. Cette zone est également une zone d'attente de la transhumance post-hivernage pour les éleveurs bouviers grands transhumants. (Photo ZFD-Zinder).

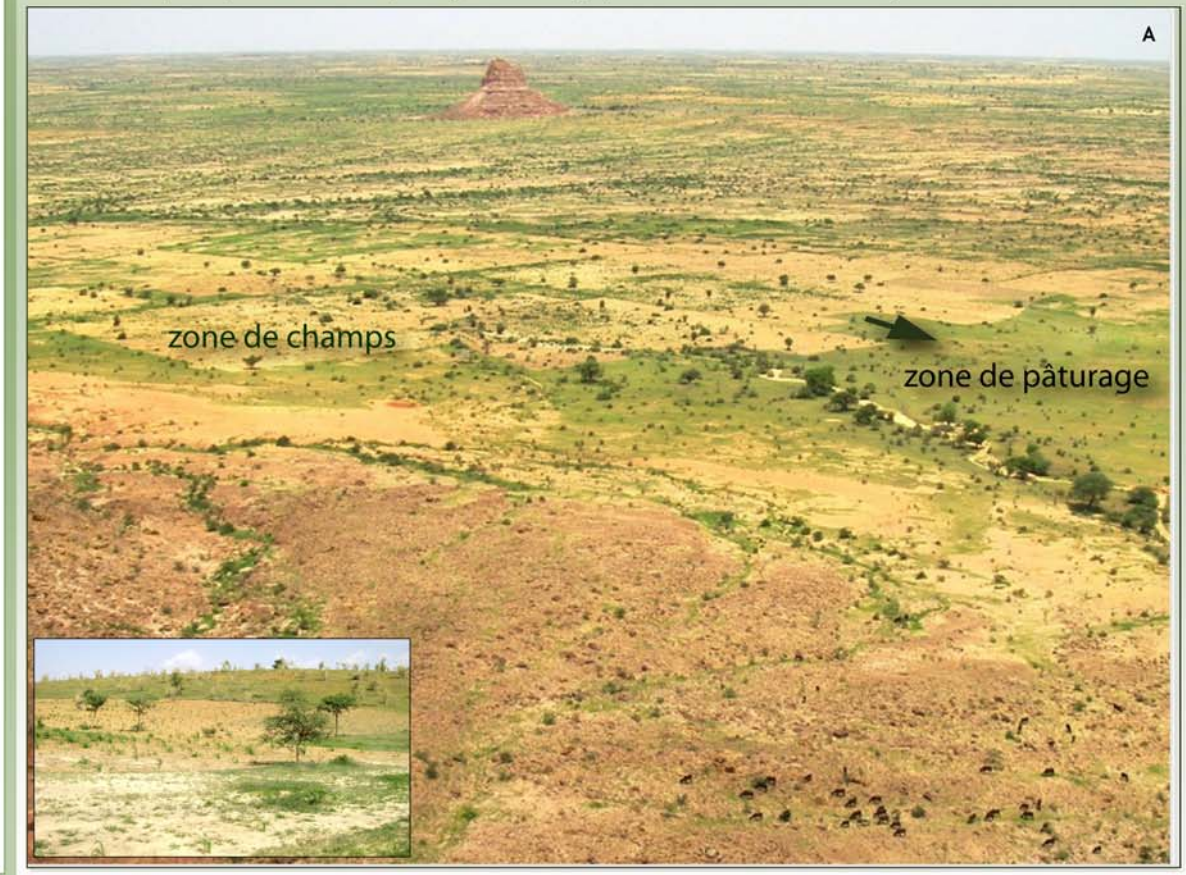

Photo B : Champs de calebasses de saison sèche (février 2007). Voir commentaires de la p.52. Photo ZFD Zinder.

Photo C : vaches blanches (white fulani) des grands transhumants bouviers, profitant des résidus champêtres (transhumance post-hivernage 2008). Photo ZFD Zinder.

Transhumance Post-hivernage

La transhumance post-hivernage et les difficultés de circulation du bétail

Nous appelons transhumance post-hivernage les déplacements annuels des pasteurs et de leurs troupeaux à la recherche d'eau et de fourrage qui ont lieu à la fin de la plupart des récoltes (généralement entre fin octobre et mi novembre en fonction des aléas climatiques

Les types d'éleveurs qui font la transhumance post-hivernage

Les éleveurs qui pratiquent la transhumance post-hivernage dans la région de Zinder sont surtout les types suivants : Les éleveurs grands et moyens transhumants bouviers p.18, les moutonniers effectuant de grandes transhumances p.24, les éleveurs agropasteurs bouviers avec attaches foncières transhumant en hivernage p.32. Ils sont pour la plupart des éleveurs de moutons (race ouda) de zébus (race white fulani et bokolodji (pour les Nigerians) et bodeji (bororo)). Ils sont originaires du Niger et du Nigeria.

Les principaux facteurs de motivation de cette transhumance

Plusieurs facteurs entrent en compte dans la motivation des déplacements des pasteurs qui suivent des logiques stratégiques précises.

Les espèces et les races élevées par ces pasteurs jouent un rôle important dans la décision de déplacement. C'est notamment, la race de mouton ouda (exporté au Nigeria et jusqu'au Sénégal), nécessitant une alimentation riche, qui influe sur la décision des pasteurs à se déplacer à la recherche d'un fourrage plus nutritif (paille plus fraîche et résidus champêtres). Les races de bovins dans leur troupeaux, pour les mêmes raisons, influent sur les décisions de déplacement.

L'importance en nombre des animaux dans les troupeaux (rarement en dessous de 100 brebis et / ou 40 zébus) est un autre facteur important. Cela astreint les pasteurs à un important déplacement régulier à la recherche d'eau d'abreuvement et de fourrage.

Le **problème de disponibilité en eau d'abreuvement** en qualité et quantité dans des zones précises de parcours, juste avant et pendant cette transhumance, influe de manière importante sur les décisions de déplacement. Cette zone correspond notamment à la bande de la zone agricole et agropastorale Nord (voir cartes zones de mares p.50).

En plus du problème de l'eau, ces pasteurs sont à la recherche de **fourrage** pour leur troupeau, en quantité et qualité suffisante. La transhumance post-hivernage leur permet, alors que la paille de la zone pastorale se fane, de faire profiter leurs animaux de la **paille interstitielle des champs ainsi que des résidus de culture.**

Le choix des parcours des éleveurs transhumants lors de ce déplacement après l'hivernage vise également les **marchés.** Les marchés à bétail choisis par les transhumants sur leur parcours enregistrent ainsi sur cette période le double voir le quadruple des recettes habituelles (voir détails p.11).

Certains de ces pasteurs **poursuivent leur transhumance jusqu'au Nigeria**, pour profiter des résidus des champs qu'ils achètent aux cultivateurs. D'autres poursuivent leur parcours plus à l'Ouest vers la région de Maradi avant d'aller dans le pays voisin du Sud. D'autres encore resteront dans les bonnes années en zone agricole de la région de Zinder. Les agropasteurs du Sud de la région de Zinder rejoindront alors leurs zones d'attache des départements de Matameye et Magaria.

D'autres facteurs contextuels, plus variables, motivent la précocité ou non de cette transhumance. Ce sont notamment les **aléas climatiques** qui jouent sur le degré de maturité des champs, la situation en eau et pâturage des zones de parcours et zones d'attentes de cette transhumance (voir détails p.50 sur zones d'attente). Le **climat social conflictuel** dans ces zones joue aussi sur les déplacements.

Communes à tension et forte tension lors du post-hivernage, région de Zinder

Les zones de tensions et conflits liées à la gestion de la mobilité et l'accès aux résidus champêtres lors du post-hivernage

De manière générale, la région de Zinder, tout à l'image du Niger et du Sahel, a subit lors de ces 30 dernières années un **triplement de sa population** ainsi que des **crises climatiques** graves. Ceci a entraîné une augmentation des surfaces de cultures pluviales extensives et donc une plus grande pression sur les ressources pastorales, les espaces de pâturage, et le disponible fourrager (voir détails p. 49 « La diminution de l'espace pastoral, pressions démographique et extension des champs sur les espaces dédiés à l'élevage »).

De fait, **la pression**, par les cultivateurs et les éleveurs, **sur les résidus champêtres** et notamment les résidus « frais » (entre fin octobre à fin février) a cru de manière importante. Les dégâts, volontaires ou non, occasionnés par les troupeaux des pasteurs, se règlent alors difficilement et sont sources de conflits.

La bande de la zone marquée en rouge clair et foncé dans la carte ci-contre est celle où les tensions et conflits enregistrés lors du post-hivernage (octobre-novembre) sont les plus importants chaque année. En effet ces zones conjuguent :

- une forte densité de population et de champs,
- une maturation tardive des cultures pluviales notamment pour le niébé comparativement aux autres zones plus méridionales qui ont fini leurs récolte, les zones plus septentrionales ayant une maturation plus tardive pour le sorgho uniquement dans les bas-fonds et ne posant donc pas de problème de mobilité ;
- une zone de transhumance, depuis les zones d'attente, pour les raison citées précédemment.

Aussi, il a été constaté que les méthodes de règlements des dégâts champêtres sont d'avantage porteuses de conflits dans les zones marquées en rouge foncé.

Les dispositions prises au niveau de la région de Zinder

Concernant l'**aménagement foncier**, la région de Zinder, au même titre que le reste du Niger, a pris des dispositions.

Des **structures de concertations** entre acteurs, les **commissions foncières**, placées aux différents niveaux des collectivités territoriales sont désormais mises en place et doivent définir l'utilisation de l'espace et alerter les autorités en cas de mauvaise mise en valeur des ressources (cas de champs sur les couloirs de passage, autour des mares, etc.).

Avec l'aide de partenaires au développement, l'**aménagement de l'espace afin de faciliter la mobilité et l'accès aux ressources pastorales** se poursuit. Ce, notamment dans les zones critiques, avec la délimitation d'aires de pâturage, l'aménagement de pistes de transhumances (entre ressources pastorales telles que zones de pâturages, mares) et le fonçage de puits à usage pastoral.

Conformément à la loi (décret N°87-77 circulation bétail en zone de cultures), une **date de libération des champs** est définie tous les ans. Elle ne semble toutefois pas avoir apporté de solution tout à fait efficace et les accords au niveau local seraient à privilégier.

Avec le code rural, les procédures de règlement des litiges concernant les dégâts champêtres et les sévices sur le bétail ont étés revus en 2008 dans la région de Zinder. A partir d'une loi prévue à ce sujet, désuète et peu appliquée (voir loi citée ci haut) les procédures proposent une redéfinition du rôle des acteurs pour une gestion plus équitable de ces litiges. Ces procédures ne sont pas encore à ce jour (décembre 2008) suffisamment vulgarisées.

Des forces de défense et de sécurité sont également mobilisées lors de cette période, qui sont sensées prévenir les conflits.

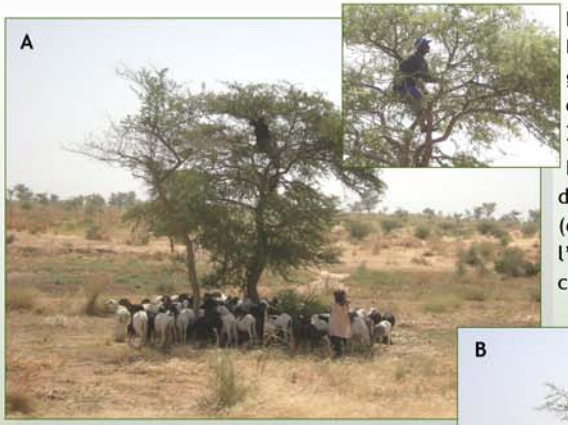

Photo A : Coupe de branchage pour l'alimentation du troupeau des moutonniers grands transhumants. Commune de Mirriah, octobre 2008. voir commentaires p.52. Photo ZFD Zinder.

Photo B : point d'eau (petite mare) de début de saison des pluies en zone agricole (département de Mirriah) non accessible pour l'abreuvement des troupeaux en raison des champs qui l'entoure. Photo ZFD Zinder.

Photo C : La mare de Kwana, département de Gouré. Juillet 2008. Cette vue plongeante sur la mare nous permet de voir qu'une grande partie du bassin versant est occupé par les champs (dans la photo, sur la partie Est (droite) de la mare, les champs sarclés sont visibles par les parties rectangulaires marron clair). Cette mare possède toutefois une voie d'accès pour les troupeaux sur son coté Nord-Ouest (voir l'image d'abreuvement dans le petit encadré). Photo ZFD Zinder.

... suite de la p.25 comprendre, de par la pression utilitaire et marchande croissante exercée sur les résidus champêtres, le protectionnisme accru de leurs propriétaires sur ces produits. Ainsi les pasteurs et leurs troupeaux, lors de la recherche de ces résidus champêtres pendant la transhumance post-hivernage (cf. p.55), se trouvent ainsi de plus en plus confrontés au refus de l'accès à ceux-ci par les cultivateurs agro pasteurs et agriculteurs. A cela s'ajoute également l'augmentation des cultures tardives avec des valeurs marchandes importantes pour leur résidus. On débouche ainsi sur une « **guerre des résidus** ».

Ramassage systématique des résidus (fanes) d'haricot (niébbé) avant la transhumance post-hivernage des éleveurs, commune de Mirriah nov. 2008

Mais comme dans toute « guerre » on y puise des éléments de transformation des pratiques. Ainsi **on constate une certaine évolution de l'utilisation des résidus**. Cette utilisation devient plus stratégique, qu'elle soit à des fins commerciales ou à des fins d'affouragement des troupeaux pour la fumure des champs.

Les évolutions constatées sont deux ordres : un maintien, même si faible et sous certaines conditions économiques, sociales et géographiques des accords traditionnels de pacage -fumure, et un accord d'un nouveau type, l'affouragement - fumure à l'initiative du producteur agricole.

Des dires des agriculteurs et pasteurs interrogés, **les accords de pacage - fumure traditionnels** sont globalement en diminution quant à leur importance. Ces accords de pacage - fumure sont souvent des accords non explicites. Ils sont un accord entre un ou plusieurs pasteurs et un ou plusieurs cultivateurs. Les éleveurs concernés sont généralement les grands et moyens transhumants bouviers (cf. p.18). L'accord permet au pasteur de faire paître les résidus du champ (mil, sorgho sur pied, niébé, arachide) a son bétail (essentiellement des zébus) et pour l'agriculteur d'amender son champ au travers de la fumure et du piétinement de celui ci par les zébus. Ces accords comprennent également des échanges sociaux, de ressources comme la mise à disposition de l'eau d'abreuvement pour les animaux (creusage d'un puits traditionnel à cet effet), la nourriture de la famille du pasteur, voire le versement d'un somme d'argent à ce dernier. Nous avons rencontré ce type d'accord par exemple dans les communes de Tirmini (décembre 2007) et Yekoua (janvier 2006).

L'affouragement - fumure à l'initiative du producteur agricole, agriculteur ou agropasteur est un accord de nouveau type qui semble se développer. Dans ce cas, le producteur entrepose de manière sécurisée ses résidus (notamment de mil) dans son champ, il attend alors le moment propice de la présence des éleveurs transhumants (généralement saison froide) pour faire un accord avec eux. Il dépose toutes les nuits à des endroits définis de son champ les tiges de mil afin que les zébus puissent s'alimenter en déposant ainsi leur fèces qui amendera le champs. Nous avons pu rencontrer par exemple également dans la commune de Gada et de Dogo des agriculteurs et agropasteurs qui pratiquent ce type d'accord et abreuvent eux même les animaux de l'éleveur. Celui lui offre régulièrement du lait. Ce nouveau type d'accord de pacage-fumure permet ainsi d'avoir une meilleure maîtrise de ces résidus que par le passé, que ce soit au niveau temporel (stockage-déstockage maitrisé), social (les liens et contrats sont conditionnés) et spatial (amendement des champs là où s'est désiré).

Cette nouvelle pratique, aux dire des agriculteurs rencontrés, date dans la région de Zinder d'une dizaine d'année.

Comme précisé plus haut, ces accords sont généralement réalisés en saison sèche froide. Très peu d'accord sont donc réalisés en saison de post - hivernage où la mobilité des troupeaux reste trop grande. La transhumance post-hivernage n'est donc pas une période de contrat de pacage - fumure, mais elle permet, entre autres, de conduire les troupeaux à des zones, lors de la saison sèche froide où ces accords seront pratiqués.

Ramassage systématique des résidus (fanes) d'arachide avant la transhumance post-hivernage des éleveurs, commune de Mirriah nov. 2008

Répartition spatiale des problématiques des éleveurs mobiles

Accès aux ressources fourragères, difficultés de passage et de circulation du bétail, dégâts champêtres

A la fin de la saison sèche chaude et en début de l'hivernage, les éleveurs mobiles montent vers les aires pastorales situées au centre de la partie méridionale de la région de Diffa. Ceux qui viennent du Sud du Niger se retrouvent éventuellement (cela dépend de l'année) confrontés au décalage entre les premières pluies (et donc le début de la saison agricole) dans ces zones et l'arrivée des premières pluies dans la région de Diffa. Le début de la saison agricole au Nord Nigeria peut les obliger à partir rapidement afin d'éviter des dégâts au niveau des jeunes semis. Cependant, plus au Nord les pluies n'ont pas encore commencé ce qui signifie l'indisponibilité de pâturage dans ces zones. Pendant un certain laps de temps, l'éleveur mobile peut donc être confronté à une insuffisance en ressources fourragères (jusqu'à l'arrivée des pluies dans la région de Diffa).

En montant vers les aires pastorales de la région de Diffa, les éleveurs mobiles traversent une zone fortement occupée par des cultures pluviales. Dans une bande large de quelques dizaines de kilomètres au Nord et le long de la Komadougou l'activité agricole est intense. Le passage des animaux lors de la montée peut donc être sujet à des difficultés (couloirs de passage trop étroits, etc.), même si le risque de dégâts champêtre n'est pas aussi élevé qu'en post-hivernage car les éleveurs cherchent généralement à traverser rapidement ces zones pour atteindre les pâturages frais au Nord. Au fur et à mesure qu'on monte vers le Nord et les aires pastorales les champs deviennent plus dispersés et les difficultés de passage moindres.

Accès aux ressources en eau

En hivernage, on retrouve de l'eau pratiquement partout (mares, eaux de ruissellement etc.) et son accès n'est donc pas aussi problématique qu'en post-hivernage et en saison sèche. Néanmoins, l'accès à certains points d'eau peut poser des problèmes de par l'existence de différents groupes d'utilisateurs réclamant tous l'utilisation de la même ressource (mares, puits). Comme les éleveurs mobiles cherchent à atteindre rapidement les aires pastorales à pâturage frais situés plus au Nord, d'éventuels conflits autour de la ressource surviennent, moins dans l'extrême Sud de la région mais plutôt dans la bande centrale du Sud de la région de Diffa où séjournent la plupart des éleveurs mobiles pendant l'hivernage. Dans cette dernière les champs sont plus rares et plus dispersés raison pour laquelle il ne s'agit donc ici moins d'un problème d'accès à la ressource en eau en termes de voies d'accès mais plutôt de difficultés d'accès liées au partage de la ressource entre les différents utilisateurs.

Le Lac Tchad en hivernage

Le Lac Tchad ne représente pas d'importantes problématiques pour les éleveurs mobiles en hivernage. Comme nous montrons dans le chapitre sur les typologies et parcours des éleveurs mobiles de cet atlas (cf. p.26, 38, 36), le Lac est pendant l'hivernage très peu fréquenté par tous les groupes d'éleveurs ce qui est entre autres du à la présence de maladies et de moustiques pendant cette période humide.

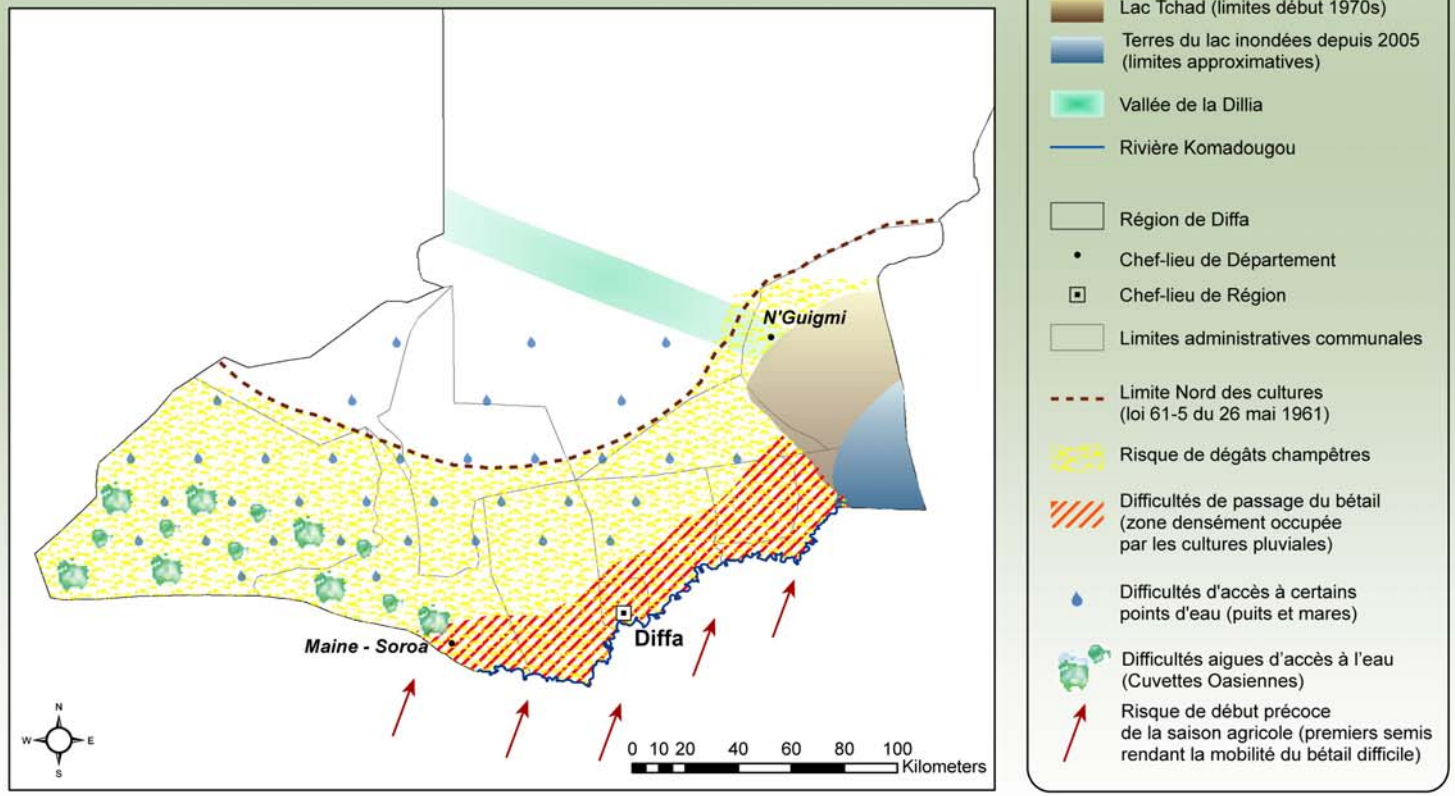

Post-hivernage

Répartition spatiale des problématiques des éleveurs mobiles

Difficultés de passage et de circulation du bétail, dégâts champêtres

La descente des éleveurs mobiles vers l'extrême Sud de la région de Diffa voire le Nigeria en post-hivernage est régulièrement accompagnée de conflits entre éleveurs, agropasteurs et agriculteurs. A la fin des pluies et au moment du passage des transhumants, les champs ne sont souvent pas encore récoltés entièrement. Le risque de dégâts champêtres à ces moments-là est donc très élevé et s'accroît en descendant vers la Komadougou où la répartition des champs est plus dense rendant le passage et la circulation du bétail plus difficile. En plus des cultures pluviales, le post-hivernage marque aussi le début de la présence des cultures maraîchères (poivron) le long de la Komadougou qui constituent du coup un obstacle de plus lors de la descente des transhumants. Les couloirs de passage existants ne sont pas toujours respectés par tous et ont souvent été réduits à quelques mètres de largeur.

Accès aux ressources en eau

Au cours du post-hivernage, les eaux superficielles commencent à tarir, les éleveurs doivent avoir de plus en plus recours à un puits et négocier le droit d'accès qui de plus en plus souvent est lié à une forte tarification du groupe gérant le point d'eau. Par conséquent, on assiste actuellement à la tendance auprès de certains groupes mobiles d'entretenir les liens avec les résidents autour de points d'eau voire de s'approprier certains points d'eau publics. Les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau par différents groupes d'utilisateurs sont donc nombreux en post-hivernage et s'étendent sur pratiquement tout le Sud de la région de Diffa.

Par contre, en post-hivernage la problématique de l'accès à l'eau ne se limite pas aux aspects de partage de la ressource mais implique également l'aspect des voies d'accès à la ressource. Un point d'eau peut être entouré de champs et donc être difficilement accessible sans trop de dégâts champêtres. Ceci notamment le long de la Komadougou où les cultures maraîchères bloquent l'accès à l'eau et aux mares de cette cours d'eau.

Accès aux ressources fourragères

Lors de la descente, les éleveurs mobiles avaient depuis toujours accès aux résidus de récolte dans les champs. Cette pratique faisait partie intégrante des systèmes de production au Sahel. Pourtant, on assiste ces dernières années à un ramassage croissant aussi bien des résidus de récolte que de la paille, notamment en milieu agricole et autour des agglomérations urbaines (cf. « Une pression grandissante sur le disponible fourrager naturel » p.37). C'est donc surtout dans l'extrême Sud de la région de Diffa que cette pratique prend de l'ampleur et où le transhumant n'a plus libre accès à ces ressources fourragères qui deviennent payantes.

Le Lac Tchad en post-hivernage :

Alors qu'en hivernage, la zone du Lac Tchad reste peu conflictuelle en matière d'accès aux ressources, le post-hivernage marque le début du retour de certains groupes d'éleveurs dans le bassin du lac. Comme dans le reste de la région de Diffa, les terres du lac sont pendant ce temps-là occupées par des cultures pluviales. Les éleveurs mobiles étant à la recherche de pâturage dans cette zone se voient confrontés à une insuffisance de voies de passage pour le bétail augmentant les risques de dégâts champêtres et des conflits avec les riverains.

L'accès à l'eau dans le Lac ne semble pas poser énormément de problèmes en matière de négociations avec les résidents. Par contre, on souligne souvent l'existence d'eaux de mauvaise qualité car à trop forte teneur en natron (carbonate de sodium) pour leurs animaux.

Les cuvettes oasiennes : cf. Saison sèche chaude p.59

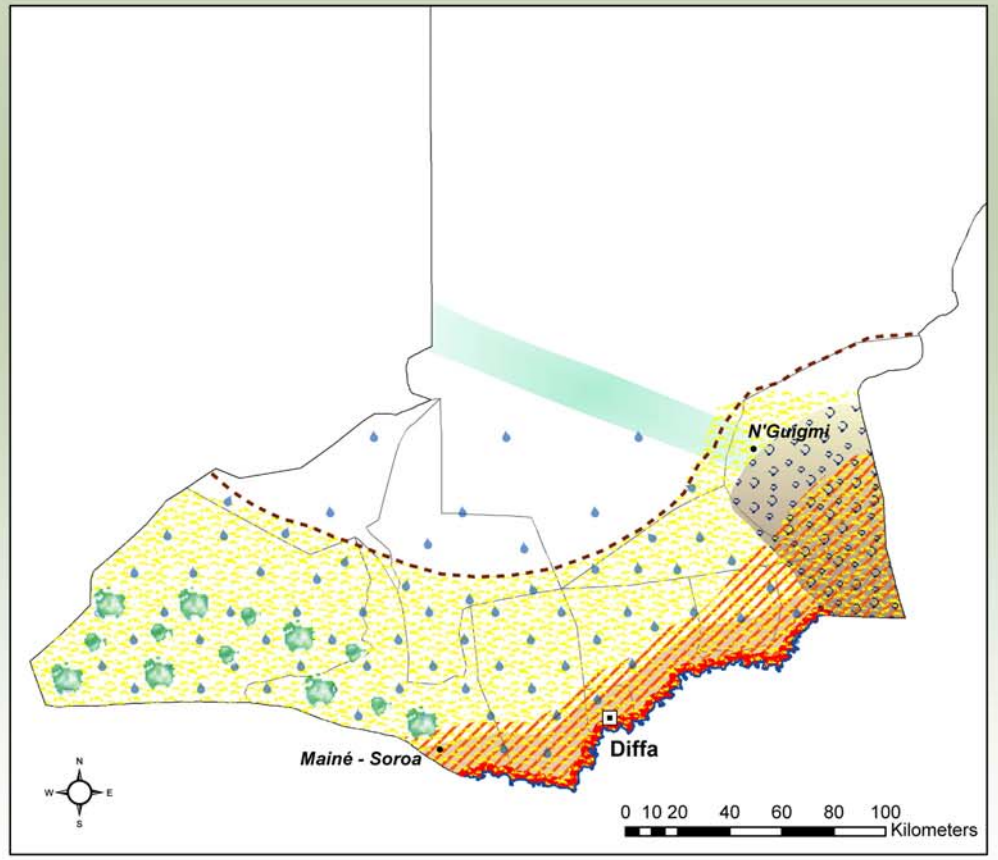

Légende

- Lac Tchad (limites début 1970s)
- Vallée de la Dillia
- Rivière Komadougou
- Région de Diffa
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Région
- Limites administratives communales
- Limite Nord des cultures (loi 61-5 du 26 mai 1961)
- Risque de dégâts champêtres
- Difficultés de circulation du bétail (zone encore occupée par les cultures pluviales)
- Difficultés de circulation du bétail, d'accès à l'eau de la Komadougou et de traversée de la Komadougou jusqu'à la fin de la saison sèche froide (cultures maraîchères le long de la Komadougou)
- Ramassage important de la paille ainsi que des résidus de récolte
- Existence d'eaux souterraines de mauvaise qualité pour l'abreuvement du bétail par endroits
- Difficultés d'accès aux points d'eau (puits)
- Difficultés aigues d'accès à l'eau (Cuvettes Oasiennes)

Saison sèche froide

Saison sèche chaude

Répartition spatiale des problématiques des éleveurs mobiles

Accès aux ressources fourragères

A la fin de la saison sèche froide, toutes les cultures, pluviales et maraîchères sont récoltées et une grande partie des grands transhumants est partie vers le Sud et a quitté la région de Diffa. Les aires de la région de Diffa redeviennent pratiquement toutes pastorales de sorte que les difficultés liées au passage et à la circulation des animaux ainsi qu'aux dégâts ne se posent plus.

Pour les éleveurs mobiles qui restent, le ramassage de la paille ainsi que de l'herbe aquatique qui pousse le long de la Komadougou diminue le disponible en ressources fourragères. Notamment et au plus tard à la fin de la saison sèche chaude, certains groupes sont obligé de compléter la nourriture des animaux par de la paille achetée.

Accès à l'eau

Pour ceux qui restent dans la région de Diffa pendant les saisons sèches, l'accès à l'eau continue à constituer des difficultés à cause des problèmes en matière de partage de la ressource entre les différents groupes d'utilisateurs (éleveurs, agropasteurs, agriculteurs). La négociation d'accès à un puits, l'autorisation de fonçage de puits traditionnels, les règles d'utilisation d'un point d'eau etc. font partie des problématiques à résoudre pendant la saison sèche chaude.

Le lac Tchad

A l'instar du reste de la région de Diffa, on ne retrouve pratiquement plus d'activités agricoles pendant la saison sèche chaude dans la région de Diffa (sauf quelques cultures maraîchères en bordure de la Komadougou qui restent néanmoins très ponctuelles), c'est pendant cette période-ci que le bassin du Lac Tchad continue à faire l'objet d'activités agricoles. Au fur et à mesure que la décrue libère les terres, celles -ci sont occupées par les cultures de décrue. Il persiste donc ici un risque de dégâts champêtres et de difficultés de circulation du bétail. Celui-ci est d'autant plus marqué qu'il s'agit de champs qui ne sont pas toujours cultivés au même endroit (d'où l'expression « champs mobiles ») d'une année à l'autre (en fonction de l'étendue de la crue). Ces terres ont du coup un statut foncier incertain et changeant ce qui implique pour les éleveurs de passage une incertitude par rapport aux voies de passage et/ou aux aires de pâturage.

Les cuvettes oasiennes :

La zone située à l'Ouest de Mainé-Soroa et au Sud du goudron RN1 reliant Mainé-Soroa à Gouré est caractérisée par la présence de nombreuses cuvettes oasiennes à eau affleurant qui permet une activité agricole tout au long de l'année (dattiers, jardins, cultures pluviales). En plus de l'activité agricole, l'exploitation du natron représente une activité économique ancienne importante au sein de ces cuvettes. Pourtant, pour les éleveurs pâturant dans cette zone, ces activités - occupant l'espace des cuvettes tout au long de l'année - rendent l'accès à des points d'eau au niveau des cuvettes très difficiles voire impossible. L'exploitation du natron refuse tout passage d'animaux et depuis les sécheresses des années 70, on a assisté à une diversification des activités auprès des utilisateurs de ces cuvettes ce qui a entre autres amené plus de personnes à y pratiquer du jardinage et de l'agriculture pluviale s'opposant ainsi au passage des troupeaux des transhumants.

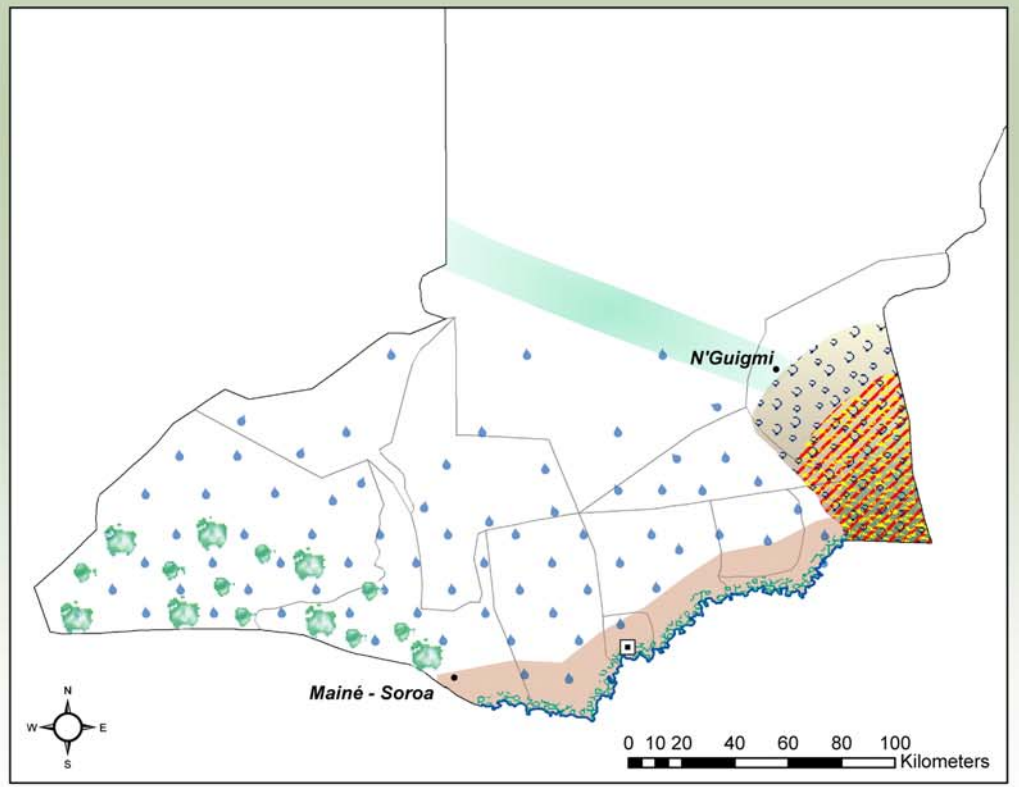

Légende

- Lac Tchad (limites début 1970s)
- Terres du Lac Tchad libérées par la crue annuelle (limites approximatives depuis 2005)
- Vallée de la Dillia
- Rivière Komadougou
- Région de Diffa
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Région
- Limites administratives communales
- Risque de dégâts champêtres
- Difficultés de circulation du bétail (terres occupées par cultures de décrue et champs mobiles d'une année sur l'autre en raison des crues et décrues)
- Ramassage de la paille
- Ramassage croissant de l'herbe aquatique par résidents
- Existence d'eaux souterraines de mauvaise qualité pour l'abreuvement du bétail par endroits
- Difficultés d'accès aux points d'eau (puits)
- Difficultés aigues d'accès à l'eau (Cuvettes Oasiennes)

PROJET : INTEGRATION DES ELEVEURS TRANSHUMANTS DANS LES PRISES DE DECISION AU NIVEAU DES COLLECTIVITES LOCALES DECENTRALISEES ET DE LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLEMATIQUE PASTORALE DANS LES SCHEMAS D'AMENAGEMENT FONCIER

Deutscher Entwicklungsdienst
Avenue de l'Afrique
B.P. 11 895—Niamey—Niger
e-mail : dedniger@ded.de
http://niger.ded.de

Fédération Nationale des Eleveurs du Niger
FNEN daddo
B.P. 452—7000 Zinder—Niger
e-mail : daddozinder@yahoo.fr

Comité National du Code Rural
Secrétariat National du Code Rural
B.P. 13 611—Niamey—Niger
e-mail : codrural@intnet.ne

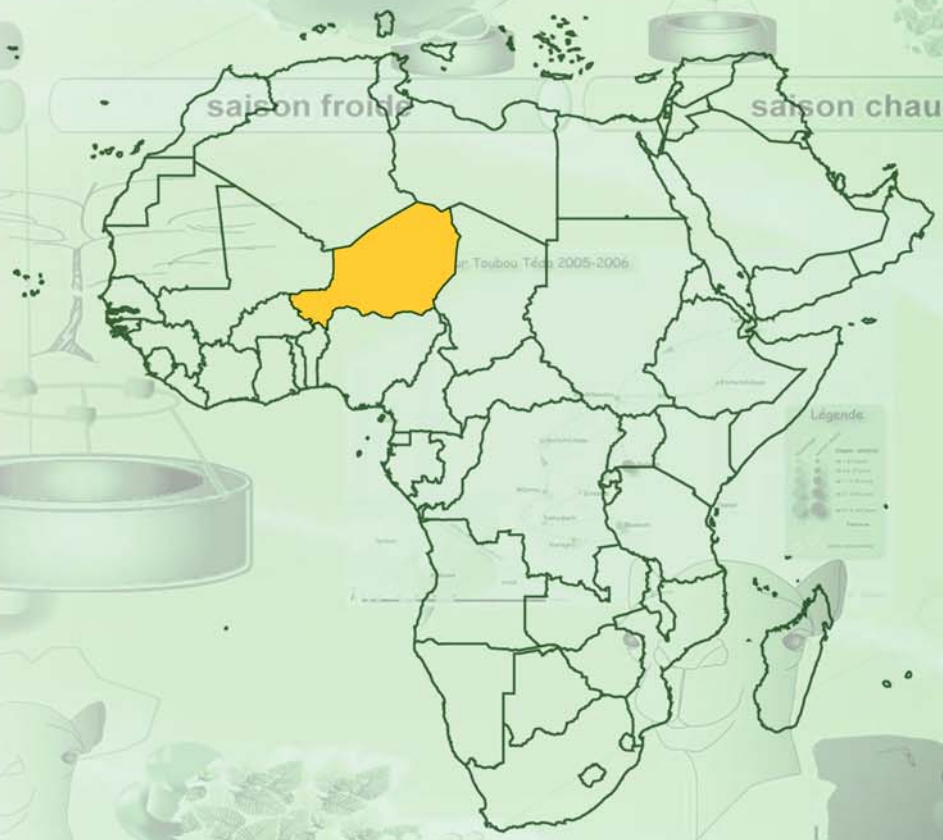

Décembre 2008

Conception : Eric van Sprundel